COLLECTION PATRIMOINES

Dossiers

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

La fonction commerciale à Place-Royale 1760 - 1820

Synthèse

George Bervin
Yves Laframboise

Ethnotech inc.

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé dans le cadre de l'entente sur la mise en valeur des biens culturels ayant pour partenaires le ministère des Affaires culturelles, la ville de Québec et l'Office de planification et de développement du Québec.

Réalisation	Ethnotech inc.
Coordination	Yves Laframboise
Recherche, analyse et rédaction du rapport-synthèse	George Bervin Yves Laframboise
Analyse du matériel archéologique	Michel Brassard Céline Cloutier
Rédaction du volet archéologique	Céline Cloutier
Illustrations et graphisme	Jean-René Caron
Cartographie	Lysane Parent
Traitement de texte	Martine Huot
Chargées de projet Ministère des Affaires culturelles Archéologie Histoire	 Louise Décarie Renée Côté
Conception de la couverture	André Latulippe

Cette publication a été réalisée par la Direction des communications du ministère des Affaires culturelles.

Dépôt légal : 4e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-14846-4
© Gouvernement du Québec, 1991

103-03325/

COLLECTION PATRIMOINES

Dossiers

La fonction commerciale à Place-Royale 1760 - 1820

Synthèse

George Bervin
Yves Laframboise

AVANT-PROPOS

Ce travail a été réalisé dans le cadre du programme de recherche en histoire et en archéologie de Place-Royale et il découle d'un mandat qui nous a été confié par le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Québec. Il a pour objectif l'acquisition des connaissances nécessaires à l'interprétation et à la mise en valeur du site historique de Place-Royale.

Le sujet porte sur la période 1760-1820 et il traite du commerce. L'étude du sujet a nécessité l'analyse d'informations tant historiques qu'archéologiques. L'essentiel de l'interprétation du phénomène du commerce se retrouve dans le rapport-synthèse, auquel plusieurs appendices et annexes sont greffés, afin d'illustrer ou de fournir des instruments de recherche complémentaires à l'étude, ou de présenter une vision plus détaillée de certains phénomènes.

G.B.
Y.L.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS..... iii

TABLE DES MATIÈRES..... v

TABLE DES SIGLES..... ix

TABLE DES FIGURES..... xi

LISTE DES TABLEAUX..... xviii

BIBLIOGRAPHIE..... xix

INTRODUCTION..... 1

CHAPITRE I LE CONTEXTE GÉOPOLITIQUE INTERNATIONAL APRÈS 1757..... 19

La guerre de Sept Ans et son prolongement nord-américain..... 19
La révolution américaine a aussi ses incidences..... 21
L'arrivée des Loyalistes au Canada..... 24
L'Europe de 1789 à 1815..... 29
Le contexte des guerres napoléoniennes..... 29
L'Angleterre tire avantage du conflit..... 32
De la province de Québec... au Bas-Canada..... 34

CHAPITRE II L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC DE 1760 À 1820..... 41

Une économie qui repose sur trois secteurs principaux: fourrures, blé et bois..... 41

Le commerce des fourrures: apogée et déclin... 43
Les marchands britanniques s'accaparent ce secteur..... 43
Une expansion de 1775 à 1783..... 44
Une réorganisation en 1787..... 48
Un déclin de ce secteur à partir de la fin du XVIIIe siècle..... 53

TABLE DES MATIERES (suite)

Le secteur agricole..... 56
Un début sans bouleversements majeurs..... 56
Nouveaux débouchés après 1763: Europe du Sud, Antilles et Angleterre..... 58
En conclusion: d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale... 63

Le rôle du bois dans l'économie de la colonie..... 63
Un regard sur la conjoncture internationale... 65
Un marché colossal à ouvrir: l'Angleterre... 66
Le ville de Québec, grande bénéficiaire..... 68
Cette activité économique se poursuit jusqu'au milieu du XIXe siècle..... 70

Le secteur des produits transformés..... 74
La croissance industrielle est faible de 1760 à 1820..... 74
Ateliers, fabriques et petites manufactures. 75
Importance de la construction navale..... 79
La métallurgie..... 84

CHAPITRE III LA MONNAIE..... 89

Diversité des monnaies..... 91
Leur utilisation à Place-Royale..... 93
L'apport de l'archéologie à la connaissance de la monnaie..... 96

CHAPITRE IV LE PORTRAIT DES COMMERCANTS DE PLACE-ROYALE..... 101

Introduction: le tissu social a évolué..... 101
Profil démique des marchands..... 103
Profil familial..... 104
Lieu d'origine..... 110
La création d'un réseau familial international..... 114
Plusieurs catégories de marchands: petits, moyens ... et gros..... 119

TABLE DES MATIÈRES (suite)

CHAPITRE V   L'IMPORTANCE DU CRÉDIT DANS LE
COMMERCE À PLACE-ROYALE 125

Le crédit, un moyen courant d'achat 126
Qui achète à crédit? 130
Les marchands prêtent aussi de l'argent 132
Place-Royale, un quartier d'affaires 136

CHAPITRE VI   PRODUITS ET DENRÉES DE CONSOMMATION
COURANTE EN VENTE DANS LES COMMERCES DU
SECTEUR DE PLACE-ROYALE 153

D'où proviennent les marchandises? 153
L'arrivée des navires au port de Québec 160
Qui sont les destinataires? 164
On vend aussi au détail 176
Artisans et boutiques spécialisées 180
Les produits en vente dans le
secteur de Place-Royale (1760-1820) 182

Catégorie I   - Aliments et épices 186
Catégorie II - Spiritueux 187
Catégorie III - Produits domestiques 200
Catégorie IV - Tissus et articles de
mercerie 201
Catégorie V   - Habillement 210
Catégorie VI - Quincaillerie 211
Catégorie VII - Chasse et pêche 213
Catégorie VIII- Ustensiles - Vaisselle
et contenants divers 214
Catégorie IX - Autres 217

CHAPITRE VII   LE CADRE PHYSIQUE DU COMMERCE 223

Le port, une entreprise privée 223
Un développement tardif 227
Une multiplicité d'embarcations 232
Un système de signalisation des navires
à leur arrivée au port 234
L'achalandage terrestre 237
Un entreposage à ciel ouvert? 244
Et un entreposage à l'abri (des hangars) 251
Le magasin ... de détail 251

[illegible]

[illegible] ..... [illegible]
[illegible] ..... [illegible]
[illegible] ..... [illegible]

[illegible] ..... [illegible]

[illegible]

[illegible] ..... [illegible]

[illegible] ..... [illegible]

[illegible] ..... [illegible]

[illegible] ..... [illegible]

[illegible] ..... [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

TABLE DES FIGURES

1. Localisation des marchands selectionnes pour l'etude à Place-Royale..... 6

2. Pichet en creamware..... 50
IQU-21456-229.

3. Fragment de grille de four à malt?..... 76
133QU-1A3-844.

4. Monnaies de la collection archeologique de Place-Royale.

A. Diversite des numéraires qui circulaient au Bas-Canada dans les premières décennies du XIXe siècle..... 90

1. Les monnaies fiduciaires

a) Monnaie en cuivre marquée "Half penny token" (IQU-21546-1124-126)
b) Monnaie en laiton. Harpe en relief marquée 1820. (IQU-2131-273)
c) Monnaie en cuivre, marquée "Success to Navigation and Trade". (IQU-21546-1183-111)
d) Monnaie en cuivre, marquée "Half penny token" 1812. (IQU-2131-271)

2. Les monnaies officielles

a) Monnaie en argent, deni-real, marquée "Carolus III Dei Gratia 1784". (IQU-2152-1113-3)
b) Monnaie en argent, deni-franc?, marquée "Napoleon empereur, empire français 1810". (IQU-2293-35-1C1-202)
c) Monnaie en cuivre, marquée "Georgius III Rex 1769". (109QU-1G11-29)
d) Monnaie en cuivre, marquée "Georgius III Rex". (IQU-2127-114)

TABLE DES FIGURES (suite)

4. Monnaies de la collection archéologique de Place-Royale: (suite)

B. Variété des monnaies en circulation dans le pays au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle et jusqu'au tournant du XIXe siècle..... 98
a) Monnaies américaines
b) Monnaies britanniques
c) Monnaies espagnoles
d) Monnaies françaises
e) Monnaies portugaises
f) Monnaies mexicaines

C. Premiers billets de banque canadiens émis à partir de 1818 par la Banque de Montréal.. 98

5. Variété et diversité des produits..... 158

a) Pichet en creamware illustrant un voilier et la devise "Success to Navigation and Trade". 1QU-2145b-229.
b) Petit bol et soucoupe assortie à décor peint en grès fin salin blanc anglais. 132QU-6B4-196 et 199.
c) Pipe anglaise marquée "T.D.". 133QU-1A5-1244.
d) Tuyau de pipe marqué "Liverpool". 132QU-6B4-1899.
e) Petite terrine en terre cuite grossière locale. 132QU-6B4-1005.
f) Bouteille dite "à vin" anglaise en verre vert foncé. 133QU-1A7-462

6. Contenants pour produits commerciaux:..... 180
A. Contenants de grès grossier:
a) Cruche (1QU-2148-L-10)
b) Jarre (1QU-213b-104-67)
c) Cruche (132QU-6B4-144)
d) Cruche (132QU-6B4-148)

TABLE DES FIGURES (suite)

6. Contenants pour produits commerciaux:..... 180
(suite)

B. Contenants de terre cuite grossière.....
a) Gargoulette (1QU-2154a-IIA2-418)
b) Pot à conserve (133QU-1A7-449)
c) Jarre (1QU2148-L-1)
d) Pot à conserve (CeEt-215-1A8-83)
e) Contenant cylindrique (1QU-2136-1K4-15)

7. Vaisselle de table en grès fin salin blanc... 182

a) Assiette (132QU-6B4-661)
b) Assiette (132QU-6B4-177)
c) Tasse et soucoupe (132QU-6B4-166 et 161)
d) Assiette (132QU-6B4-219)
e) Assiette (132QU-6B4-664)
f) Assiette (132QU-6B4-183)
g) Pichet (133QU-1A7-660)

8. Vaisselle de table en creamware..... 184

A. a) Plat à contour octogonal et décor moulé
(132QU-6B4-998)
b) Plat creux (132QU-6B4-967)
c) Possiblement une salière, en forme
d'étoile (132QU-6B4-1102)
d) Coquetier (132QU-6B4-776)
e) Base d'un coquetier (133QU-1A7-348)
f) Saucière, à motif "Paris"
(1QU-2153-IIIV5-2553)
g) Saucière, à motif "Royal"
(133QU-1A7-769)
h) Saucière, en forme de coquille
(133QU-1A7-765)
i) Plat ovale, à motif "New Queen's"
(132QU-6B4-1100)
j) Grand bol, à décor au décalque noir
(132QU-6B4-954)

TABLE DES FIGURES (suite)

8. Vaisselle de table en creamware (suite)..... 184

B. a) Cafetière à profil piriforme (1330U-1A6-7-774)
b) Soucoupe à glaçure tachetée (1320U-6B4-944)
c) Bol à thé et soucoupe à décor peint (1320U-6B4-941)
d) Petit pot à crème dit "Pineapple ware" (1320U-6B4-956)
e) Pichet orné de bandes tournassées (1330U-1A7-351)
f) Sucrier à décor pastillé (1330U-1A7-762)
g) Théière de forme globulaire (1330U-1A7-778)

9. Fiole tubulaire en verre servant à vérifier la qualité du vin..... 202
10U-2136-IIM3-228.

10. Propriétés de commerçants et lieux de commerce à Place-Royale en 1765..... 230
ETHNOTECH Inc., par Lysane Parent.

11. Propriétés de commerçants et lieux de commerce à Place-Royale en 1802..... 236
ETHNOTECH Inc., par Lysane Parent.

12. Propriétés de commerçants et lieux de commerce à Place-Royale en 1820..... 240
ETHNOTECH Inc., par Lysane Parent.

13. Trois-mâts carrés, trois-mâts barque et brick (de haut en bas)..... 244
ETHNOTECH Inc., (J.R. Caron).

14. Brigantin, goélette, sloop et senau (de haut en bas)..... 248
ETHNOTECH Inc., (J.R. Caron).

TABLE DES FIGURES (suite)

15. Bateau..... 252
ETHNOTECH Inc., (J.R. Caron).

16. Chaloupe et canot..... 254
ETHNOTECH Inc., (J.R. Caron).

17. Signalisation des navires marchands au port de Québec vers 1810..... 258
ETHNOTECH Inc., (J.R. Caron). Dessin fait à partir d'un original aux archives du port de Québec.

18. "La basse-ville de Québec" par James Patterson Cockburn, 1830..... 260
Royal Ontario Museum (951-82-3).

19. "La place du Marché de la basse-ville vue du quai Mc Callum en 1829" par James Patterson Cockburn..... 264
Centre de documentation de Place-Royale, MAC, Nég. no. 932-71.

20. "Québec vu de la glace en 1831" par James Patterson Cockburn..... 268
Archives du Séminaire de Québec (901).

21. Détail de la maquette de Duberger en 1806.... 272
MAC, Nég. no. 387-71-9.

22. "Plan de la maison de Beaudoin, rue Sous-le-Fort, rez-de-chaussée" par par J. Mc Carthy..... 278
QQAN, CA1-45-5, no. 519.

23. "Projet de Marché Sur l'Emplacement vacant Sur le quai derrière les maisons de Mc Callum, Samson et Blumhart à la Baffe ville de Québec, accompagnant le Rapport fait le quatorze Octobre Mille huit cent Seize à cet effet" par Baillargé..... 284
QQAN, B-352, 12-1816.

LISTE DES TABLEAUX

1. Monnaies en usage dans la province de Québec: 1760-1820..... 94

2. Répartition ethnique (en %) des marchands dans le secteur de Place-Royale: 1792-1805.. 104

3. Le profil familial de 28 commerçants de Place-Royale: 1760-1820..... 108

4. Tableaux analytiques sur le crédit commercial à Place-Royale: 1760-1820..... 136

5. Arrivée des navires au port de Québec: 1764-1820..... 164

6. Inventaire partiel des stocks dans le magasin du grand commerçant Frederick Limpp en 1820..... 175

7. Inventaire partiel des stocks dans le magasin du marchand moyen Jacques Languedoc en 1780..... 188

8. Catégorie I - Aliments et épices..... 195

9. Catégorie II - Spiritueux..... 199

10. Catégorie III - Produits domestiques..... 204

11. Catégorie IV - Tissus et articles de mercerie 206

12. Catégorie V - Habillement..... 210

13. Catégorie VI - Quincaillerie..... 211

14. Catégorie VII - Chasse et pêche..... 213

15. Catégorie VIII - Ustensiles - Vaisselle et contenants divers..... 214

16. Catégorie IX - Autres..... 217

17. Produits de consommation quotidienne en vente au marché de Place-Royale: 1760-1820.. 220

BIBLIOGRAPHIE

ETUDES GENERALES (ayant servi aux deux volets historique et archéologique)

CHARBONNEAU, André et al., Québec ville fortifiée du XVIIe au XIXe siècle. Québec, Les Editions du Pélican, 1982, 491 p., ill.

ETHNOTECH Inc., (par Monique LA GRENADE-MEUNIER et al.), Les modes de vie à Place-Royale 1760-1820. Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, document inédit, 1985, 532 p.

HURTUBISE, LUC, (par Yves LAFRAMBOISE et Monique LA GRENADE-MEUNIER), La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820. Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 1986, 329 p.

LA GRENADE-MEUNIER, Monique, L'organisation sociale à Place-Royale 1760-1820. Québec, ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, Centre de documentation de Place-Royale, document inédit, septembre 1986, 221 p.

LALIBERTE, Monique, La maison Murtele (1820-1838), un édifice à vocation commerciale. Collection Le Montréal archéologique, Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, 1985, 111 p.

LA ROCHE, Daniel, La surveillance et le sauvetage des vestiges archéologiques au Musée de la Civilisation à Québec, Société immobilière du Québec, Québec, 1986, 338 p.

ETUDES PROPRES AU VOLET HISTORIQUE

BENOIT, Jean, La construction navale à Québec au XIXe siècle: bilan et nouvelles perspectives de recherche, Parcs Canada, Québec, 1983, 101 p.

BENOIT, Jean. Les relations d'affaires dans le commerce du bois au XIXe siècle à Québec. Parcs Canada, Québec, 1983, 197 p.

BLUMHTED, G.P.. Les Français au Canada. Ottawa, La Société historique du Canada, 1982, 20 p.

BRETON, Jean-Rene. Dossier sur la construction navale. Québec, Parcs Canada, s.d.

BRUN, Henri. La formation des institutions parlementaires québécoises, 1791-1838. Les Presses de l'Université Laval, 1970, 281 pages.

BRUNET, Michel. Les Canadiens après la Conquête 1759-1775. Montréal, Fides, 1980, 313 p.

CAMERON, Christine, TRUDEL, Jean. Québec au temps de James Pattenson Cockburn. Québec, Garneau, 1976, 178 p.

CARON, Ivanhoe. La colonisation de la Province de Québec. Les Cantons de l'Est 1791-1815. Québec, 1927, 370 p.

CROUZET, François. L'économie britannique et le blocus continental 1806-1813. Tome I. Presses Universitaires de France, 1958, 408 pages.

DAHL, E.H. et al.. La ville de Québec, 1800-1850, un inventaire des cartes et plans. Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1975, 413 p.

DENISON, Merrill. Histoire de la Banque de Montréal. Vol. I. Mc Clelland and Stewart Limited, Toronto, 1966, 471 pages.

Dictionnaire biographique du Canada. Volumes IV (1771-1800) et V (1801-1820). Les Presses de l'Université Laval, 1980, 980 p. et 1983, 1134 p.

DROLET, Antonio. La ville de Québec, histoire municipale. Tome II, époque anglaise jusqu'à l'incorporation (1759-1833). Québec, Société historique de Québec, 1965, 144 p. (Cahiers d'histoire no 17).

DROZ, Jacques. Histoire diplomatique de 1648 à 1919. Librairie Dalloz, Paris, 1950, 436 p.

DUCHARME, Pierre et PAQUETTE, Huguette. Étude de la population de Place-Royale (1760-1860). Département de démographie, Université de Montréal, pour le ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, Québec, 1984, 144 pages.

DUFOUR, Pierre. La construction navale à Québec des débuts à 1825, incluant un répertoire des navires construits à Québec au XIXe siècle ainsi qu'un répertoire des navires construits dans les autres chantiers de la vallée du Saint-Laurent au cours de la même période. Parcs Canada, Québec, 1983.

FAUCHER, Albert. Histoire économique et unité canadienne. Montréal, Éditions Fides, 1970, 296 p.

FIELDHOUSE, David K., Les empires coloniaux à partir du XVIIIe siècle. Histoire universelle 29, Éditions Bordas, Paris, 1973, 367 p.

GLAZEBROOK, G.P. de T., A history of Transportation in Canada. Volume I. The Carleton Library No 11, McClelland and Stewart Limited.

HAMELIN, Jean, sous la direction de, Histoire du Québec. Montréal, Éditions France-Amérique, 1981, 538 p.

HAXBY, J.A. et WILLEY, R.C., Catalogue des monnaies du Canada. The Unitrade Press, Toronto, 1e édition, 1984, 198 pages.

HENRIPIN, Jacques et PERON, Yves. La transition démographique de la Province de Québec. Dans Hubert CHARBONNEAU, La population du Québec: études rétrospectives. Éditions du Boréal Express, Montréal, 1973, pp. 23-44.

HURTUBISE, Luc, Jean-Yves LAFRAMBOISE et Monique LA GRENADE-MEUNIER, Annexe II: Répertoire des marchés de construction. Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 1984, 329 p.

JEAN-GENDREAU, Suzanne. Aménagement intérieur de la maison Dumont. 1980, 141 ff., n.p.

JOBIN, Albert. Histoire de Québec. Québec: Institut St-Jean-Bosco, 1947, 346 p.

LACOURSIÈRE, Jacques et al., Canada-Québec, synthèse historique. Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 1978, 625 p.

CHAIS, W.D., Coins of the world, 1750-1850. Racine Wisconsin, Western Publishing Company, 1976, 478 p.

CUNNINGHAM, Ann, Coins from Cateau du Lac P.Q., Ottawa, manuscrit report No. 23, National Historic Sites Service, 1970, 81 p.

DÉCARIE-AUDET, Louise, Les collections archéologiques de la Place-Royale, le grès français, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, Dossier 46, 1979, 187 p.

DECHÊNE, Louise, Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle, France, Plon, 1974, 588 p.

DUFOUR, Pierre, Esquisse de l'évolution physique du port de Québec des origines à 1900, Parcs Canada, Québec, 1981, 137 p.

ETHNOSCOP INC., (par Guy PLOURDE), Les grès fins anglais, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 1981, 304 p.

GALIPEAU, P., MARTIN, P.L., Les maîtres-potiers du Bourg Saint-Pierre, 1685-1760, Québec, Les Cahiers du patrimoine, no. 9, 1978, 180 p.

GENET, Nicole, Les collections archéologiques de la Place-Royale: la faïence, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, Dossier 45, 1980, 309 p.

Les collections archéologiques à la Place-Royale: la porcelaine chinoise, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 1979-1980, s.p.

GROUPE PATRI-ARCHE INC., (par Anita CAMPBELL), Le creuset, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, Dossier 57, 1984, 291 p.

GROUPE PATRI-ARCHE INC., (par Christiane MARIER), Les verres, objets, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 1981, 518 p.

JONES, Olive R.et SMITH, E. Ann, La verrerie utilisée par l'armée britannique de 1755 à 1820, Ottawa, Parcs Canada, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, 1985, 143 p.

LAMBART, Helen M., Deux siècles de céramique dans la vallée du Richelieu, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1975, 31 p.

LAPOINTE, Camille, Les collections archéologiques de Place-Royale, le verre des latrines de la maison Berthuis, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, Dossier 59, 1981, 206 p.

Les collections archéologiques de la Place-Royale, répertoire des outils, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 1979, s.p.

LIGHT, John, "Exportations des céramiques de l'Ecosse: 1810-1810", dans Bulletin de recherches, Parcs Canada, janvier 1980, No. 239, 30 p.

MC NALLY, Paul, Verrerie de table au Canada, 1700-1850, Ottawa, Histoire et Archéologie, #60, 1982, 164 p.

MC NULTY, M. Robert, "Common Beverage Bottles, their Production, Use and Forms in Seventeenth and Eighteenth Century Netherlands", dans Journal of Glass Studies, Vol. 13, 1971, pp. 91 à 119.

MERRIAM-WEBSTER, Webster's New Collegiate Dictionary, Springfield, Massachusetts, Thomas Allen and Son, 1980, 1532 p.

MILLER, George L., "Classification and Economic Scaling of the 19th Century Ceramics", dans Historical Archaeology, Vol. 14, Ronald L. Michael Editor, California, Pennsylvania, 1980, pp. 1 à 40.

MOOLE, Peter N., "A Pocket Full of Change at Louisbourg", dans The Canadian Numismatic Journal, Vol. 21, no. 3, 1975, pp. 97 à 108.

MOUSSETTE, Marcel, (LES RECHERCHES ARKHIS Inc.), Les terres cuites grossières des latrines des maisons Estèbe et Poisseau, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, Dossier 51, 183 p.

NEUMANN, George C., The History of Weapons of the American Revolution, New-York, Bonanza Books, 1967, 372 p.

NOEL HUME, Ivor, A Guide to Artifacts of Colonial America, New-York, 1974, Alfred A. Knopp, 323 p.

RIOUX, Christian, L'armée britannique à Québec au XVIIIe siècle: organisation et effectifs, Parcs Canada, région de Québec, manuscrit inédit, 1980, 183 p.

SAVARD, Mario et DROUIN, Pierre, Les pipes à fumer de Place-Royale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 1986, 409 p.

SULLIVAN, Catherine, L'héritage du Machault, une collection d'artefacts du XVIIIe siècle, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, 1986, 107 p.

TREMBLAY, Yves, Les ustensiles de cuisine, le luminaire et les objets liés à la couture, Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 1980, 267 p.

WISE, T., European Edged Weapons, London, Almark Publications, 1974, 95 p.

ETUDES SUR LA NAVIGATION

CHAPELLE, Howard I., The history of American Sailing Ships, New York, Bonanza Books, 1935.

CHARLEVOIX, Peter, Stern Wheelers and Side Wheelers, The Romance of the Steamdrivers Paddle Boat in Canada, NC Press Limited, Toronto, 1978.

DAUMAS, Maurice, L'expansion du machinisme, Collection Histoire générale des techniques, Paris, P.U.F., 1968, Tomes 2 et 3.

DAVIS, Charles G., Rigs of the nine principal types of American sailing vessels, Salem, Peabody Museum, 1981, non pagine.

DIDEROT, La marine à voile, Paris, Beaudoin Editeur, 1979.

GLAZERBROOK, G.P. de T., A history of transportation in Canada, Vol. 1, Continental Strategy to 1867, Mc Clelland and Stewart Limited.

GRUSS, Robert, Dictionnaire Gruss de marine, Editions maritimes et d'outre-mer, 1978, 359 p.

JOBE, Joseph, Les grands voiliers, Lausanne, Edita Lausanne, 1967.

LAFRENIERE, Normand, La canalisation du Saint-Laurent. Deux siècles de travaux 1779-1959, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 1983, 62 p.

MADDOCKS, Melvin, Les premiers transatlantiques, Editions Time-Life, 1982, 179 p.

PAASCH, H., De la quille à la pomme du mât, 1909.

PHILIPPS-BIRT, Douglas, The building of boats, New-York, WW Norton and Company, 1979.

PULLEN, H.F., Goélettes de l'Atlantique, Fredericton, Brunswick Press, 1967.

STAMMERS, Michael K., The passage makers, Sussex, Teredo Books Ltd, 1978.

TRE, Trychare, L'Encyclopédie illustrée des bateaux, Paris, Arthaud, 1977.

WALLACE, Frederick William, Wooden ships and Iron Men, Boston, Charles E. Lauriat Co., 1937, 337 p.

ARTICLES

AUDET, Francis-J., "Habitants de la ville de Québec, 1770-1771", dans Bulletin des Recherches Historiques, Vol. XXVII, No. 7, pp. 218-224; No. 8, pp. 247-252.

BERVIN, George, "Aperçu sur le commerce et le crédit à Québec, 1820-1830", dans Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 36, no. 4, (mars 1983), pp. 527-551.

BERVIN, George, "Espace physique et culture matérielle du marchand-négociant à Québec au début du XIXe siècle (1820-1830)", dans Bulletin d'histoire de la culture matérielle, Musée National de l'Homme, Ottawa, No. 14, (printemps 1982), pp. 1-19.

BERVIN, George, "Les sources archivistiques: leur utilisation dans l'étude de la bourgeoisie marchande bas-canadienne (1800-1830)", dans Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 38, no. 2, (automne 1984), pp. 203-221.

DECHÊNE, Louise, "Les entreprises de William Price", dans Histoire sociale, No. 1 (avril 1968), pp. 16-52.

DUFOUR, Pierre, "La construction navale à Québec, 1760-1825: sources inexplorées et nouvelles perspectives de recherches", dans Revue d'Histoire de l'Amérique Française, vol. 35, no. 2, (septembre 1981), pp. 231-251.

HARE, John, "La population de la ville de Québec, 1795-1805", dans Histoire Sociale, vol. 7, no. 13, (mai 1974), pp. 23-47.

LAFRANCE, Marc et RUDDEL, Thierry, "Eléments de l'urbanisation de la Ville de Québec: 1790-1840", dans Urbar History Review, no. 1-75, (June 1975), pp. 22-30.

LEVASSEUR, N., "La construction des navires à Québec", dans Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. 11, no. 4, (Québec, 1917), pp. 187-201.

MATHIEU, Jacques, "Un négociant de Québec à l'époque de la conquête, Jacques Perrault l'Aîné", dans Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 48(1970), pp. 27-81.

MORIN, Yvan, "La représentativité de l'inventaire après décès - l'étude d'un cas: Québec au début du XIXe siècle", dans Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 34, no. 4, (mars 1981), pp. 515-533.

PAQUET, Gilles et WALLOT, Jean-Pierre, "Aperçu sur le commerce international et les prix domestiques dans le Bas-Canada (1793-1812)", dans Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 21, no. 3, (décembre 1967), pp. 447-473.

PAQUET, Gilles et WALLOT, Jean-Pierre, "Le Bas-Canada au début du XIXe siècle: une hypothèse", dans Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 25, no. 1, (juin 1971), pp. 39-61.

PAQUET, Gilles et WALLOT, Jean-Pierre, "Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812: éléments pour une ré-interprétation", dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 26, no. 2, (septembre 1972), pp. 185 à 237.

PAQUET, Gilles et WALLOT, Jean-Pierre, "Le système financier Bas-Canadien au tournant du XIXe siècle", dans L'Actualité économique. Revue d'analyse économique, vol. 59, no. 3, (septembre 1983), pp. 456-513.

PLESSIS, J.O., "Dénombrements de Québec faits en 1792, 1795, 1798 et 1805", dans Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, pour 1948-1949.

ROY, P.-G., "Les premiers prêts à intérêts", dans BRH, 53 (1947), pp. 291-300.

TESSIER, Albert, "La vie urbaine vers 1800", dans Les Cahiers des Dix, no. 8, (1943), pp. 155-179.

TOUSIGNANT, Pierre, "Problématique pour une nouvelle approche de la Constitution de 1791, dans Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 27, no. 2 (septembre 1973), pp. 181-234.

SOURCES IMPRIMEES

Almanach de Québec, Québec, John Neilson, publié de 1780 à 1820.

BOUCHETTE, Joseph, Description topographique de la Province du Bas-Canada, Londres, 1815. Rééditions par Les Editions Elysée, Montréal, 1978.

DOUGHTY, Arthur G. et MC ARTHUR, Duncan A., Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1791-1818, Archives Publiques, Ottawa, 1915, 582 p.

Gazette de Québec de 1764 à 1820 (La...)

Journaux de l'Assemblée du Bas-Canada.

LAMBERT, John, Travels through Lower Canada, and the United States of North America, in the years 1806, 1807, and 1808 [...], 2e éd., 2 vol., Londres, 1814.

LANGELIER, J.C., Annuaire de commerce et de l'industrie de la ville de Québec, [Québec], [1873].

Statuts provinciaux (Les), 1777, Geo. III.

"Ordonnances faites pour la province de Québec par le gouverneur et le conseil de la dite province depuis le commencement du gouvernement civil." Appendice E dans DOUGHTY, Arthur G., Rapport sur les travaux relatifs aux Archives Publiques pour l'année 1913, Ottawa, 1915, 313 p.

"Ordonnances édictées pour la province de Québec par le gouverneur et le conseil de celle-ci, de 1768 à 1791, formant suite aux ordonnances publiées dans l'appendice "E" du rapport des Archives publiques pour 1913." Appendice C dans DOUGHTY, Arthur G., Rapport concernant les travaux des Archives Publiques pour les années 1914 et 1915, Ottawa, 1917, 470 p.

"Ordinances made for the Province of Quebec by the Governor and Council of the said province, since the establishement of the civil government." Appendix E in DOUGHTY, Arthur G., Report of the Work of the Public Archives for the year 1913. Ottawa, J. de L. Taché, 1914.

"Ordinances made for the Province of Quebec by the Governor and Council of the said province from 1768 until 1791, being a continuation of the Ordinances published as Appendix "E" of the Report of the Public Archives for 1913." Appendix C in DOUGHTY, Arthur G., Report of the Work of the Public Archives, Ottawa, J. de L. Taché, 1916.

SHORTT, Adam et DOUGHTY, A.G., Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1759-1791, Ottawa, Imprimeur du Roi, 2e édition, 2e partie, 1921, 1064 p.

SOURCES MANUSCRITES

Archives du Port de Québec: Document manuscrit intitulé The following Signals will be made by the Repeating Telegraph upon Cape Diamond when Vessels are signalized coming up the River, signé par Kempt, ca. 1810.

Archives nationales du Québec: Inventaires et procès-verbaux utilisés spécifiquement pour cette étude:

Greffe du notaire Berthelot D'Artigny, 8 septembre 1777, inventaire après décès de Jacques Perreault.

Greffe du notaire J.A. Panet, 18 août 1777, inventaire après décès de George Munro et dame Louise Lacroix.

Greffe du notaire J.C. Panet, 17 juin 1769, inventaire après decès de Jean-Baptiste Amiot.

Greffe du notaire J.C. Panet, 6 juin 1769, inventaire après décès de Angélique Pelletier.

Greffe du notaire Berthelot D'Artigny, 7 juillet 1778, procès-verbal de vente de Louis Charles Frémont, marchand.

Greffe du notaire Berthelot D'Artigny, 5 avril 1780, inventaire après décès de Henry Morin.

Greffe du notaire Berthelot D'Artigny, 5 juin 1780, inventaire après décès de Bernard Guinot dit Larose.

Greffe du notaire J.N. Pinguet, 14 juillet 1780, inventaire après décès ce Marie Lacroix.

Greffe du notaire J.A. Panet, 23 avril 1782, inventaire après décès de Claude Morin, marchand.

Greffe du notaire Alexandre Dumas, 8 mars 1786, inventaire après décès de Jacques Perras.

Greffe du notaire J.N. Pinguet, 12 juin 1787, inventaire après decès de Michel Boucheaux.

Greffe du notaire J.N. Pinguet, procès-verbal de vente des marchandises de Louis Frémont, [7 juillet] 31 juin 1788.

Greffe du notaire N. Deschenaux, 17 avril 1790, inventaire après décès de Jean-Baptiste Charpentier.

Greffe du notaire Alexandre Dumas, 18 juin 1791, inventaire après décès de Guillaume Alexis Dupont.

Greffe du notaire P.L. Deschenaux, 18 septembre 1792, inventaire après décès de Michel Cornud, négociant.

Greffe du notaire M. Berthelot, 15 mars 1798, inventaire après décès de Marie Amiot.

Greffe du notaire Charles Voyer, 12 mai 1800, inventaire après décès de James Johnston, négociant.

Greffe du notaire Joseph Planté, 4 juin 1800, inventaire après décès de Françoise Chauveaux.

Greffe du notaire Jean-Baptiste Planté, 13 janvier 1801, inventaire après décès de Louis Turgeon.

Greffe du notaire Joseph Planté ..... , 5 février 1805, inventaire après décès de Louis Borgias, négociant.

Greffe du notaire Roger Lelièvre, 4 octobre 1809, inventaire après décès de Daniel Fraser.

Greffe du notaire L.T. Besserer, 20 septembre 1810, iventaire après décès de dame Marie Louise Charland (épouse de John Mc Intyre, tailleur).

Greffe du notaire Jean Bélanger, 28 mars 1811, inventaire après décès de Peter Stuart.

Greffe du notaire Archibald Campbell, 23 février 1813, inventaire après décès de Pierre Lefrançois.

Greffe du notaire Roger Lelièvre, 26 avril 1814, inventaire après décès de Marie Moreau.

Greffe du notaire Edouard Glackemeyer, 17 avril 1816, inventaire après décès de François Perrault, marchand.

Greffe du notaire Louis Panet, 29 janvier 1820, inventaire après décès de Frederick Limpp, marchand.

Greffe du notaire Edouard Glackmeyer, 9 avril 1820, inventaire après décès de Marie Magdeleine Morin.

Archives nationales du Québec: Marchés de construction.
Les marchés de construction cités en bas de page dans le chapitre VI de cette étude proviennent de l'Annexe 1: Répertoire des marchés de construction de l'étude suivante:
MURTUBISE, LUC, (par Yves LAFRAMBOISE et Monique LA GRENADE-MEUNIER). La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820. Québec, ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 1986, 329 p.

Archives nationales du Québec: obligations.
Greffe du notaire Joseph Planté, 31 janvier 1809.
Greffe du notaire Félix Têtu, 6 février 1805.

Archives publiques du Canada, RG42, A1, Certificats d'enregistrement de navires.

INTRODUCTION

Pour les fins de ce rapport, nous avons utilisé deux sortes de sources de renseignements. Dans un premier temps, nous avons consulté des références imprimées, telles que des livres en histoire économique du Québec, en histoire des relations internationales et des articles de revues spécialisées en histoire. Le but de cette consultation a été de faire une synthèse couvrant, dans le chapitre I, le contexte géopolitique international depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'au tournant du XIXe siècle et ensuite une autre synthèse portant dans le chapitre II, sur les traits marquants de l'évolution économique de la province de Québec (après 1760), laquelle deviendra suite à la Constitution de 1791, le Bas-Canada.[1]

Lors de la préparation du chapitre III, qui est consacré au numéraire, nous nous sommes penchés également

1. Sur l'évolution du système politique, voir le rapport de Monique LA GRENADE-MEUNIER, *L'organisation sociale à Place-Royale (1760-1820)*, Québec, Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, Centre de documentation de Place-Royale, document inédit, septembre 1986, 221 p.

sur des sources imprimées afin de construire un résumé le plus complet possible.

Cette partie du rapport incluant les chapitres I, II et III a été très ardue à rédiger dans la mesure où il fallait condenser ces deux points que sont les relations internationales et la conjoncture économique. En effet, lorsqu'on sait que plusieurs volumes ont été consacrés à ces sujets, on peut mesurer l'ampleur du défi qu'a représenté pour nous la tentative de cerner avec le plus d'exactitude possible la scène internationale à partir du milieu du XVIIIe siècle et jusque dans les premières années du XIXe siècle, ainsi que les événements les plus marquants dans l'évolution de l'économie du pays. Il fallait nous assurer de retenir en particulier les points essentiels tout en en écartant d'autres qui avaient quand même une certaine importance. Une telle approche a été nécessaire car dans le cas contraire, nous aurions été forcés de produire plus d'une centaine de pages pour les trois premiers chapitres de ce rapport.

Néanmoins, nous croyons avoir réussi à dresser un tableau d'ensemble des deux points mentionnés ci-haut qui permettra aux lecteurs d'avoir une idée globale et presque complète de la conjoncture internationale et de

domaine économique, ce raisonnement est évidemment tout aussi applicable, car la conjoncture internationale a ses répercussions sur l'économie locale, surtout si l'on considère que nous avons affaire à une colonie qui dépend pour son développement économique de ses relations de dépendance envers sa métropole, l'Angleterre.

Après donc une lecture des ouvrages qui nous ont semblé les plus utiles et qui apparaissent en bibliographie, nous avons rédigé les trois premiers chapitres. A noter que nous avons surtout consulté des volumes qui traitent de la période 1760 à 1850, et cela dans le but d'en tirer une vision de longue durée du contexte commercial dans lequel s'inscrit le secteur de Place-Royale.

Pour les chapitres suivants, nous avons employé des sources manuscrites ainsi que La Gazette de Québec et les volumes du Dictionnaire biographique du Canada. Sur le plan méthodologique, la consultation et l'utilisation de différentes sources ayant un rapport avec le sujet traité s'avère nécessaire car en bout de ligne, on s'aperçoit qu'elles se complètent et permettent ainsi d'avoir une vue plus globale. En outre, la fonction des multiples données puisées à partir de ces

sources ajoute rigueur et pertinence à l'interprétation historique."

Les sources manuscrites utilisées pour ce rapport sont principalement les inventaires après décès. Nous avons en effet constitué un échantillon de 28 inventaires après décès de marchands dont les commerces se trouvaient à Place-Royale ou dans le secteur avoisinant pendant la période 1760-1820 (figure 1). En procédant au choix de 28 actes notariés parmi près d'une centaine répertoriée dans les fichiers du MAC (voir annexe 2), nous avons retenu deux critères. Tout d'abord, il fallait que l'inventaire retenu contienne des données sur le stock appartenant au commerçant ainsi qu'une énumération de ses dettes actives et passives, ou encore, qu'il décrive soit son stock, soit ses dettes.

Dans le but de tirer de ces inventaires le maximum d'informations, nous avons élaboré une grille d'analyse (voir un exemple de cette grille à l'appendice 7) dans laquelle apparaît toute la marchandise se trouvant dans le commerce du défunt. C'est à partir de cette grille que nous avons pu identifier exactement les différentes

---

2. A ce sujet, voir: George BERVIN, "Les sources archivistiques: leur utilisation dans l'étude de la bourgeoisie marchande bas-canadienne (1800-1830)", dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 38, no 2, (automne 1984), pp. 203-221.

Figure 1:
Localisation des marchands sélectionnés pour l'étude à Place-Royale.

Cette carte identifie les emplacements correspondant aux inventaires après décès de marchands. Il s'agit seulement des inventaires après décès contenant des stocks de marchandise qu'il a été possible de localiser dans le secteur à l'étude.

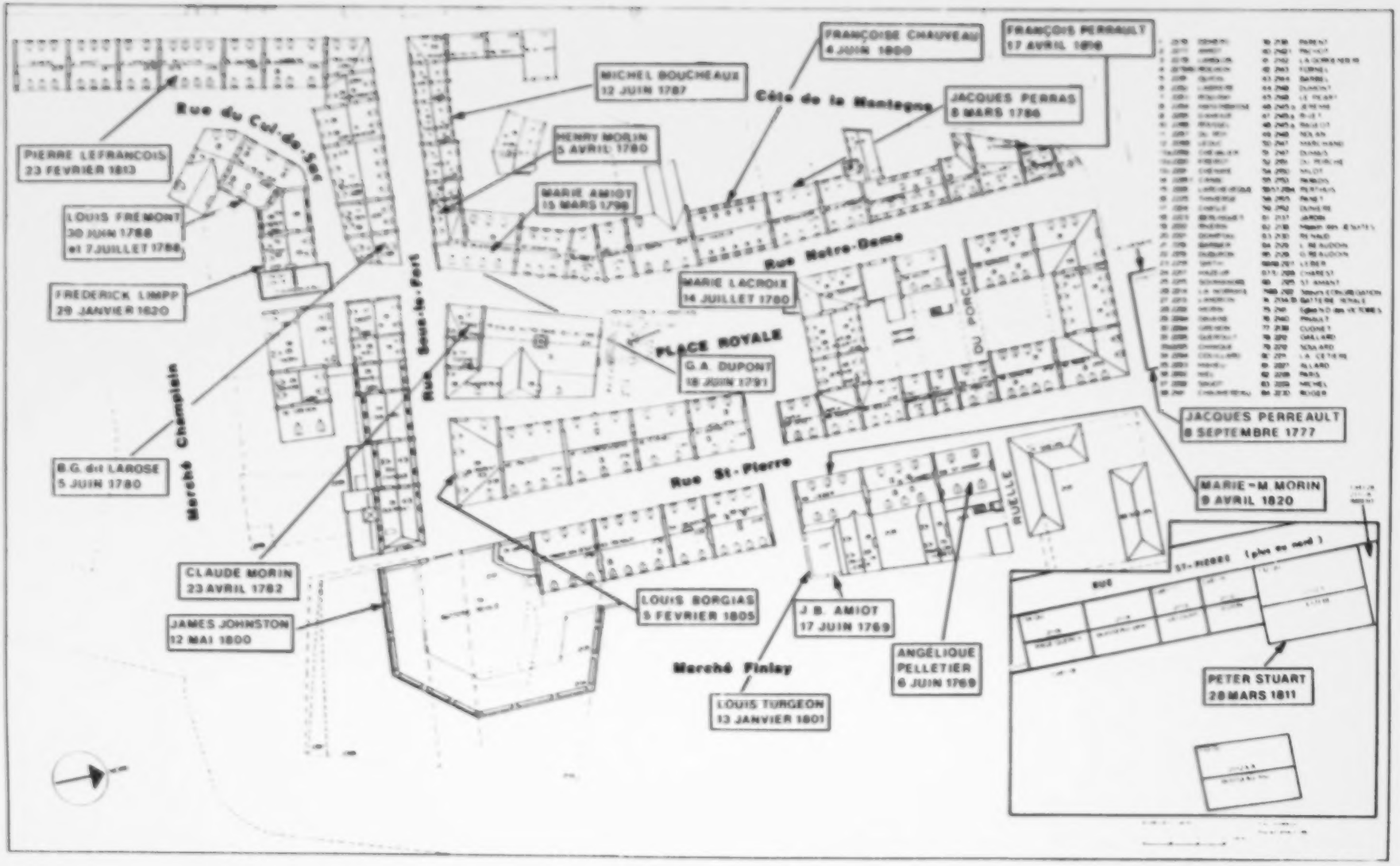
PIERRE LEFRANCOIS
23 FEVRIER 1813
LOUIS FREMONT
30 JUIN 1788
et 7 JUILLET 1788
FREDERICK LIMPP
29 JANVIER 1820
B.G. dit LAROSE
5 JUIN 1780
CLAUDE MORIN
23 AVRIL 1782
JAMES JOHNSTON
12 MAI 1800
MICHEL BOUCHEAUX
12 JUIN 1787
HENRY MORIN
5 AVRIL 1780
MARIE AMIOT
15 MARS 1798
MARIE LACROIX
14 JUILLET 1780
G.A. DUPONT
18 JUIN 1791
LOUIS BORGIAS
5 FEVRIER 1805
LOUIS TURGEON
13 JANVIER 1801
FRANÇOISE CHAUVEAU
4 JUIN 1800
FRANÇOIS PERRAULT
17 AVRIL 1810
JACQUES PERRAS
8 MARS 1786
JACQUES PERREAULT
8 SEPTEMBRE 1777
MARIE-M MORIN
9 AVRIL 1820
J.B. AMIOT
17 JUIN 1769
ANGÉLIQUE PELLETIER
6 JUIN 1769
PETER STUART
28 MARS 1811
Rue du Cul-de-Sac
Côte de la Montagne
Rue Notre-Dame
Rue St-Pierre
Rue Sous-le-Fort
Marché Champlain
PLACE ROYALE
Marché Finlay
RUELLE
DU PORCHE
ST-PIERRE (plus au nord)
RUE

sortes d'articles vendus par les commerçants de ce secteur. Ces articles ont été répartis en neuf catégories analysées dans le chapitre IV. Cependant, cette méthode présentait quelques lacunes quant à l'identification de tous les produits de consommation vendus par les commerçants au cours de la période. En effet, l'échantillon d'inventaires après décès retenus ne permet pas de remarquer l'apparition de produits nouveaux au cours de la période 1760-1820.

Tout d'abord, les marchandises répertoriées dans les inventaires pour la sous-période 1760-1790 sont en très grande majorité des produits du textile. Il devient donc impossible de savoir à quel moment précis tel produit de consommation a pu être importé et mis en vente à Place-Royale. Si certaines denrées comestibles n'apparaissent pas dans les inventaires des marchands retenus pour les fins de ce rapport, cela ne signifie pas qu'elles ne sont pas pour autant sur les étagères d'autres commerçants du secteur. De fait, on ne trouve presque pas mention, dans les inventaires après décès de la sous-période 1760-1790, des spiritueux et des produits domestiques (voir les tableaux 9 et 10). Or, doit-on conclure que ces deux catégories de marchandises n'étaient pas disponibles à l'époque à Place-Royale? Nullement, car une lecture attentive de La Gazette de Québec pour la même sous-période nous a permis de

constater que les spiritueux et les produits domestiques étaient couramment vendus.

Les mêmes difficultés nous attendaient au moment de dresser la liste des produits "de bouche". Les mêmes inventaires après décès (1760-1790) ne contiennent pas de denrées comestibles, surtout celles importées. Mais un inventaire de la période 1791-1820 révèle pour sa part la présence de différentes sortes de denrées alimentaires. On pourrait dès lors sauter à la conclusion que tous ces "jambons, prunes, poivre, fromages, beurre" retracés dans l'inventaire après décès du marchand Frederick Limpp (datant de 1820) sont apparus à Place-Royale pendant la période 1791-1820. Une telle affirmation serait erronée, car encore une fois La Gazette de Québec de la période 1764-1790 nous rapporte l'existence de ces différents produits de consommation importés.

Dans le but d'éviter des interprétations douteuses quant à la date exacte de l'apparition des divers produits en vente à Place-Royale, nous avons jugé plus prudent d'abandonner notre idée première qui consistait à dresser deux tableaux différents. Le premier aurait été consacré à l'énumération des produits en vente pendant la période 1760-1790 et le second tableau au-

rait contenu les mêmes éléments mais pour la période 1791-1820. En théorie, ces deux tableaux nous auraient peut-être permis d'observer à l'intérieur de quelle période certaines marchandises ont été mises en vente. Cependant, devant les obstacles que nous avons rencontrés et expliqués ci-haut, nous avons préféré sagement ne pas diviser la grande période 1760-1820. Alors donc, le tableau qui est consacré à la catégorie "Spiritueux" énumère les principaux vins et les liqueurs enivrantes qui étaient en vente chez les commerçants du secteur de Place-Royale au cours des années 1760-1820. Cette méthode a été appliquée également aux huit autres catégories de produits ayant fait l'objet d'un tableau.

Par ailleurs, dans certains secteurs de consommation il est probable que s'il n'y a pas eu apparition de nouveaux produits à l'intérieur de la période, cela ne veut pas dire qu'il n'y a eu pour autant amélioration au niveau de la qualité et de la quantité. Le secteur du textile en est un bon exemple. Ainsi, nous avons voulu savoir s'il y a eu mise en marché à Place-Royale de nouvelles sortes de tissus importés d'Europe par les commerçants pendant la période étudiée. Dans ce but, nous avons divisé les inventaires après décès faisant partie de l'échantillonnage en deux sous-périodes: 1760-1790 et 1791-1820. Après avoir dressé systémati-

quement la liste de toutes les sortes de tissus se trouvant dans les stocks des commerçants de la sous-période 1760-1790, nous avons par la suite voulu procéder de la même manière pour la deuxième sous-période. Or, nous nous sommes vite aperçus que presque tous les tissus qui apparaissent dans les inventaires des marchands de la deuxième sous-période étaient déjà vendus à Place-Royale depuis la période 1760-1790. Les changements constatés dans le secteur du textile d'une sous-période à l'autre se situaient au niveau d'une plus grande disponibilité (plus grande quantité) de certains tissus en magasin, comme par exemple la soie. De plus, il est possible de croire qu'avec l'amélioration des moyens de production en Angleterre pendant la période 1791-1820, les tissus ont gagné en qualité et en durabilité. N'ayant donc pas noté l'apparition de nouveaux tissus à partir des inventaires (périodes 1760-1790 et 1791-1820), nous avons décidé de dresser un tableau unique pour la catégorie tissus et articles de mercerie. C'est-à-dire que le tableau énumère toutes les sortes de tissus en vente chez les commerçants qui avaient l'habitude d'en garder en stock dans le secteur de Place-Royale pendant la période 1760-1820.

L'avantage de la méthodologie que nous avons adoptée, c'est qu'elle permettra à ceux qui font de l'interpré-

tation pour une exposition, par exemple, d'être certains d'avoir la liste des tissus les plus couramment portés par la population de la ville de Québec au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle et jusqu'en 1820. On aura par ailleurs compris que les étoffes fabriquées par les habitants des campagnes environnantes pour leur propre besoin n'apparaissent pas dans le tableau, car les commerçants n'étaient pas très disposés à vendre ce genre de produits et, qu'en plus, l'habitant qui en fabriquait n'avait pas de surplus de production qu'il aurait pu vendre sur le marché de Place-Royale. L'aurait-il voulu, que la concurrence des produits du textile importé d'Europe et en vente à Place-Royale aurait rendu cette tentative non rentable.

Ainsi donc, pour pallier aux lacunes des 20 inventaires, nous avons utilisé en complément les abondantes informations qui se trouvent dans La Gazette de Québec. Les données que nous y avons trouvées nous ont permis de combler le manque de renseignements remarqué dans l'échantillon de base.

En fait, ces deux sources (les inventaires après décès et La Gazette de Québec) se complètent. Là où la première n'a pas pu répondre à nos interrogations, la deuxième a pris la relève. Ainsi, pour la rédaction du

chapitre portant sur le crédit dans le secteur de Place-Royale, il est évident que le journal ne nous aurait pas fourni les renseignements nécessaires à son élaboration. La section des dettes actives et passives des inventaires après décès des marchands ayant été actifs dans le secteur de Place-Royale nous a permis d'écrire cette partie du rapport. Par contre, pour celle se rattachant aux produits de consommation, les inventaires ne contenaient pas de données sur les arrivées au port de Québec des navires qui apportaient des cargaisons de marchandises aux commerçants. Nous avons donc consulté La Gazette de Québec qui, elle, renferme ce genre d'informations. On voit donc l'importance de cette source imprimée dans la préparation de ce rapport.

Quant au chapitre qui porte sur les commerçants de Place-Royale, nous avons pris une partie de nos informations dans les premières pages des inventaires des commerçants composant notre échantillon; ces premières pages contiennent une série de renseignements sociologiques sur la cellule familiale et nous pouvons y retracer:

> la (ou les) professions du défunt, son origine ethnique, son lieu de résidence et le régime matrimonial qu'il avait choisi. Dans le cas d'un individu qui a été marié [...], les pages de présentation de

> l'inventaire indiquent le nom de son épouse (dans l'ensemble, c'est le nom de jeune fille qui est donné) et les prénoms de ses enfants [...] Toujours en ce qui concerne le portrait sociologique de la famille, nous pouvons calculer le moyenne du nombre d'enfants par catégorie socio-professionnelle.[3]

Alors donc, l'utilité des premières pages de cet acte notarié pour brosser un profil d'ensemble des commerçants du secteur ne fait plus de doute. D'autre part, nous avons aussi puisé des données dans les recensements de 1792, de 1795, de 1798 et de 1805 qui nous ont permis de voir l'évolution des catégories professionnelles des groupes ethniques des individus qui y demeuraient.[4] Et enfin, pour compléter ce chapitre sur les commerçants de Place-Royale, nous avons aussi lu des biographies de marchands qui ont vécu ou tenu boutique dans le secteur de Place-Royale au cours de la période. Ces biographies ont été publiées par différents auteurs dans le Dictionnaire biographique du Canada. Une liste des marchands qui ont eu droit à une biographie dans cet ouvrage apparaît à l'appendice 3 de ce rapport. Par les différentes sources consultées pour la rédaction de certains chapitres de ce rapport, on peut déceler la recherche d'une certaine rigueur sur le plan de

---

3. Ibid., pp. 204-205.
4. Sur les recensements, voir J.D. PLESSIS, 'Dénombrements de Québec faits en 1792, 1795, 1798 et 1805', dans Rapports de l'Archiviste de la Province de Québec, pour 1946-1947.

le matériau. En effet, d'avoir fait appel à de multiples sources qui fournissent par ce rejaillissement, mais nous, de dégager une tendance générale sur la fonction commerciale de Place-Royale.

L'aspect réglementation du commerce, que nous pensions traiter dans un chapitre indépendant, a été fondu dans les divers chapitres auxquels les lois et réglements relatifs au commerce se rattachaient par la nature même du sujet. Rappelons qu'à cette époque, les lois sur le commerce touchent principalement les problèmes d'uniformisation des mesures (traité dans le chapitre du même nom), le contrôle du prix du pain et de certains produits de base, le pilotage sur le Saint-Laurent et la sécurité dans le port (mentionné dans le chapitre VII) et le fonctionnement du marché de la basse-ville (traité dans le chapitre VII). Cette façon de procéder rend l'information sur la réglementation moins aride et plus en relation avec la réalité économique telle que la présente le rapport.

L'information archéologique se retrouve dans presque tous les chapitres du rapport-synthèse et nous avons procédé de la façon suivante pour intégrer les données. Du fait où à mesure que des chapitres du volet archéologique étaient terminés (voir annexe II), ils étaient

remis aux auteurs du rapport-synthèse afin qu'ils en prennent tout de suite connaissance. Une fois la rédaction du volet archéologique terminée, l'information contenue dans ce volet a été confrontée de façon systématique au plan détaillé du rapport-synthèse. À toutes les fois où la dimension archéologique permettait d'illustrer, de confirmer, de préciser ou de compléter les données historiques, nous l'avons noté, afin d'y insérer cette information.

À cet égard, le chapitre VII est un peu particulier car l'essentiel de l'information nouvelle apportée par l'archéologie concernait le développement physique de l'îlot Estèbe-Fargues et les types d'embarcations retrouvées dans le sol, alors que dans le reste du rapport, cette information concerne surtout les produits en circulation. Ce chapitre est basé d'ailleurs sur des sources différentes du reste du rapport puisqu'en plus des marchés de construction et d'ouvrages portant sur la navigation, les cartes, plans et gravures anciennes ont largement été utilisés.

Dans les autres chapitres du rapport, l'information archéologique a été utilisée de différentes façons. Évidemment, l'aspect illustration est le premier auquel on pense, et nous avons opéré un choix d'objets repré-

[illegible]

[illegible]

de la vaste collection archéologique de Place-Royale a été fait, quels furent les objets analysés et quels furent ceux pour lesquels les informations existantes ont été jugées satisfaisantes pour les fins de notre démonstration, et dans quel esprit nous avons choisi de présenter la collection archéologique dans cette annexe.

Le corps principal du rapport-synthèse est suivi par une série d'appendices qui apportent des compléments d'information à certains aspects du sujet, dont l'appendice 2, qui donne la liste des commerçants propriétaires ou locataires d'un immeuble à Place-Royale.

Deux annexes complètent le rapport-synthèse: une présentation analytique de la collection archéologique en fonction du commerce et un fichier descriptif des inventaires après décès retenus pour les fins de l'étude.

CHAPITRE I

LE CONTEXTE GÉOPOLITIQUE INTERNATIONAL APRÈS 1757

Sur la scène mondiale, la deuxième moitié du XVIIIe siècle vit la fin de la guerre de Sept Ans qui avait débuté en 1757 et dont les deux principaux antagonistes étaient l'Angleterre et la France.

La guerre de Sept Ans et son prolongement nord-américain

Le conflit qui se déroula sur le sol européen connut son prolongement dans les colonies appartenant aux deux belligérants. En Amérique du Nord, la rivalité franco-anglaise, qui prit une dimension sans précédent, se termina à l'avantage des Anglais. En effet, la France, trop engagée dans le conflit sur la scène européenne, ne pouvait pas ou n'avait pas jugé bon d'expédier suffisamment de ressources humaines et matérielles en Nouvelle-France. Ainsi, en 1758, pendant que l'Angleterre envoyait 14,000 soldats en Amérique du Nord et qu'elle en ajoutait 9,000 en 1759, de même qu'une flotte de combat importante, la France, pour sa part, n'alignait pour défendre son vaste territoire de l'Amérique du Nord, que 9,000 soldats environ et des miliciens

de formation militaire douteuse. Cependant, malgré la supériorité écrasante des Anglais qui avaient compris l'utilité d'avoir un empire colonial, les troupes françaises parvinrent à remporter quelques batailles. Par exemple, en 1756, le colonel de Bougainville s'empara du fort Oswego et, l'année suivante, conquit le fort William Henry situé à l'entrée de la vallée de l'Hudson. Deux ans plus tard, le marquis de Montcalm réussit à stopper une armée anglaise de plus de 20,000 soldats lors de la bataille de Ticonderoga. En dépit de ces victoires, la situation des Français se détériorait sur le plan militaire. De fait, en 1758, Louisbourg se révéla incapable de résister à une attaque massive de la flotte anglaise et tomba aux mains de celle-ci. Dès lors, la défaite totale des troupes françaises paraissait presque inévitable. Nous connaissons la suite: la ville de Québec capitula en 1759 malgré une résistance française acharnée sur les plaines d'Abraham, et le gouverneur de Vaudreuil déposa les armes à Montréal devant les Anglais l'année suivante. Le dernier bastion de la monarchie française en Nouvelle-France venait de s'écrouler.

L'officialisation de cette perte se fit par le traité de Paris, en 1763, quand la France céda à l'Angleterre "le Canada avec toutes ses dépendances" ainsi que les autres îles et les côtes dans le golfe du Saint-Lau-

rent. Par ce traité, la France venait de perdre la presque totalité de ses territoires coloniaux, sauf quelques possessions aux Antilles et quelques comptoirs commerciaux ailleurs dans le monde. En France même, on ne mesura peut-être pas immédiatement ce que représentait l'extraordinaire perte d'un territoire comme la Nouvelle-France, que Voltaire qualifia de "quelques arpents de neige". Pour les Français, l'important était que le traité de Paris leur permettait de conserver leurs nombreuses plantations de sucre et d'autres produits exotiques des Antilles nécessaires au commerce. La France se disait d'ailleurs convaincue, comme le souligne Jacques Droz, de conserver "les parties les plus riches de son empire colonial et [que] ce n'était que des possibilités de colonisation qu'elle sacrifiait à l'Angleterre".[1] La France croyait, en outre, qu'en Amérique du Nord "l'empire colonial que s'[était] constitué l'Angleterre n'[était] ni solide ni durable".[2]

La révolution américaine a aussi ses incidences

A ce dernier sujet, la France avait vu juste car, moins d'une décennie après le traité de Paris, l'Angleterre devait faire face aux rébellions de ses colonies situées au sud de la province de Québec. Cette période,

---

1. Jacques DROZ, Histoire diplomatique de 1648 à 1919, Librairie Dalloz, Paris, 1959, p. 136.
2. Loc. cit.

connue comme étant la Révolution américaine, débuta vers 1770 et se termina en 1783 par le traité de Versailles. Par ce traité, la Grande-Bretagne reconnaissait une situation de fait puisque, depuis 1776, les Treize Colonies avaient déclaré leur indépendance totale vis-à-vis de leur ancienne métropole. La perte des Treize Colonies eut comme conséquence pour l'Angleterre l'effondrement d'une partie de son empire colonial de l'Amérique du Nord.

Ironiquement, la France avait d'une certaine façon contribué à la perte des Treize Colonies, en participant directement au conflit du côté des insurgés. La présence de militaires français remarquables, notamment celle du marquis de La Fayette, du général de Rochambeau et de l'amiral D'Estaing lors de grandes batailles contre les troupes anglaises sur le territoire de la jeune république des Etats-Unis, fut parfois déterminante. Ainsi, le Français de Grasse aida avec sa flotte à bloquer les troupes anglaises à Yorktown en 1782.

La Révolution américaine eut des effets directs sur le Canada. Dès 1775, les troupes américaines envahirent le pays et assiégèrent même Québec après s'être emparé de Saint-Jean et de Montréal. Le Canada fut donc directement touché par la guerre d'Indépendance américaine parce que ce pays était aussi une colonie de la

couronne britannique. De plus, des citoyens américains désireux de demeurer de loyaux sujets de sa Majesté préférèrent se réfugier au Canada, et cela résulta en l'arrivée en grand nombre de Loyalistes venant des Etats-Unis tout au cours du conflit, de 1770 à 1783. Cette situation créa des tensions avec la majorité francophone de la province de Québec, car les nouveaux arrivés voulaient rester britanniques et conserver leurs lois, leurs coutumes et leurs traditions.

D'autre part, à cause du traité de Versailles de 1783, signé entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, cette dernière céda aux Américains de nombreuses portions du territoire canadien, dont la région située au sud-ouest des Grands Lacs.[3] Cette cession eut des répercussions importantes sur l'économie du Canada, car le territoire où se faisait la chasse des fourrures se trouva réduit d'autant pour les grandes compagnies et les coureurs des bois.

---

3. Pour en savoir plus long sur la nouvelle délimitation de la frontière entre les Etats-Unis et les colonies de l'Amérique du Nord britannique d'après les termes du traité de Versailles (qu'on identifie aussi sous le nom de traité de Paris de 1783), voir Adam SHORTT et Arthur G. DOUGHTY, Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1759-1791, Ottawa, Imprimeur du roi, 2e édition, 2e partie, 1921, pp. 716-720.

L'arrivée des Loyalistes au Canada

Par ailleurs, si, depuis la Conquête peu de Britanniques avaient immigré au Canada, l'arrivée en grand nombre des Loyalistes en provenance des Etats-Unis modifia le contexte démographique du Canada, puisque le nombre d'anglophones s'accrut de façon substantielle. En outre, plusieurs parmi ces nouveaux venus, qui s'installèrent en grande majorité dans les Cantons de l'Est, en vinrent à exercer des activités commerciales et à entrer en concurrence directe avec les agriculteurs canadiens-français dans la vente de produits agricoles et autres: bestiaux, volailles, laine, sucre d'érable, etc. Certains Loyalistes achetèrent rapidement à bas prix de nombreuses seigneuries des mains d'anciens seigneurs canadiens-français, dont le pouvoir économique se dégradait depuis la Conquête. Et enfin, plusieurs monopolisèrent le secteur de l'import-export à cause des liens familiaux, des relations d'affaires et des amitiés qu'ils avaient conservés en Angleterre et même aux Etats-Unis.

La conjoncture internationale affectait de façon certaine la colonie du Canada au cours de ces dernières décennies du XVIIIe siècle, et la suite ne le démentit pas.

L'Europe de 1789 à 1815

De nouveau vers la fin du XVIIIe siècle, les événements qui se déroulèrent sur la scène européenne se firent sentir à plus ou moins long terme dans le territoire devenu depuis peu le Bas-Canada.

En effet, en 1791, le Parlement britannique vota un Acte constitutionnel qui partageait la province de Québec en deux territoires: le Bas-Canada et le Haut-Canada, ce dernier devant surtout servir à accueillir les nouveaux immigrants anglais et américains.[4] D'une certaine façon, c'est à cause de la conjoncture internationale de la fin du XVIIIe siècle que le Bas-Canada connut ensuite des changements économiques majeurs.

Sur la scène européenne depuis 1787 la France était aux prises avec des problèmes politiques et sociaux sérieux, qui atteignirent leur paroxysme en 1789 lors de la prise de la Bastille par les émeutiers parisiens.

---

4. Pour une analyse détaillée de la constitution de 1791, voir l'étude d'Henri BRUN, La formation des institutions parlementaires québécoises, 1791-1838, Les Presses de l'Université Laval, 1970, 281 p. Pour ceux qui s'intéressent aux tractations qui ont conduit l'Angleterre à mettre en place une nouvelle constitution, en 1791, dans sa colonie ainsi qu'à l'opinion des élites des deux groupes ethniques sur l'avènement de cette loi, voir Pierre TOUSIGNANT, "Problématique pour une nouvelle approche de la Constitution de 1791" dans la Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 27, no. 2, (septembre 1973), pp. 181-234.

Dès lors, les bouleversements sociaux et politiques se précipitèrent et, le 26 août 1789, ce fut la "Déclaration des Droits de l'Homme", qui servit de modèle par la suite à plusieurs autres pays épris de justice sociale.

Le contexte des guerres napoléoniennes

Un tel changement politique ne laissa pas les autres pays européens indifférents, et de nouvelles guerres entre la France révolutionnaire et les autres puissances coalisées commencèrent: ce furent les guerres de la révolution et, à partir de 1799, les guerres napoléoniennes.

L'Angleterre qui voulait défendre ses intérêts économiques et ses alliances politiques sur le continent intervint contre la France. A toutes fins pratiques, les deux pays furent en guerre de 1790 à 1814, mise à part la brève paix d'Amiens de 1802.

Durant ces guerres, la Grande-Bretagne réussit à prouver sa supériorité sur le plan naval. C'est ainsi que la marine française fut détruite à Aboukir (Egypte) en 1798 par la flotte de l'amiral Nelson, qui bloquait du même coup le général Napoléon Bonaparte parti conquérir l'Egypte.

Pendant ce temps, en France même, les manoeuvres politiques se multipliaient entre les divers courants politiques et Bonaparte, qui était revenu secrètement d'Egypte en 1799. Lors de son arrivée, il avait été accueilli par la population et par certains politiciens comme le sauveur providentiel de la nation. Il fut donc nommé l'un des trois consuls chargés d'administrer le pays. Toutefois, les guerres avec les puissances européennes, qui s'étaient coalisées pour contrer l'expansion des idées révolutionnaires de la France, se poursuivirent.

La paix d'Amiens, signée en 1802 entre l'Angleterre et la France, ne dura qu'une année environ, et les hostilités entre les deux puissances recommencèrent de plus belle. En 1804, Bonaparte se proclama empereur et il devint évident qu'il voulait se créer un véritable empire français sur le territoire européen. Mais il s'avérait tout aussi évident que la Grande-Bretagne s'opposait à la formation d'un tel empire qui mettrait en péril ses intérêts économiques en Europe.

Le 21 octobre 1805, la bataille de Trafalgar, au cours de laquelle la "Royal Navy" écrasa la flotte française, permit à l'Angleterre d'asseoir son hégémonie indiscutable sur les mers. Cependant, la grande victoire française à Austerlitz en décembre de la même année

constitua une réponse à la victoire anglaise sur mer, et l'empereur força de nombreux pays à signer des traités avec la France.

Par ailleurs, se rendant compte qu'il ne pouvait vaincre l'Angleterre à cause de la puissance navale de celle-ci, Napoléon proclama en 1806 à Berlin le "Blocus continental". Par cette mesure, il "décrète les îles britanniques en état de blocus; tout commerce avec elles se trouvait interdit, tout bâtiment venant d'Angleterre ou de ses colonies se verrait interdire les ports de l'Empire."[3]

De fait, en plus de la stratégie militaire, Napoléon venait d'ajouter une dimension économique à la guerre dans l'espoir de vaincre la Grande-Bretagne. Cette décision d'imposer le blocus aux îles Britanniques eut des répercussions importantes dans le Bas-Canada. Sans s'en rendre compte, l'Empereur des Français venait de donner un "coup de pouce" extraordinaire à l'économie bas-canadienne car, en 1807, la métropole anglaise se tourna vers sa colonie pour exploiter à ses propres fins les ressources naturelles quasi inépuisables de la province.

---

3. Jacques DROZ, op. cit., p. 243.

L'Angleterre depuis le XVIIIe siècle était la première puissance navale dans le monde et sa marine marchande était présente sur tous les océans. Or, pour conserver cette suprématie, il fallait que la "Royal Navy" puisse mettre continuellement des navires en chantier. Ce royaume faisait face depuis le XVIe siècle à une certaine pénurie de bois de qualité pouvant être utilisé pour la construction des navires. La production intérieure ne pouvant suffire à la demande, la nécessité de s'approvisionner ailleurs si le royaume voulait conserver la maîtrise des mers se fit sentir. Les sources principales d'importation de ce que les historiens européens appellent "naval stores"[6] de l'Angleterre venaient exclusivement au XVIIIe siècle des pays de la Baltique, c'est-à-dire de la Norvège, de la Prusse, de la Suède et de la Russie, et dans une moindre mesure des Etats-Unis. Quant au bois en provenance des colonies de l'Amérique du Nord britannique, en l'occurrence du Canada, il n'était pas considéré comme de très bonne qualité par les constructeurs de la "Royal Navy" qui en importaient très peu.

---

6. "Naval stores" c'est-à-dire les matières premières et produits transformés pouvant servir à la construction navale. Il s'agit notamment du bois, du chanvre, du lin, du goudron et de la térébenthine. Voir à ce sujet François CROUZET, <u>L'économie britannique et le blocus continental (1806-1813)</u>, Tome I, Presses universitaires de France, 1958, 408 p.

Dans un siècle où le navire en bois avait la faveur des constructeurs du monde entier, la Grande-Bretagne dépendait des pays étrangers pour son approvisionnement en cette matière première. Or, l'Amérique du Nord se trouvait très loin de l'Europe, tandis que les ports de la Baltique étaient relativement proches de l'Angleterre. On avait compris depuis longtemps que la différence des coûts du taux de fret était plus avantageuse si les "naval stores" provenaient des ports de la Baltique plutôt que des colonies de l'Amérique du Nord.[9]

D'autre part, il convient de noter que la Grande-Bretagne importait plus de bois des Etats-Unis que du Canada, à cause de la qualité supérieure de certains bois américains. Mais il s'agissait d'un commerce qui avait ses limites, à cause justement du coût d'achat moins élevé et des frais de transport moindres des bois de la Baltique.

Depuis les dernières décennies du XVIIIe siècle, l'Angleterre se rendait compte de la précarité de sa situation vis-à-vis de l'étranger relativement à l'importation des produits reliés à la construction navale.

9. En 1808, à la veille du blocus continental, le coût d'importation du bois canadien par l'Angleterre atteignait deux fois celui de l'importation du même produit de l'Europe du Nord. Voir Fernand OUELLET, op. cit., p. 99.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Américains déclarèrent la guerre à l'Angleterre. La guerre de 1812-1814, comme on la désigne, se déroule en partie au Canada encore une fois et plus particulièrement dans le Haut-Canada. Les troupes américaines parvinrent, en effet, à occuper York (Toronto) en 1813. Quant à la situation dans le Bas-Canada, De Salaberry, avec une troupe peu nombreuse d'environ 1,600 hommes, parvint cette année-là, lors de la bataille de Châteauguay, à arrêter les Américains qui voulaient marcher sur Montréal. La seconde guerre anglo-américaine prit fin officiellement l'année suivante lorsque les deux belligérants signèrent un traité de paix. Quant aux événements en Europe, ils se terminèrent en 1815 par la défaite de Napoléon à la bataille de Waterloo. L'Angleterre, après le traité de Vienne de 1815, sortit grande gagnante de ce conflit qui avait duré près de vingt-cinq ans. Au niveau territorial, elle avait obtenu de nouvelles colonies, Tobago et Sainte-Lucie aux Antilles, entre autres, et sa suprématie incontestée sur les mers lui garantissait l'écoulement de ses produits sur les marchés situés partout dans le monde.

L'Angleterre tire avantage du conflit

Ce conflit avec la France, qui s'était avéré si long, avait incontestablement permis à la révolution industrielle de prendre un second souffle et dorénavant la

Grande-Bretagne se trouvait en mesure d'inonder l'Europe et ses colonies de produits textiles et métallurgiques ainsi que de machines, comme les moteurs à vapeur.[9]

Après les guerres napoléoniennes, l'Angleterre investit des capitaux énormes dans ses colonies de l'Amérique du Nord pour le développement d'une infrastructure routière et de voies navigables dans l'éventualité d'un nouveau conflit avec les États-Unis. De plus, le gouvernement anglais ayant compris toute l'importance de ses colonies de l'Amérique du Nord, tant du point de vue militaire et politique qu'économique, consolida ses rapports commerciaux avec elles. Quant à ses relations commerciales d'autrefois avec ses anciens fournisseurs de "naval stores" de l'Europe du Nord, elles ne furent plus les mêmes, et le gouvernement anglais préféra favoriser ses possessions de l'Amérique du Nord britannique au moment, par exemple, d'importer du bois pour la construction navale.

---

9. La collection archéologique de Place-Royale renferme des produits céramiques importés d'Angleterre qui témoignent d'innovations techniques et de sa vigueur industrielle. La mise au point du creamware par exemple, par Wedgewood en 1760, aboutira aux premières productions céramiques massives.

De la province de Québec ... au Bas-Canada

Dès la capitulation de Québec en 1759, la Nouvelle-France est soumise à un régime militaire qui demeurera en vigueur jusqu'en 1764. Le pays sera désormais dirigé par trois commandants militaires dont l'un sera responsable de la région de Québec, l'autre de celle de Trois-Rivières et un troisième, de la région de Montréal. Ces trois gouverneurs, James Murray, Ralph Burton et Thomas Gage, disposent, pour administrer le nouveau territoire conquis par l'Angleterre, de pouvoirs étendus et ils vont faire des efforts réels en vue de rétablir une situation économique devenue désastreuse à cause de la guerre. Ainsi, pendant le régime militaire, le gouverneur de Québec, le commandant Murray, énonce une série de règlements en vue d'empêcher certains marchands de spéculer sur les denrées de base comme le blé et la farine.

En 1763, le Traité de Paris officialise la fin des hostilités entre l'Angleterre et la France, et cette dernière cède à l'Angleterre la Nouvelle-France. La nouvelle métropole anglaise édicte la même année la "Proclamation royale" qui stipule, entre autres choses, que dorénavant l'ancienne colonie française se nommera la "Province of Quebec". En plus de changer le nom du pays, cette proclamation impose les institutions de type britannique aux habitants du territoire. Les

anciennes lois sont supprimées et remplacées par les lois en vigueur en Angleterre. La Proclamation royale met aussi en place l'Eglise anglicane et permet à peine à l'Eglise catholique de continuer d'exister. Au niveau administratif, elle prévoit la nomination par Londres d'un gouverneur et que ce dernier sera assisté d'un Conseil exécutif dans l'administration de la "Province of Quebec". Les membres de ce Conseil exécutif seront eux aussi nommés par Londres.

Le but de la Proclamation royale de 1763 est l'assimilation rapide des Canadiens-français par une arrivée massive de nouveaux colons en provenance du Royaume-Uni. En effet, Londres croit alors que l'instauration d'institutions à caractère britannique dans la colonie attirera une vague d'immigrants susceptibles, au fil des années, de placer les Canadiens-français en minorité et de progressivement les assimiler à cette nouvelle majorité. Cependant, avec les années, l'arrivée de ces immigrants tant attendus ne se produit pas et les Canadiens-français continuent d'accroître leur nombre. De plus, ni la Conquête, ni la politique de 1763 ne modifient le portrait démographique et socio-économique du territoire. Malgré la présence de fonctionnaires britanniques, les élites d'avant la Conquête demeurent les mêmes, c'est-à-dire le clergé catholique

et les seigneurs, et la masse de la population continue d'être rurale.

L'agitation que connaît la Nouvelle-Angleterre au cours de l'année 1773-1774 incite l'Angleterre à reformuler sa politique dans la Province de Québec, car il s'avère préférable, selon les Britanniques, de s'attirer les Canadiens-français au lieu de les laisser perméables à l'agitation se déroulant au sud de la frontière. C'est dans un tel contexte que l'Angleterre adopte l'Acte de Québec en 1774, lequel annule d'une certaine façon la Proclamation royale de 1763. La loi de 1774 consacre le retour des institutions de l'ancien régime. En effet, elle rétablit notamment la pratique religieuse catholique et permet de nouveau aux curés de percevoir la dîme; les lois civiles françaises sont remises en vigueur et le régime seigneurial reprend droit de cité. Par ailleurs, l'Acte de 1774 crée un Conseil législatif nominatif de dix-sept à vingt-trois membres.[10]

L'Acte de Québec de 1774 ne constitue qu'une étape dans l'évolution socio-politique de la Province de Québec. Au lendemain de la Révolution américaine, en 1784, l'élite marchande anglaise de la province s'alliera aux

---

10. Concernant l'historique et le rôle du Conseil législatif, voir Gustave TURCOTTE, Le Conseil législatif de Québec, 1774-1933, Editeur l'"Eclaireur", Beauceville, Québec, 1933, 286 p.

élites canadiennes-françaises pour revendiquer auprès de la métropole une chambre d'assemblée élue par les citoyens. Une pétition en ce sens préparée conjointement par les deux groupes en 1784 (c'est-à-dire par les marchands britanniques et la classe moyenne canadienne-française) est envoyée à Londres. Les pétitionnaires demandent au gouvernement britannique la mise en place dans la province d'une chambre d'assemblée dont les membres seraient élus par l'ensemble des citoyens. Même si cette pétition émane des deux élites, chacune y voit d'une certaine manière ses intérêts propres. Le groupe des marchands coloniaux qui monopolisent déjà les leviers économiques croit pouvoir, grâce au monopole qu'ils exercent sur le plan de l'économie, imposer à long terme dans la future chambre des élus leur vision du développement économique pour la province. Par contre, les élites canadiennes-françaises envisagent la création d'une chambre d'assemblée, comme un moyen d'acquérir à long terme le pouvoir politique dont elles ne disposent pas encore.

Ainsi lorsqu'en 1791, le Parlement de Londres vote l'Acte Constitutionnel, les deux groupes approuvent cette loi qu'ils revendiquaient depuis quelques années déjà. Les grands marchands se révèlent enchantés de cette nouvelle Constitution qui devra être appliquée

dans la province en 1792, et comme le souligne l'historien Pierre Tousignant:

> Les notables de la Haute-Ville purent se payer un "très élégant dîner" à l'Auberge de Franks tandis qu'au Café des Marchands de la Basse-Ville, rue Saint-Pierre, le repas fut plus frugal. On y porta de nombreux toasts...[11]

Comme on peut s'en rendre compte par la citation ci-haut, les grands commerçants de la ville de Québec ont leur lieu de rencontre dans le secteur de Place-Royale, car ils fêtent un événement important dans un édifice situé rue Saint-Pierre.

L'Acte Constitutionnel divisera la province en deux entités géographiques distinctes: le Bas-Canada, c'est-à-dire le Québec d'aujourd'hui, et le Haut-Canada, la province d'Ontario actuelle. Les deux provinces se verront attribuer une structure politique et administrative semblable par laquelle chacune recevra un lieutenant-gouverneur assisté de ses Conseils exécutif et législatif, en plus d'une chambre d'assemblée dont les membres seront élus. La première élection au Bas-Canada a eu lieu en 1792 et, très rapidement, les problèmes existant entre les différentes structures mises en place par la Constitution de 1791 apparaîtront. Les Conseils jouiront, en effet, d'un droit de veto relati-

---

11. Pierre TOUSIGNANT, op. cit., p. 127.

vement aux lois votées par la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, créant ainsi une situation on ne peut plus conflictuelle.[12]

---

12. Concernant le partage des pouvoirs administratif et politique issu de la Constitution de 1791, voir Arthur G. DOUGHTY et Duncan A. Mc ARTHUR, Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1791-1818, Archives Publiques, Ottawa, 1915, 582 p.
En ce qui concerne les articles de la loi constitutionnelle, on peut les trouver dans Adam SHORTT et Arthur G. DOUGHTY, Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1759-1791, Ottawa, 1911, p. 665.
Voir aussi Monique LA GRENADE-MEUNIER, L'organisation sociale à Place-Royale 1760-1820, Québec, Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, Centre de documentation de Place-Royale, document inédit, septembre 1986, 221 p.

CHAPITRE II

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC DE 1760 À 1920

Après 1760, les Britanniques ne prévoyaient pas apporter de changements dans la structure économique de leur nouvelle colonie. À l'instar des anciens propriétaires, les Français, leur intention était de poursuivre la traite des fourrures et la pêche.

Pour les Anglais, le secteur des produits agricoles et celui du bois ne représentaient pas, au cours de la décennie 1760, des zones économiques prioritaires auxquelles il fallait accorder une importance particulière. Les marchands britanniques se lancèrent donc dans les activités reliées au commerce des pelleteries, et les produits de la traite furent exportés vers la métropole.

Une économie qui repose sur trois secteurs principaux: fourrures, blé et bois

De fait, lorsqu'on examine l'économie de la province de Québec de 1760 jusqu'au milieu du XIXe siècle, il en ressort qu'il s'agissait avant tout d'une économie de

type commercial, qui repose à des époques différentes sur trois items majeurs. Tout d'abord, les fourrures constituèrent les principaux produits d'échange de la colonie jusque vers les dernières années du XVIIIe siècle; puis, à partir des années 1760, les denrées agricoles, notamment le blé, trouvèrent de plus en plus une ouverture sur les marchés étrangers et prirent une place importante dans les exportations; et enfin, le bois domine complètement l'économie du Bas-Canada à partir de 1810 pour en devenir finalement le principal support. C'est grâce au bois que l'expansion économique en vint à atteindre un niveau record dans la province. Une réelle mutation s'était opérée dans l'économie bas-canadienne.

Quant au secteur de la métallurgie, il connut un regain d'activité avec les Forges du Saint-Maurice et celles de Batiscan à partir de 1793. La construction navale en tant que secteur industriel, tournée depuis 1760 vers le marché local, ne prit son essor qu'après l'expansion du commerce du bois, parce qu'elle lui était étroitement reliée, et elle fut alors orientée vers l'exportation. Les autres domaines dits industriels, comme les distilleries, furent avant tout axés sur les marchés locaux et n'eurent pas un impact important sur l'économie du Bas-Canada avant la seconde moitié du XIXe siècle.

Dans cette partie du rapport consacrée à l'évolution de l'économie de la province de Québec, nous prévoyons présenter un portrait général des champs d'activité qui l'ont le plus marquée depuis le traité de Paris de 1763 jusqu'à la deuxième décennie du XIXe siècle.

Le commerce des fourrures: aperçu et déclin

Après la cession du Canada par la France à l'Angleterre, en 1763, les marchands britanniques qui faisaient des affaires dans la province de Québec ne tardèrent pas à s'accaparer du secteur de la traite des fourrures au détriment des Francophones. Très rapidement, les commerçants britanniques, surtout ceux en poste à Montréal, en vinrent à avoir le monopole sur la majeure partie de ce commerce. Ils explorèrent de nouveaux territoires de chasse, mais aussi monopolisèrent le secteur lucratif des exportations vers l'Angleterre. À vrai dire, au moment de la domination des Anglais sur ce champ d'activité destiné aux marchés étrangers, soit après la Conquête et jusque vers la fin du XVIIIe siècle, la traite des fourrures constitua le principal secteur commercial de la province de Québec.

Montréal fut la plaque tournante du commerce des fourrures. C'est à partir de cette ville que les trafiquants partaient vers l'Ouest pour rencontrer les voyageurs, et c'est plus précisément au village de Lachine

que les canots utilisés pour ce commerce emportaient leurs aventuriers avec hommes et bagages. Le trajet pour rejoindre l'Ouest au cours des années 1770-1780 varie peu; laissons Joseph Bouchette nous en dresser le parcours:

> Ils [les voyageurs] remontent la Grande Rivière ou l'Ottawa jusqu'à la branche sud-ouest, par où, aussi-bien que par une chaîne de petits lacs, ils gagnent le Lac Nipissing, qu'ils traversent en descendant par la Rivière Française dans le Lac Huron, dont ils longent la côte nord jusqu'au détroit de Ste. Marie, d'où ils entrent dans le Lac Supérieur, et ensuite ils s'avancent le long de la rive du nord jusqu'au Grand Portage, à la distance d'environ 1100 milles du lieu de leur départ.[1]

Il est facile de saisir l'ampleur de ces expéditions d'une durée de plusieurs mois, car parfois plus de 50 canots partaient en même temps. Pour les hommes embarqués dans ce genre d'activité, il s'agissait d'une véritable aventure et, heureusement pour eux:

> Ils [étaient] robustes, hardis, résolus, capables de supporter long-temps avec une patience à toute épreuve les rigueurs de la fatigue et de la privation [...] cependant malgré tous les risques et toutes les fatigues qui accompagnent leur profession, ils la préfér[aient] à toute autre, et ils se déter-

1. Joseph BOUCHETTE, Description topographique de la Province du Bas-Canada, Londres, 1815, Réédition par les Éditions Élysée, Montréal, 1978, p. 110.

quitteraient rapidement à l'abandonner, pour des occupations plus sédentaires.[8]

Les marchands britanniques s'accaparent le secteur

Dès 1767, le marchand montréalais James Finlay et ses associés eurent sur pied un poste de traite dans la vallée de la Saskatchewan. En 1778, un de ses compatriotes, Peter Pond, exploitait les abondantes fourrures de la région de l'Athabasca. Les trafiquants s'aventuraient chaque jour un peu plus profondément dans le Nord-Ouest pour s'approvisionner en peaux. À cause des difficultés rencontrées par les individus et par les nombreuses petites sociétés qui se trouvaient mêlées à ce commerce, les plus importants se rendirent très vite compte qu'il fallait mettre en commun leurs ressources matérielles et financières s'ils voulaient réellement tirer des profits substantiels de la traite. C'est dans une telle optique que, en 1779, Alexander Henry et Jean-Baptiste Cadotte s'associèrent avec Jo-

---

8. Ibid., p. 248.
L'auteur de ces lignes qui les écrivit bien avant la date de parution de son livre en 1818, car à cette date, le Bas-Canada avait déjà un autre [illegible] attention sur le plan économique, et même si les fourrures s'exportaient encore vers l'Angleterre, elles avaient depuis un certain temps déjà cédé la place au bois dans les exportations. De plus, à cause aussi d'une agriculture plus ouverte aux marchés extérieurs, la main-d'oeuvre qui autrefois aurait été attirée par les emplois de "coureurs des bois" préférait de plus en plus se diriger vers l'agriculture ou s'engager dans l'exploitation forestière.

sagh et Thomas Frobisher ainsi qu'avec Peter Bond pour créer une entreprise bien organisée et structurée dans la cueillette des fourrures. Cette organisation peut être considérée comme étant à l'origine de la fondation de la célèbre North West Company en 1784, qui fut pendant très longtemps - jusqu'à sa fusion avec la Hudson's Bay Company en 1821 - l'une des grandes sociétés qui exerçaient leur mainmise sur ce commerce.

Une expansion de 1775 à 1783

Pendant la période 1775 à 1783, les exportations des produits de la traite connurent une réelle expansion. Les peaux les plus couramment exportées étaient celles du castor, de la martre, de la loutre, du vison, du raton, du 'pécan', du chat sauvage, du rat musqué, du loup, de l'ours, de l'orignal, du renard et du renardeau. A cette époque, la région la plus courue par les trafiquants se situait au sud des Grands Lacs; Detroit ainsi que Michilimackinac constituaient les lieux de transit des pelleteries destinées au marché de Montréal. Ces différentes peaux formaient plus de 70% de tous les produits exportés de la province de Québec à l'étranger et cela, jusque vers 1780. On comprend facilement que les actionnaires des grandes compagnies présentes dans ce secteur important en profitèrent pour s'édifier des fortunes colossales. Mais les divers concurrents ne se faisaient pas de cadeaux, et la vio-

lence n'était jamais absente de ces immenses territoires où la justice britannique n'avait en fait pas accès."

En plus des tensions persistantes entre les sociétés engagées dans le commerce, des problèmes beaucoup plus préoccupants se dessinèrent à partir de 1783. Une clause du traité conclu cette année-là entre les Anglais et les Américains accordait à ces derniers un vaste territoire situé au sud-ouest des Grands Lacs. Or, il s'agissait de l'un des endroits de chasse privilégiés des commerçants britanniques de la province de Québec qui n'allaient pas manquer de voir se rétrécir le nombre de leurs prises.

Avec les années, la cession de territoire eut aussi pour effet de réduire les profits des grandes entreprises de pelleteries, puisqu'elles furent obligées de payer les droits de douane imposés par les Américains,

---

3. Des biographies remarquables ont été écrites sur les grands trafiquants de fourrures et à travers ces lignes consacrées à la vie de ces hommes audacieux et ambitieux, on se rend compte qu'ils n'agissaient pas toujours en "gentlemen" pour se procurer les fourrures dont ils avaient besoin. A titre d'exemple, on lira comme un roman les biographies de sir Alexander Mackenzie, écrite par W. Kaye LAMB, et celle de Simon McTavish, rédigée par Fernand OUELLET. Ces deux biographies ont été publiées dans le Dictionnaire biographique du Canada, Vol. V (1801-1820), Les Presses de l'Université Laval, 1983.

à leur retour des postes de traite de l'Ouest. Les marchands de fourrures du pays protestèrent auprès du "Colonial Office" de Londres quant aux conséquences négatives que cette clause du traité de 1783 avait sur leur commerce. Le gouvernement anglais prit leurs remarques en considération mais, en 1794, le traité de Jay, conclu entre l'Angleterre et les Etats-Unis, rétablissait les liens commerciaux entre les deux pays (figure 2) et, à cette occasion, Londres laissa définitivement aux mains des Américains les territoires de l'Ouest.

Une réorganisation en 1787

La concurrence entre la "North West Company", la "Gregory, MacLeod and Company" et d'autres les poussa à surpayer certaines peaux ainsi que leurs salariés. Une réorganisation s'ensuivit, qui se fit en 1787, lorsque Simon McTavish, qui avait pris la tête de l'administration de la "North West Company" à la mort de Benjamin Frobisher la même année, intégra dans son entreprise ses anciens rivaux de la "Gregory, MacLeod and Company". Cette restructuration permit par la suite à la société dirigée par McTavish d'exercer une domination presque totale sur une bonne partie du commerce des fourrures. La concurrence, toutefois, n'était pas pour autant éliminée, puisqu'il fallait surveiller un autre rival, la "Hudson's Bay Company", et un nouvel

arrivant tout aussi agressif. En effet, en 1798, fut créée par d'autres marchands tout aussi importants la "New North West Company", connue aussi sous l'appellation de "XY Company". L'apparition de cette nouvelle compagnie dans le Nord-Ouest eut pour conséquence de soulever une rivalité d'une rare violence entre les principales compagnies de fourrures qui s'approvisionnaient sur le même territoire. L.R. Masson décrit bien ces rivalités lorsqu'il écrit:

> Alors recommença dans le Nord-Ouest une expédition rappelant les anciennes luttes d'avant 1784, et auprès de laquelle pâlissait la guerre que l'on faisait à la Compagnie de la Baie d'Hudson [...] Le brigandage ne connut presque pas de bornes; les combats de commis à commis, de voyageurs à voyageurs, devinrent à l'ordre du jour; les boissons enivrantes furent livrées aux Sauvages avec profusion.[4]

A vrai dire, ce jugement s'avère encore loin de la réalité, car sur le territoire du Nord-Ouest régnait une véritable guerre dans le plein sens du mot entre l'ancienne compagnie et la nouvelle fondée par Alexander Mackenzie. La "North West Company" incita les Indiens au vandalisme à l'égard des biens de la "XY Company", et les stocks de fourrures de celle-ci furent souvent volés ou brûlés. En 1802, un commis de la "North West

---

4. L.R. MASSON, Les bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, Vol. I, L'Imprimerie Générale A. Côté et Cie, Québec, 1889, p. 77.

Figure 2:

Pichet en <u>creamware</u>.

Fabriqué en Angleterre, ce pichet témoigne bien du renouveau des relations commerciales entre la métropole anglaise et les Etats-Unis. Le décor au décalque présente les armoiries américaines sur un côté entourées de la devise

> "Peace, Commerce and honest Friendship with all Nations Entangling Alliances with none. JEFFERSON. Anno Domini 1804".

10U-2145b-229, MAC, Nég. no. 86-314-3(35).

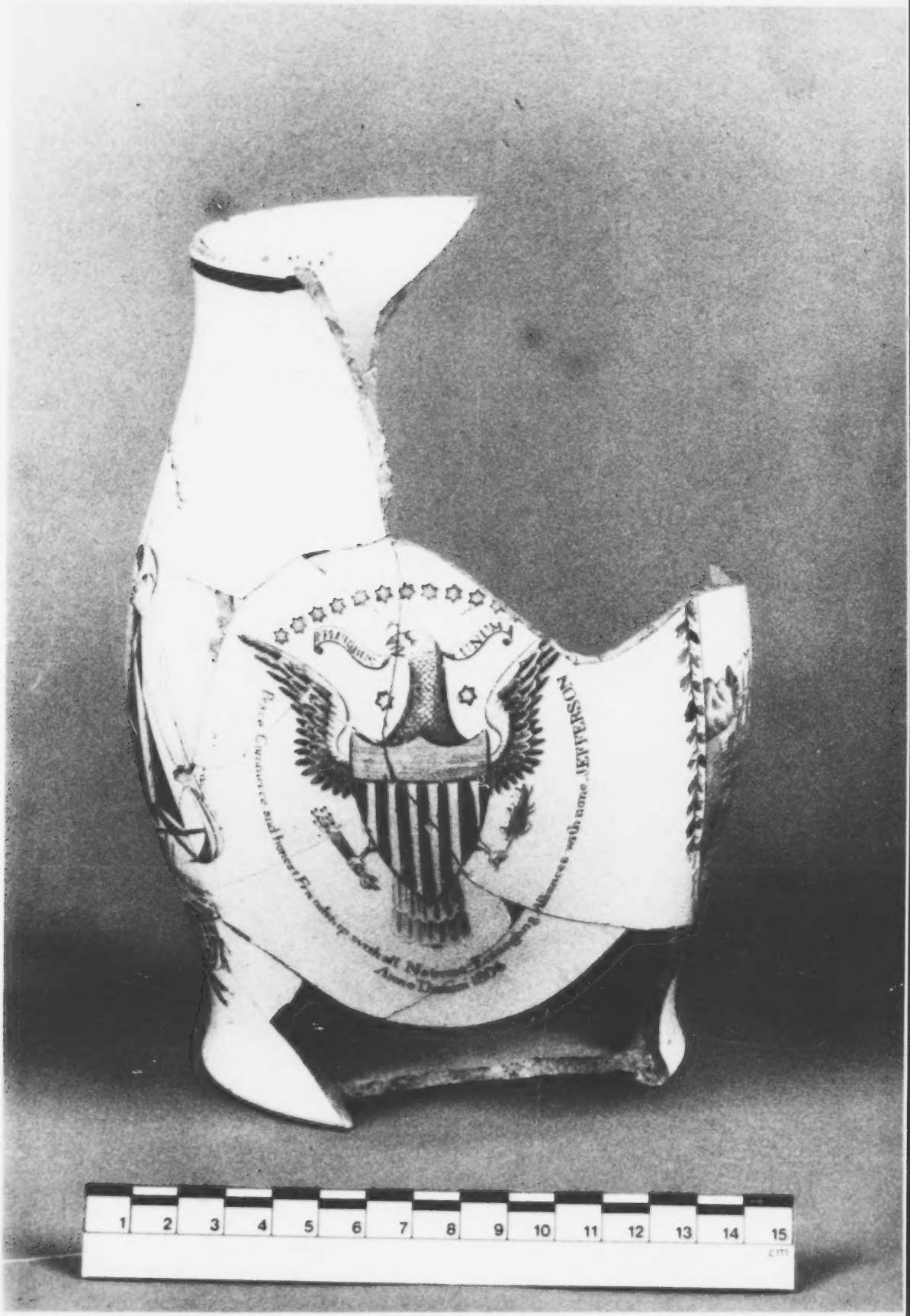
JEFFERSON
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
cm

Company" fut tué par un commis de la compagnie rivale, au moment où le premier tentait par la force de s'emparer des fourrures que l'autre venait d'acheter auprès des Indiens. Ce genre d'action montre bien que les compagnies de fourrures canadiennes se livraient à une lutte implacable entre elles, de manière à s'approprier un plus grand nombre de peaux et à augmenter leur marge de profit.

S'apercevant sans doute que les luttes pour une suprématie qui ne viendrait peut-être jamais ne faisaient que nuire à leur commerce, les deux sociétés rivales se fusionnèrent en 1804. La fusion des intérêts de la "North West Company" avec ceux de la "XY Company" amena un certain répit dans le commerce et permit à la nouvelle compagnie de voir à ses activités d'une manière plus sécuritaire et plus profitable.

L'avenir paraissait en ce début du XIXe siècle presque sans nuages pour les grands barons de la fourrure réunis dans un club select, le "Beaver Club", qu'ils avaient fondé à Montréal en 1785. Mais la réalité était toute autre, car l'économie du Bas-Canada se trouvait déjà en pleine mutation, et les problèmes structuraux de ce secteur économique avaient en fait débuté depuis 1783, comme nous l'avons déjà expliqué ci-haut.

Un déclin de ce secteur à partir de la fin du XVIIIe siècle

Si, en 1770, les pelleteries représentaient 76% des exportations totales de la province de Québec, déjà en 1778, elles n'en représentaient plus que 51%.[5] Malgré une nouvelle poussée dans les exportations des produits de la traite au cours de la période 1790-1793, le niveau de 1770 ne fut plus jamais atteint. Depuis les dernières années du XVIIIe siècle, le commerce des fourrures voyait les produits agricoles et les ressources forestières prendre de plus en plus d'importance dans le commerce international, et cela ne pouvait se faire qu'à son détriment. Le secteur agricole était en pleine croissance à cause de la forte demande et du prix élevé de ces denrées dans la métropole. Résultat: beaucoup plus d'individus dans le Bas-Canada se consacraient à une agriculture qui semblait sensible aux marchés étrangers, et le recrutement pour les expéditions de chasse n'était plus aussi aisé qu'avant, car la main-d'oeuvre était attirée beaucoup plus vers l'exploitation forestière, l'agriculture et dans une moindre mesure, vers la construction navale. Le nombre de personnes employées dans la traite régressait et cela s'expliquait aussi par le fait que les diverses catégo-

---

5. Fernand OUELLET, Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, Montréal, Fides, 1971, vol. 1, p. 37.

ries de fourrures expédiées par le port de Québec en Angleterre au cours de la période 1803-1812 diminuaient constamment.[6] Malgré cette diminution des exportations, on se rend compte à la lecture des données de l'appendice 6 (consacré à l'import-export au port de Québec) de la quantité encore très élevée des pelleteries exportées au cours de la deuxième décennie du XIXe siècle ainsi que de leur grande variété, soit dix-neuf espèces animales.

La baisse de ce commerce avec l'Europe peut se comprendre si l'on considère que les conflits avaient repris sur le continent européen entre l'Angleterre et la France, suite à la rupture de la paix d'Amiens en 1803 et suite au Blocus continental en 1806. Paradoxalement, si la guerre en Europe perturbait le commerce des fourrures, elle accéléra par contre l'expansion du secteur agricole, celui du bois et celui de la construction navale. A partir de 1810, le bois avait supplanté les pelleteries dans les exportations au port de Québec. Cette année-là, les fourrures ne représentaient que 10% seulement de l'ensemble des produits expédiés à l'étranger; or, 24 ans auparavant, au cours de la période 1786-1788, ces mêmes fourrures consti-

---

6. Ibid., p. 175.
Fernand Ouellet a bien montré statistiquement ce déclin dans les exportations de la fourrure par le port de Québec à partir de 1803.

tuaient environ 57% des ressources totales exportées.* Ces statistiques montrent clairement l'ampleur du revirement économique qui s'était produit au détriment des produits de la traite.

Par ailleurs, la fusion de la "XY Company" avec la "North West Company", en 1804, ne résolut pas entièrement le problème de la rivalité. En effet, la "Hudson's Bay Company" continuait de faire une concurrence intense à la "New North West Company", de même que les Américains qui profitaient de l'agrandissement de leur territoire de chasse. Si les commerçants de fourrures du Bas-Canada parvenaient auparavant à vendre une certaine quantité de leurs stocks sur le marché américain, au tournant du XIXe siècle, ce marché leur était presque fermé, car les marchands américains se révélaient en mesure d'approvisionner leur propre marché intérieur, en plus d'exporter leurs surplus jusqu'en Asie.

Le commerce des fourrures qui avait été le secteur dominant dans la province de Québec depuis le XVIIe siècle se vit reléguer au rang de secteur ordinaire à partir de la deuxième décennie du XIXe siècle. De fait, lorsque, en 1821, la "Hudson's Bay Company" absorba la "North West Company", une longue page dans

---

7. Ibid., p. 177.

l'histoire économique et sociale de la Nouvelle-France d'abord, puis de la province de Québec ensuite et enfin, du Bas-Canada, venait de prendre fin. Désormais, (à partir de 1791) la plaque tournante de ce commerce allait être Londres. La province avait complètement changé sur le plan économique, même si son économie fut encore peu après dominée par un seul autre produit: le bois.

Le secteur agricole

Un début sans bouleversements majeurs

Après 1760, le secteur agricole de la province de Québec, ne connut pas de bouleversements majeurs. En effet, sur le plan intérieur, l'abondance des terres faisait du territoire un pays agricole et rural,[8] et les familles paysannes du milieu du XVIIIe siècle parvenaient aisément à produire ce qui leur était nécessaire pour assurer leur subsistance. Il faudra attendre la fin du XVIIIe siècle pour constater des changements dans l'agriculture. Ceux-ci résulteront de l'ouverture du marché métropolitain aux denrées agricoles.

---

8. L'historien Maurice Séguin a écrit que de 1760 à 1850, la province de Québec qui deviendra après 1791 le Bas-Canada, est un "pays agricole dans une proportion de quatre-vingts pour cent". Maurice SÉGUIN, La nation canadienne et l'agriculture (1760-1850), Essai d'histoire économique, Boréal Express, 1970, p. 81.

De plus, si certains cultivateurs demeurent près des centres approvisionnaient les garnisons, il faut avoir à l'esprit que ces militaires ne furent jamais très nombreux, sauf en période de crise, au moment par exemple des guerres anglo-américaines de 1775 et de 1812, et que leurs dépenses de consommation n'entraînaient pas de répercussions sur l'ensemble des cultivateurs bas-canadiens. Par ailleurs, il arrive même quelquefois que ces troupes se firent approvisionner en produits céréaliers par la Grande-Bretagne, comme cela fut le cas en 1758 et 1759, années où l'armée eut à faire face à un grave manque d'aliments pour nourrir non seulement les soldats mais aussi les loyalistes. L'Angleterre s'empressa de répondre à la demande car, en 1760, plusieurs navires débarquèrent dans la colonie des centaines de quintaux de farine et plusieurs milliers de livres de viande. Le même scénario se répéta au cours des trois années suivantes. Ce genre de situation montre bien que les agriculteurs ne se trouvaient pas toujours capables de faire face à une forte demande en produits céréaliers.

Sur le marché de l'exportation, le blé bas-canadien ne pouvait trouver un marché stable en Angleterre car, depuis la fin du XVIIIe siècle, ce pays voulait se protection agricole s'accroître à cause d'une agriculture intensive. L'Angleterre connaissait en quelque sorte

une révolution agricole avant même la révolution industrielle,[9] et le pays se révélait également un exportateur de céréales. Lorsque arrivait une année de mauvaises récoltes, il faisait surtout appel à la Prusse, à la Hollande et à la Russie pour son approvisionnement en céréales. De plus, le marché britannique des céréales était soumis à des lois qui visaient à protéger les fermiers anglais de la concurrence étrangère.[10] Ce marché ne s'ouvrait aux produits extérieurs qu'en période de mauvaises récoltes et lorsque l'offre ne parvenait pas à répondre à la demande. Dans de telles circonstances, on se procurait les céréales manquantes sur les marchés où les coûts d'achat s'avéraient moins élevés, c'est-à-dire en Europe et, dans une moindre mesure, en Nouvelle-Angleterre.

Nouveaux débouchés après 1783:

Europe du Sud, Antilles et Angleterre

Les surplus agricoles bas-canadiens trouvèrent après 1783 (année marquant la fin de la guerre d'Indépendance américaine) un débouché surtout en Europe du Sud et

---

9. Pierre LÉON, Histoire économique et sociale du monde, tome 3, Armand Colin, 1978, p. 386.
10. Ces lois plus connues sous l'appellation de "Corn Laws" ne faisaient pas de différence entre les denrées importées de l'étranger et celles des colonies, ce qui rendait les produits du Bas-Canada non compétitifs par rapport à ceux qui arrivaient d'ailleurs, notamment d'Europe et même des États-Unis, à cause du coût plus élevé du transport entre le Bas-Canada et la Grande-Bretagne.

[illegible]

[illegible]

politique etait aussi applicable dans les autres possessions britanniques, telles que les Antilles.

Ce fut à partir des années 1790 que les produits agricoles du Bas-Canada trouvèrent un marché plus ou moins ouvert en Angleterre. Heureusement, car la guerre qui avait été déclarée entre la France et la Grande-Bretagne perturbait le marché des céréales de la province de Québec vers l'Europe du Sud et, en 1793, la métropole avait même fait cesser complètement ce commerce entre la colonie et les pays ibériques, car elle avait besoin de ces denrées pour sa consommation intérieure.

La possibilité de vendre leurs denrées agricoles sur le marché anglais dépendait, pour les producteurs de la province de Québec des années 1790, de plusieurs circonstances. En premier lieu, la guerre entre la France et l'Angleterre sur le continent européen avait momentanément déréglé les sources habituelles d'approvisionnement de la Grande-Bretagne. En deuxième lieu, depuis 1793 l'agriculture en Angleterre se caractérisait par des mauvaises récoltes dues au climat. Et à cela s'ajoutait l'augmentation continue de la population anglaise. Toutes ces circonstances créaient une certaine pénurie et rendaient le coût d'achat de ces denrées plus élevé, d'où l'accueil favorable réservé aux produits agricoles du Bas-Canada.

Malgré cette conjoncture propice à l'exploitation des biens agricoles bas-canadiens, le marché ne fut jamais assuré et ne devint jamais stable pour les producteurs du Bas-Canada. Comme le soulignent à juste titre Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, il fallait tenir compte des "variations de la demande qui [étaient] liées tout autant à celles des récoltes en Angleterre qu'à la vive concurrence internationale et anglaise".[12] Quand la récolte était bonne en Angleterre une année, le blé canadien était moins exporté, ou encore, la faible quantité qu'on y envoyait n'arrivait pas à trouver beaucoup de preneurs à cause de son prix élevé comparativement au blé anglais, européen et américain.

Il convient de mentionner qu'en cette fin du XVIIIe siècle, la concurrence s'avérait très forte sur le marché anglais, surtout celle des États-Unis, concurrence qui mettait en mauvaise posture les produits en provenance du Bas-Canada. Ces marchandises américaines sur le marché britannique se négociaient à un coût inférieur et cela, malgré leur qualité supérieure à celle des produits importés du Bas-Canada.[13] Il faut reconnaître que les producteurs américains bénéfi-

---

12. Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT, "Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812: éléments pour une ré-interprétation", dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 25, no. 2, (septembre 1972), p. 208.
13. Ibid., p. 209.

ciaient, d'une part, de meilleures conditions climatiques que leurs voisins situés au nord de leur frontière et, d'autre part, leurs coûts de production étaient moins élevés, de même que leurs coûts de transport.

Malgré les obstacles qui nuisaient aux denrées agricoles du Bas-Canada en Angleterre et qui mettaient en évidence l'instabilité de la demande extérieure, l'agriculture du Bas-Canada était quand même, au tournant du XIXe siècle, bien intégrée au circuit du commerce international.[14]

Cette participation du Bas-Canada au commerce international, qui eut des répercussions sur la croissance économique, prit selon nous son rythme de croisière définitif dans la première décennie du XIXe siècle et, plus spécifiquement, après le Blocus continental de 1806. A ce moment-là, plusieurs facteurs externes convergents firent en sorte que les denrées agricoles purent être exportées plus aisément vers la Grande-Bretagne malgré des fluctuations inévitables.

---

14. Sur cette question, voir Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT, "Le Bas-Canada au début du XIXe siècle: une hypothèse", dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 25, no. 1 (juin 1971), pp. 39-61, de même que Fernand OUELLET, op. cit., 289 p.

En 1808, l'Angleterre connut des mauvaises récoltes de céréales. L'année suivante, à cause de conditions climatiques défavorables au moment des moissons, les récoltes encore une fois furent très mauvaises, ce qui occasionna une certaine pénurie et entraîna une augmentation du prix des céréales. Pour faire face à la crise, la Grande-Bretagne se vit obligée pendant les années 1809-1810 d'en importer de grandes quantités. Les céréales provenaient d'abord de certains pays européens et cela, malgré le blocus imposé par Napoléon, et dans une moindre mesure, des Etats-Unis et du Canada. Cependant, malgré le fait qu'il n'y avait qu'une petite quantité de céréales importées du Bas-Canada, comparativement à celles importées des pays européens, cette situation permit quand même aux producteurs bas-canadiens de jouir d'une certaine prospérité pendant ces années, car ils purent profiter de la hausse des prix des denrées dans la métropole.

En conclusion: d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale

Pour conclure, on peut dire que l'agriculture qui, depuis le Régime français, et même bien après 1760, en était au stade de la subsistance, passa dans les dernières années du XVIIIe siècle à une agriculture commerciale. Au début du XIXe siècle (vers 1800-1810), les cultivateurs du Bas-Canada étaient conscients "que

leur prospérité dépend[ait] dans une large mesure des circonstances internationales".[15] D'ailleurs, cette sensibilité de l'habitant canadien au marché apparaît dans ses stocks agricoles qui s'avèrent généralement diversifiés et dont le surplus est toujours prêt à être vendu sur les marchés environnants. Dans une certaine mesure, la capacité de produire du cultivateur au tournant du XIXe siècle détermine son bien-être matériel; c'est en fait le prélude d'une certaine pénétration d'un esprit capitaliste dans l'agriculture bas-canadienne.

Par ailleurs, un autre point qui mérite d'être souligné, est le fait que les exportations agricoles à destination de l'Angleterre en vinrent à dépasser nettement celles des fourrures au début du XIXe siècle. Il s'agit d'un changement majeur dans l'économie du pays, parce que le gros de la population, entre 1760 et 1850, demeurait encore à la campagne et dans les paroisses. Presque toute la population du Bas-Canada était donc liée directement ou indirectement au marché intérieur et au marché extérieur. Les pelleteries qui avaient dominé les exportations depuis le XVIIe siècle ne touchaient pas autant d'individus à la fois; or le fait qu'elles cédaient le pas dans le commerce international aux produits agricoles prouvait que l'économie

---

15. Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT, op. cit., p. 47.

bas-canadienne était en pleine mutation vers la fin du XVIIIe siècle.

Le rôle du bois dans l'économie de la colonie

Pendant les années 1760 à 1790, le commerce du bois dans la province de Québec était toujours orienté vers le marché intérieur. A l'époque, la traite des fourrures constituait le pôle dominant de l'activité commerciale de la colonie. A toutes fins utiles, il fallut attendre après 1806 pour que le secteur du bois connaisse un démarrage phénoménal, consécutif à l'accessibilité au marché impérial.

Un rappel de la conjoncture internationale

Nous avons déjà expliqué dans la partie consacrée à la scène internationale les motifs qui poussèrent l'Angleterre à se tourner vers l'Amérique du Nord pour s'approvisionner en bois après le Blocus continental imposé par Napoléon en 1806. Rappelons brièvement que l'Angleterre trouvait auparavant en Europe du Nord presque tout le bois nécessaire à la construction navale. Or, le Blocus continental mettait sérieusement en danger les réseaux d'approvisionnement dans ces régions. Une telle situation aurait eu pour conséquence en pleine période de guerre contre la France de remettre en question la suprématie navale anglaise. Pour maintenir sa supériorité maritime, la Royal Navy se

devait de faire construire des vaisseaux régulièrement. On comprend qu'un manque de bois aurait pu menacer la survie même de l'empire. A cause du Blocus continental, la Grande-Bretagne réalisa que le potentiel en bois de ses territoires d'Amérique du Nord était immense. N'ayant pas trop le choix vu la conjoncture internationale, elle se tourna donc vers ses possessions d'Amérique.

Sans trop exagérer, on peut affirmer que le Bas-Canada aurait dû ériger un monument colossal à la mémoire de l'Empereur des Français, car sa décision de perturber les sources d'approvisionnement de l'Angleterre semblait prise sur mesure pour favoriser le développement accéléré de l'économie bas-canadienne. En effet, il est probable que, sans les guerres napoléoniennes, cette ressource naturelle (le bois) aurait été encore orientée en majeure partie vers le marché domestique pendant une bonne moitié du XIXe siècle.

Un marché colossal s'ouvre: l'Angleterre

A partir de 1807, l'ouverture du marché anglais aux ressources forestières du Bas-Canada alla en s'accélérant. Certains chiffres sont révélateurs dans la mesure où ils reflètent cette expansion du commerce du bois entre l'Angleterre et le Bas-Canada. Ainsi en 1793, 22,059 pièces de madriers et planches de pin

furent exportées par le port de Québec, avec 1,240 pièces de chêne et 294,608 pièces de douves et hauts bouts de chêne. Quinze années plus tard, soit en 1808, on constate l'augmentation phénoménale de ces mêmes catégories de bois exporté. Cette année-là, depuis le port de Québec, furent expédiées vers l'Angleterre 194,467 pièces de madriers et planches de pin, 12,372 pièces de chêne et 1,824,861 pièces de douves et hauts bouts de chêne.[16]

Par ailleurs, dans le but d'encourager les sociétés anglaises qui faisaient affaire auparavant avec les pays fournisseurs de l'Europe du Nord à injecter des capitaux dans les ressources forestières en Amérique du Nord britannique, le gouvernement anglais introduisit sur son marché le tarif préférentiel qui favorisait le bois importé de ses colonies. C'est ainsi que, à partir de 1809, le bois en provenance de l'Amérique du Nord britannique n'était plus assujetti à un droit d'entrée et que, parallèlement à cette mesure, les droits d'entrée sur le bois de l'Europe du Nord qui arrivait en Angleterre étaient majorés à la hausse.

---

16. Les données proviennent de Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT, "Aperçu sur le commerce international et les prix domestiques dans le Bas-Canada (1793-1812)", dans Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 21, no. 3, (décembre 1967), p. 455.

Dès lors, le bois devint pour le Bas-Canada le principal produit d'exportation, et il le demeura jusque vers 1850. L'économie bas-canadienne en vint à être dominée par ce produit qui engendra une véritable modernisation de la structure commerciale du pays. Le bois eut des effets d'entraînement sur d'autres sphères d'activité et favorisa l'expansion de la construction navale et des scieries.

La ville de Québec, grande bénéficiaire

La ville de Québec se révéla la grande bénéficiaire du commerce du bois. Elle en fut la plaque tournante, car c'est de son port qu'étaient expédiés les chargements de bois à destination de la métropole. Dès 1810, le bois représentait 75% de la totalité des produits exportés vers l'Angleterre; or, la majeure partie de ce bois était chargé au port de Québec. Les essences exportées étaient le chêne, le pin et l'érable, et comme le montrent les tableaux des exportations du port de Québec en 1813 et 1814, à l'appendice 6, la forme de ce matériau variait beaucoup: douves, planches, mâts, espars, coins, gournables, etc.

On comprend qu'avec ce commerce, la capitale du Bas-Canada ait connu un véritable essor économique qui profita non seulement aux grands commerçants qui

avaient leurs bureaux à Place-Royale et dans les rues immédiates, mais aussi à presque tous ceux qui participaient directement ou indirectement à ce commerce. C'est ainsi que de gros chantiers maritimes furent établis ou agrandis dans la périphérie de la ville, soit au faubourg Saint-Roch ou à Sillery, par exemple, et même sur la rive sud. Quant aux cultivateurs, ils profiterent aussi du bois puisqu'ils recevaient des mains des marchands exportateurs des commandes pour leur fournir du bois.

Le commerce du bois faisait vivre aussi différents corps de métier dont les tonneliers, les menuisiers, les charpentiers, les débardeurs et les bûcherons. De plus, l'exportation du bois stimulait la croissance du secteur de la consommation des biens domestiques puisque, tout en augmentant le pouvoir d'achat de ceux qui tiraient profit de ce commerce, on leur permettait de se procurer différents biens importés. Le bois suscite aussi l'émergence d'une série de petites entreprises de biens de consommation dans les villes et les villages du Bas-Canada. En effet, un nouveau marché venait de surgir, qui comprenait les travailleurs du bois actifs dans les exploitations forestières et les débardeurs qui chargeaient les cargaisons de bois à bord des navires en partance pour l'Angleterre. À cause de la nécessité de les nourrir et de les habiller apparurent un

"premier groupe de petits entrepreneurs canadiens [=français] et de nouvelles industries."[17]

La ville de Québec tire profit au maximum des échanges effectués à partir de son port dès 1807-1808. De nombreux petits commerçants accèderont rapidement au rang de marchands suivant à cause de l'intense activité économique qui s'y déroulait. Ils participeront aux succès du commerce du bois québécois à un niveau moins élevé que les marchands-négociants de la ville qui avaient la haute main sur l'exportation de ce produit. Car n'oublions pas que ces grands marchands étaient les seuls à entretenir des relations d'affaires directes avec les acheteurs des grandes cités britanniques.[18] Les petits commerçants qui émergeaient le rôle de sous-traitants recueillaient des bénéfices substantiels qui leur permirent même de diversifier leurs activités. Ainsi, avec le surplus de capitaux provenant de la vente du bois, ils purent augmenter dans leur magasin leurs stocks de produits manufacturés importés.

---

17. Id., "Le Bas-Canada au début du XIXe siècle: une relecture", dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 25, no 1, juin 1971, p. 41.

18. George Ryder en est un exemple. L'analyse de ses papiers par Ouellet démontre qu'il a importé de grandes quantités de céramique d'Angleterre et qu'il a contribué en partie sa fortune sur ce commerce. Voir annexe I, section B.1.1 et B.2.

Les grands marchands comptèrent parmi les plus heureux bénéficiaires de l'exportation du bois vers le marché extérieur et, eux aussi, diversifièrent leurs sphères d'activité mais sur une échelle beaucoup plus grande que les autres marchands. Ce n'est pas un pur hasard si les marchands-négociants de la ville de Québec achetèrent au cours de la deuxième décennie du XIXe siècle de plus en plus de terres à la campagne, en plus de se faire concéder par l'État de vastes étendues dans les cantons. En outre, ils se lancèrent dans l'achat de navires qu'ils revendaient aux armateurs britanniques. Toutes ces activités étaient directement liées au commerce du bois. Dès lors, on peut mieux comprendre l'historien Fernand Ouellet qui affirme: "Il ne faut pas oublier que le développement du commerce du bois servira avant tout les intérêts de la ville de Québec."[19]

Les intérêts de la communauté marchande furent bien servis par l'exploitation forestière, et des individus comme William Price, qui arrive à Québec en 1810 à titre de représentant d'une grande société londonienne, se construisirent à cause du bois d'immenses fortunes.[20] D'autres comme John Goudie, John Caldwell

---

19. Fernand OUELLET, op. cit., p. 195.
20. Voir à ce sujet, Louise DECHÊNE, "Les entreprises de William Price", dans *Histoire sociale*, No. 1 (avril 1968), pp. 16-52.

la nécessité de mettre en place des institutions financières qui leur permettraient de trouver des capitaux pour le financement de grands projets commerciaux. D'où la création de la Banque de Montréal en 1817 et celle de la Banque de Québec l'année suivante. C'est encore une fois en partie à cause du bois que le secteur de la construction navale avait connu une telle ampleur au cours des premières décennies du XIXe siècle, et c'est ce même bois qui avait contribué à la hausse du niveau de vie de la population bas-canadienne.

Le commerce du bois joua un rôle essentiel dans le développement économique du Bas-Canada pendant la première moitié du XIXe siècle, et dans ce contexte, il est incontestable que la ville de Québec sut en tirer le maximum de bienfaits sur les plans social, économique et culturel.

Le secteur des produits transformés

La croissance industrielle est faible de 1760 à 1820

De 1760 à 1820 environ, la croissance industrielle au Bas-Canada se faisait très lentement, hormis dans le secteur de la construction navale qui se développa beaucoup dans la région de Québec au début du XIXe siècle.

La doctrine coloniale de la métropole sur le plan économique allait tout à fait à l'encontre du développement industriel de ses colonies. Dans l'optique de l'Angleterre, le Bas-Canada se devait d'exporter ses ressources naturelles dans la métropole et, en retour, d'importer de la mère patrie des produits manufacturés. (Ces produits comprenaient par exemple les tissus, les manteaux de fourrure, les ustensiles de cuisine, les fusils et les pistolets, les instruments de musique, les céramiques, la verrerie, les outils, etc.). La colonie était un marché réservé au déversement de la production industrielle qui se faisait outre-Atlantique, et tout changement à ce niveau aurait été à l'opposé des politiques et des intérêts économiques majeurs du gouvernement anglais et donc des capitalistes britanniques.

Ateliers, fabriques et petites manufactures

Les ateliers, les fabriques et les petites manufactures qui existaient dans la province de Québec à partir des années 1770 étaient généralement de dimension très modeste et ne dépassaient même pas une douzaine de journaliers, sauf quelques exceptions, entre autres les tanneries, les distilleries (figure 3) et les manufactures de potasse. A Québec, comme exemple de petites fabriques en activité à partir des dernières années du XVIIIe siècle, mentionnons les manufactures de tabac.

Figure 3:

Fragment de grille de four à malt?

Dans la collection archéologique on a retrouvé ce qui semble être une grille de four à malt.

1330U-1A3-844, MAC, Neg. no. 86-315-13(35).

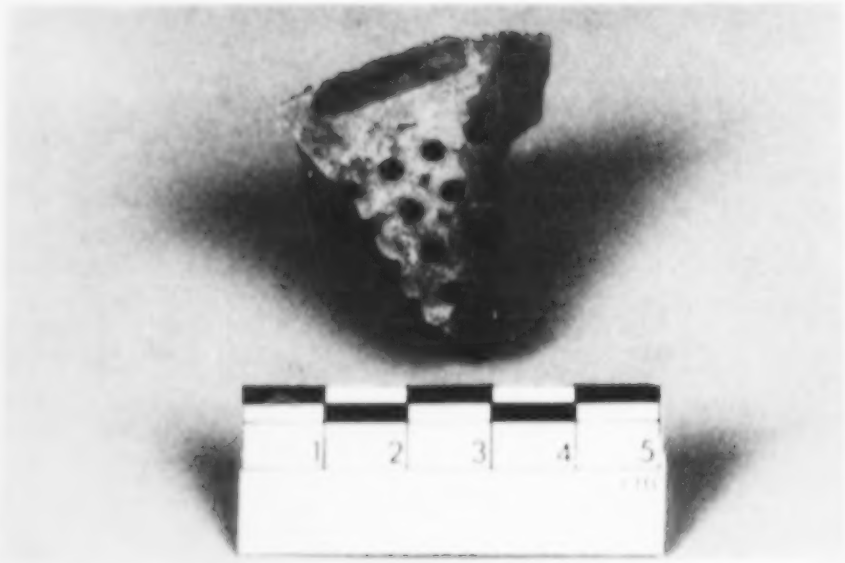
1
2
3
4
5

notamment celle qui appartenait au marchand d'origine allemande John Reinhart. Au nombre des fabricants de potasse figurait, à partir de 1795, la compagnie "Lester and Morrogh", située rue du Cap Diamant (un peu à l'ouest de l'actuelle traverse menant à Lévis). La même firme ouvrit vers 1800 la "Cape Diamond Brewery" (rue du Cap Diamant), brasserie qui produisait de la bière et du porter destinés au marché local. Il faut aussi signaler la présence dans la région de Québec de deux importantes distilleries et brasseries, soit la "St Roc Brewery" sur la rue Saint-Charles qui ouvrit ses portes vers 1791, et la distillerie de Beauport (vers 1793). Les deux entreprises appartenaient aux marchands John Young et Simon Fraser (dont la place de commerce était située près du quai de la Reine, lot 2137); plus tard, Gilbert Ainslie remplaça Fraser comme co-propriétaire de la "St Roc Brewery".

Si les distilleries et les brasseries servaient les marchés locaux, l'industrie de la potasse, quant à elle, était surtout destinée à l'exportation vers l'Angleterre. Le volume exporté subit toutefois une diminution après la guerre entre l'Angleterre et la France en 1815.

Importance de la construction navale

L'industrie la plus importante au Bas-Canada et plus particulièrement à Québec à partir du début du XIXe siècle et jusque vers 1860 fut celle de la construction navale. Celle-ci, en plus de faire vivre des centaines de travailleurs, avait aussi des retombées économiques non négligeables à la campagne, dues à l'achat de bois par les constructeurs de vaisseaux. Mais cela n'avait pas toujours été ainsi. En effet, le contexte économique qui prévalait au cours de la période 1760-1790, donc avant l'essor, ne favorisait pas le démarrage dans les chantiers de la province de Québec. La colonie subissait la concurrence de la Nouvelle-Angleterre et celle des pays de l'Europe du Nord. Depuis le XVIIIe siècle, les armateurs anglais se faisaient construire des navires en Nouvelle-Angleterre. Cette dernière s'était bâtie une solide réputation dans ce secteur et on comprendra donc qu'au lendemain de 1760 les acheteurs britanniques ne se soient pas précipités dans la province de Québec pour se faire construire des bateaux. A cause des liens très serrés tissés au fil des ans avec les constructeurs américains, les armateurs anglais ne se préoccupaient pas trop de passer des commandes dans les chantiers maritimes de la province de Québec.

Dans l'ensemble, l'industrie navale, dans la province de 1760 jusqu'après la guerre d'Indépendance américaine en 1783, fut surtout orientée vers le marché local et le nombre de navires qui sortirent des chantiers ne s'avéra pas très élevé. Ainsi pour l'ensemble de la province de Québec, de 1763 à 1789, 63 navires furent construits dans les chantiers, et la région de Québec occupait alors le premier rang, puisque ses constructeurs avaient fabriqué 49% des navires[22] de la période. A l'époque, il s'agissait surtout de sloops et de goélettes.

Pendant un siècle, de 1760 à 1860, la construction navale était localisée tout le long de la vallée du Saint-Laurent. Dans la région de Trois-Rivières, entre 1761 et 1763, une douzaine de vaisseaux furent construits,[23] tandis que, dans la région de Montréal, se trouvait vers 1800 un constructeur qui lançait un navire par année.

---

22. Ces statistiques nous viennent des Archives publiques du Canada, RG42,A1, Certificats d'enregistrement de navires. Pour une synthèse sur la construction navale à Québec à la fin du XVIIIe siècle et dans les premières années du XIXe siècle, voir Paul TERRIEN, Québec à l'âge de la voile, Editions Asticou, Hull, 1984, 222 p.
23. Pierre DUFOUR, "La construction navale à Québec, 1760-1825: sources inexplorées et nouvelles perspectives de recherches", dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 35, no. 2, (septembre 1981), pp. 231-251.

Au cours de la guerre anglo-américaine de 1774-1783, la construction navale connut une intense activité. L'armée britannique se fit bâtir, en 1776 et après, plusieurs embarcations militaires dans la vallée du Richelieu. Mise à part l'augmentation de la construction de vaisseaux à des fins militaires, au niveau de la fabrication de navires de type commercial, la croissance partout à travers la province se faisait très lentement et il en fut ainsi jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. On peut donc penser que l'importance économique de ce secteur d'activité se révéla très modeste au cours de cette période, sauf peut-être pour la région de Québec qui s'était quand même emparée de presque la moitié des contrats de construction de tous les chantiers de navires situés le long du Saint-Laurent. Dans la grande région de Québec pendant longtemps, y compris au XIXe siècle, les chantiers maritimes étaient localisés sur la rive sud, à la Pointe-Lévy et à Saint-Nicolas et sur la rive nord, à Cap-Rouge, à Sillery, dans la basse-ville et à la rivière Saint-Charles.

Le démarrage de l'industrie maritime québécoise débuta dans les dernières années du XVIIIe siècle et surtout au début des années 1800. En effet, à partir de ce moment, vu la conjoncture internationale, les chantiers allaient produire autant pour le marché intérieur que pour le marché extérieur. Les armateurs britanniques

commencèrent à envoyer des agents à Québec pour acheter des navires et les expédier en Angleterre. D'autre part, certains navires furent vendus dans les Maritimes.

Cette nouvelle conjoncture internationale qui favorisa l'industrie maritime trouvait ses origines dans l'accession des Américains au rang de nation en 1783. Les acheteurs britanniques qui, avant la guerre anglo-américaine, se procuraient la plupart de leurs navires en Nouvelle-Angleterre et en Europe du Nord, tentèrent de se trouver d'autres régions où faire leurs acquisitions. On comprend alors qu'ils regardèrent du côté des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, ce qui profita aux chantiers navals situés le long du Saint-Laurent. D'autres zones géographiques telles que la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick bénéficièrent également de la nouvelle situation des armateurs anglais. Par ailleurs, les possessions britanniques aux Antilles étant dorénavant fermées au commerce avec les Etats-Unis, les grands commerçants antillais allaient aussi venir sur le marché des territoires britanniques de l'Amérique du Nord pour se procurer les navires dont ils avaient besoin. La province de Québec profita donc de cette situation pour prendre sa part de ce nouveau marché. Ainsi, vers 1790, l'industrie de la construc-

tion navale s'ancrait lentement mais sûrement dans le marché international.

Pour sa part, le contexte intérieur ne doit pas être sous-estimé ainsi que l'ont souligné certains historiens: "Les pressions du démarrage économique influenc[èrent] sur la construction navale dans le Bas-Canada, singulièrement de 1808 à 1812."[24] En effet, encore une fois à cause de la scène internationale (guerres napoléoniennes et Blocus continental de 1806), l'Angleterre comme nous l'avons déjà expliqué se vit obliger de se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement pour son bois et ses denrées. La colonie tira profit de la situation pour exporter en Angleterre ses produits agricoles et ses autres ressources naturelles. Cette intensification des échanges commerciaux entre la colonie et sa métropole eut pour effet de susciter une expansion économique sans précédent pour la première. L'activité commerciale étant plus forte, les marchands du Bas-Canada ressentirent le besoin de posséder plus de navires qu'auparavant afin de faire le transport de leurs marchandises vers les différents marchés intérieurs. Cela occasionna une certaine augmentation du nombre des navires construits à des fins de cabotage pour les multiples ports du Bas-Canada. Il

---

24. Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT, op. cit., p. 50.

convient donc de mettre en évidence le fait que l'expansion commerciale à l'intérieur même du Bas-Canada au début du XIXe siècle fut l'une des causes de la relance de l'industrie maritime. En fait, ce n'est pas par hasard que des grands marchands investissent des capitaux substantiels pour la construction de navires d'un tonnage plus grand, pour le transport d'un maximum de cargaisons et de passagers entre le port de Montréal et celui de Québec. C'est dans une telle perspective que le brasseur montréalais, John Molson, fit naviguer en 1809 entre Montréal et Québec le premier bateau à vapeur au Bas-Canada. Avec ce lancement, une nouvelle industrie était née, celle des bâtiments à vapeur. Elle fut localisée surtout dans la région de Montréal mais la région de Québec ne demeura pas en reste puisque, en 1816, un groupe de marchands de Québec s'associèrent et se firent construire un bâtiment à vapeur dans les chantiers navals de John Goudie à la rivière Saint-Charles. En 1817, le Lauzon, c'est le nom de ce traversier à vapeur, faisait la navette régulièrement entre Québec et la Pointe-Lévy. L'année suivante, à peu près les mêmes associés, dans le but de concurrencer la flotte des navires à vapeur de John Molson, qui faisait du transport commercial (passagers et cargaisons) entre Montréal et Québec, lancèrent le Québec qui allait desservir les deux pôles économiques du Bas-Canada.

Dans la région de Québec, pendant ces premières années du XIXe siècle, les grands constructeurs de navires se nommaient: John et George Black, John Goudie, John et Alexander Munn et Peter Campbell. Ces constructeurs faisaient affaire aussi bien avec des acheteurs locaux qu'avec ceux de Grande-Bretagne. D'ailleurs, une grande partie des navires sortis des chantiers maritimes de la région de Québec à partir des années 1800 étaient destinés à l'exportation. La région, en effet, détenait un certain monopole dans la construction des bâtiments de fort tonnage, capables de traverser l'Atlantique. Dans ce secteur, Montréal se classait en deuxième position et les autres régions très loin derrière la région de la capitale. Il est significatif que de nombreuses sociétés commerciales britanniques aient eu un agent à Québec, choisi au sein de la communauté marchande de la ville. Ces agents s'occupaient pour elles de l'achat de long-courriers et d'autres armateurs britanniques n'hésitaient pas à déléguer un de leurs représentants à Québec pour un certain temps, afin de négocier l'achat de plusieurs navires. Si on ne s'étonne pas qu'à la même époque des armateurs des villes britanniques comme Londres, Bristol, Liverpool, Greenock, Aberdeen et Glasgow achetaient régulièrement des navires à Québec par l'intermédiaire d'agents, on sera par contre plus surpris d'apprendre que d'autres armateurs d'endroits aussi éloignés que l'île de Jersey,

(anglo-normande) et de Madère (possession portugaise dans l'océan Atlantique) faisaient aussi l'acquisition de bâtiments dans les chantiers navals de Québec. C'est donc dire que l'industrie de la construction navale à Québec à partir de la première décennie du XIXe siècle participait activement au circuit du commerce international et constituait la plaque tournante de cette industrie au Bas-Canada.[88]

La métallurgie

D'autres branches du secteur industriel entre 1760 et 1850 méritent aussi une attention toute particulière. Parmi elles, il faut mentionner l'industrie métallurgique des Forges du Saint-Maurice qui avait commencé ses opérations sous le Régime français. Sous le Régime anglais, les forges continuèrent à produire des carcasses de poêles à chauffage pour la population du Bas-Canada. En 1793, deux marchands négociants de Québec, Mathew Bell et David Munro (Munro avait un emplacement sur la rue Notre-Dame), prirent en main les destinées des forges en se faisant concéder le bail de l'entreprise par le gouvernement du Bas-Canada. Sous leur

---

88. Les personnes qui s'intéressent aux diverses sortes de navires construits dans les chantiers maritimes de la province de Québec de 1760 à 1850, ainsi qu'aux détails sur le tonnage et la localisation des chantiers, pourront consulter l'article très bien documenté de Pierre DUFOUR, op. cit. Elles pourront aussi parcourir l'article de N. LEVASSEUR, "La construction des navires à Québec", dans Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. II, no. 4, (Québec, 1907), pp. 187-201.

taires de deux grands marchands-négociants de la capitale, ce qui prouve encore une fois le dynamisme de son milieu marchand. Lors de la création de la société, il s'agissait pour les actionnaires d'exploiter les mines de fer situées sur la rive est de la rivière Batiscan. Très vite cependant, par une production diversifiée, elle en vint à concurrencer sa rivale, la compagnie des Forges du Saint-Maurice. En effet, au tournant du XIXe siècle, il sortait des Forges de Batiscan des poêles à chauffage de différents modèles et de grosseurs variées, des ustensiles de cuisine, des outils de menuiserie et de forge, des instruments aratoires, des barriques et plusieurs autres morceaux de quincaillerie.

Même si ces deux industries devaient faire face à la concurrence des produits du même type venant de Grande-Bretagne, il n'en demeure pas moins que ce secteur industriel était assez actif au cours des dernières années du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle. Son expansion ne faisait que se poursuivre grâce à l'esprit d'entrepreneur de certains membres de la haute bourgeoisie commerciale. Mais il est évident que l'économie du Bas-Canada n'était pas encore industrialisée, malgré la croissance de son secteur métallurgique et de la présence de plusieurs petites et moyennes manufactures de biens de consommation.

CHAPITRE III

LA MONNAIE

Après la Conquête, en 1760, le problème de l'utilisation de l'ancienne monnaie qui avait eu cours en Nouvelle-France se posa avec acuité. En effet, la France avait dès 1759 décidé de ne plus honorer le paiement des lettres de change. Cette décision ôta toute valeur au numéraire employé dans l'ancienne colonie française. A cause de cela, le général anglais James Murray, dès la prise de Québec en 1759, interdit la circulation de l'argent en papier. Les nouveaux occupants anglais imposèrent la monnaie métallique comme mode de paiement. Très rapidement toutefois l'utilisation de ces espèces souleva d'autres problèmes parce qu'on manquait de pièces dans la province et ceci, même si les Britanniques avaient amené avec eux leur propre monnaie.[1]

---

1. La présence de nombreuses pièces de monnaie fiduciaire (un numéraire dont la valeur repose sur la confiance en la partie émettrice) dans la collection archéologique met en évidence cette pénurie d'espèces. Voir annexe I, section 6.1.2.

Diversité des monnaies

En plus du numéraire anglais, d'autres sortes de monnaie servaient couramment pour le commerce. La province de Québec qui faisait désormais partie du grand ensemble de l'Amérique du Nord britannique se trouvait en effet intégrée dans le grand circuit du commerce international avec les Antilles anglaises. Or, dans ces Antilles, la monnaie espagnole, en particulier la piastre espagnole, était très utilisée tout comme elle l'était dans les Treize Colonies (les Etats-Unis) qui entretenaient des relations commerciales étroites avec les Antilles anglaises. C'est ainsi que la province de Québec suivit le courant et employa la piastre espagnole; sous le Régime français, quelques pièces espagnoles étaient utilisées lors de transactions commerciales, mais ce n'était pas une pratique généralisée. Au Régime anglais cependant, l'étalon-sterling aura cours officiel. D'autre part, quelques années après la Conquête, les pièces métalliques de l'ancien régime que la population avait conservées refirent surface.

Ainsi donc, dans la province circulaient des monnaies d'origines diverses (Grande-Bretagne, Espagne, France, Etats-Unis, Mexique, figure 4B). Dans le but de clarifier le tout pour la population et aussi d'aligner les monnaies entre elles, l'administration coloniale publia

une table d'équivalences par rapport à la livre anglaise. Elle le fit d'abord en 1759 puis en 1764 et 1777.[2]

De 1760 jusqu'au début du XIXe siècle, les marchands de l'ensemble de la province se plaignaient auprès de l'administration coloniale de la pénurie de monnaie en circulation. Les guerres en Europe au cours des années 1790-1810 avaient accentué les difficultés de trouver du numéraire de ce côté-ci de l'Atlantique. Les commerçants n'arrivaient même plus à trouver l'argent qu'il fallait pour s'acquitter de leurs achats et ils se trouvaient dans l'obligation de remettre à plus tard le paiement de leurs comptes. Dans ce contexte, l'essor économique que connaissait le Bas-Canada depuis 1807 ne faisait qu'accroître le problème des espèces, car la demande s'avérait très forte. Pendant l'année 1810, le gouvernement du Bas-Canada se trouva même obligé d'importer de l'argent américain pour défrayer ses dépenses. Mais la guerre de 1812 entre l'Angleterre et les Etats-Unis allait résoudre le problème du manque de liquidités dans la colonie, car le gouvernement du Bas-Canada se résolut à émettre sa propre mon-

---

2. Publié par le biais des ordonnances de 1764 et 1777. Pour en savoir davantage sur la politique monétaire des occupants anglais après 1759, voir Fernand OUELLET, Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, Editions Fides, Montréal, 1971, en particulier les pages 56 à 68.

naie de papier, les "billets de l'armée" (Army Bills) qui étaient garantis par Londres. Une première émission de ces billets en coupures de 5 shillings à 10 Livres courant sortit dans le public en 1812, et le succès fut instantané. A la fin des hostilités en 1815 des millions de "billets de l'armée" étaient en circulation dans le Bas-Canada. Le gouvernement procéda par la suite au rachat de cette monnaie.

L'expérience des billets de l'armée amena les marchands du Bas-Canada à se rendre compte de l'utilité de la mise en place d'une institution financière stable dans la colonie, qui se chargerait de l'émission de l'argent et qui répondrait efficacement aux demandes de financement des activités commerciales. C'est dans cette optique que fut fondée en 1817 la Banque de Montréal. L'année suivante vit la création de la Banque de Québec (rue Saint-Pierre) et de la Banque du Canada. La Banque de Montréal fut la première à émettre des billets de banque canadiens (figure 4C) en 1818 (la succursale de Québec est localisée rue Saint-Pierre, lot 2112-5). Il s'agissait de coupures d'un, de deux, cinq, dix, vingt, cinquante et cent dollars. Il fallut cependant attendre presque dans les années 1830 pour qu'apparaissent sur le marché des pièces de monnaie typiquement bas-canadiennes. En 1835, la Banque de Montréal décida

de frapper des pièces d'un demi-penny ou d'un sou et de deux sous. En 1837, la Banque du Peuple émit le sou de la Rébellion qui fut vite remplacée l'année suivante par une pièce de monnaie d'un sou émise par la même banque.

Leur utilisation à Place-Royale

Dans le commerce à Québec et plus particulièrement à Place-Royale, de 1760 à 1820, les commerçants tenaient leurs livres de comptes en Livres françaises de 20 sols et en Livres courant de Québec ou de Halifax. Cela ne veut pas dire que les acheteurs ne payaient pas parfois avec les diverses monnaies dont le tableau "Monnaies en usage dans la province de Québec: 1760-1820" nous donne une idée de la variété et de la provenance (tableau 1). Ces marchands préféraient cependant uniformiser leur comptabilité en Livres françaises et en Livres courant.

A partir des années 1810, la Livre courant (£) fut utilisée plus fréquemment par les commerçants de Place-Royale au détriment de la Livre française (#). Cette primauté de la Livre courant, dans les transactions commerciales (basée sur la Livre sterling d'Angleterre) s'explique dans la mesure où les marchands payaient leurs gros fournisseurs de Grande-Bretagne en lettres

Tableau 1
Monnaies en usage dans la province de Québec:
1760-1820

1 Livre courant de Québec (£)	=	20 shillings
(ou d'Halifax)	=	4 dollars
	=	24 livres françaises (#)
1 shilling	=	12 pence
1 livre française (#)	=	20 sols
1 sol	=	12 deniers
Autres numéraires:		
1 Louis d'or	=	£ 1 courant
	=	24# de 20 sols
Napoléon	=	?
Aigle américain	=	2/10/
Piastre d'Espagne	=	5 shillings
	=	6# de 20 sols
Guinée d'or	=	1/3/4
Moïdore portugais (or)	=	1/10/
Johannes (or)	=	£ 4
Guinée anglaise (or)	=	?
Pistole espagnole	=	?
Dollar de Séville (argent)	=	?
Dollar mexicain (argent)	=	?

Ce tableau a été constitué à partir des données des inventaires après décès et de l'Almanach de Québec, Québec, John Neilson, publié de 1780 à 1820.

de change remboursables à Londres. Si les marchandises provenaient des Etats-Unis, ils en défrayaient le coût parfois en lettres de change échangeables à New York, mais en dollars américains. Notons que la lettre de change est une directive ordonnant à un financier de remettre une somme indiquée au porteur de la dite lettre.

Lorsqu'un client achetait un produit à crédit à Place-Royale, le commerçant inscrivait son nom dans son livre de comptes et mentionnait le montant de la façon suivante pour la Livre française. Prenons le cas fictif suivant: François Bélanger, pour tissus ... 24# 3 sols, c'est-à-dire vingt-quatre Livres françaises et trois sols. Le tableau sur la monnaie nous montre que dans une Livre française il y avait 20 sols. Si le commerçant tenait sa comptabilité en Livres courant de la province, à côté du nom de l'acheteur il écrivait par exemple:
François Bélanger, pour tissus ... 1/15/11, c'est-à-dire une Livre courant 15 shillings et 11 pence. Pour avoir £1, il fallait 20 shillings et pour avoir 1 shilling il fallait 12 pence.

Il faut croire cependant que les marchands de Place-Royale n'éprouvaient pas de difficulté à transiger avec

les autres sortes de monnaie, car ils connaissaient leur valeur de par les contacts suivis qu'ils entretenaient avec les nombreux étrangers qui débarquaient au port de Québec durant la saison de la navigation.

L'apport de l'archéologie à la connaissance de la monnaie

La collection archéologique comprend 18 artefacts que l'on peut classer en deux groupes désignés sous les appellations de monnaies officielles et de monnaies fiduciaires.

La monnaie officielle désigne les pièces émises par un gouvernement légal. La collection archéologique nous en fournit quelques exemples: monnaie anglaise frappée d'une part entre 1770 et 1775 et 1806-1807 montrant sur l'avers un buste du souverain et sur le revers une figure féminine (figure 4-2d), monnaie montrant une effigie en buste sur l'avers et une harpe couronnée sur le revers (figure 4-2c), monnaie hispano-américaine d'un demi-réal avec figure en buste et inscription sur l'avers et armoirie avec inscription sur le revers (figure 4-2a) et finalement une pièce d'origine française (figure 4-2b).

La monnaie fiduciaire réfère aux pièces dont la valeur vénale n'est basée que sur la confiance en la partie qui les émet. Elle est généralement émise par les marchands. Là aussi, la collection archéologique nous en fournit des exemples: monnaies possiblement destinées au commerce avec la Nouvelle-Ecosse, représentant un voilier et une inscription sur le revers et buste et inscription sur l'avers (figure 4-1c), pièces célébrant la gloire du maréchal Wellington avec buste et inscription sur l'avers et représentation de Britannia avec inscription sur le revers (figure 4-1a), monnaie non identifiée avec effigie en buste et inscription sur l'avers et représentation de Britannia avec une devise se rapportant au commerce sur le revers, pièce anonyme de 1820 avec figure en buste sur l'avers et harpe sur le revers (figure 4-1b), et des monnaies avec figure en buste entourée de feuilles de laurier sur l'avers et figure féminine avec inscription sur le revers (figure 4-1d).

Ces données archéologiques confirment le caractère hétéroclite des pièces de monnaie en circulation, de provenance anglaise ou apparues au hasard des échanges commerciaux avec d'autres pays ou colonies.[3]

---

3. Voir annexe 1, sections 6.1.1 et 6.1.2.

Figure 4:
Monnaies de la collection archéologique de Place-Royale.

A. Diversité des numéraires qui circulaient au Bas-Canada dans les premières décennies du XIXe siècle.

1. <u>Les monnaies fiduciaires</u>
MAC, Nég. no. 86-316-1(35)
 a) Monnaie en cuivre marquée "Half penny token". (1QU-2154B-11D4-126)
 b) Monnaie en laiton. Marque en relief marquée 1820. (1QU-2131-273)
 c) Monnaie en cuivre, marquée "Success to Navigation and Trade". (1QU-2154B-11B3-111).
 d) Monnaie en cuivre, marquée "Half penny token" 1812. (1QU-2131-271)

2. <u>Les monnaies officielles</u>
MAC, Nég. no. 86-316-4(35)
 a) Monnaie en argent, demi-réal, marquée "Carolus III Dei Gratia 1784". (1QU-2152-11R3-3)
 b) Monnaie en argent, demi-franc?, marquée "Napoléon empereur, empire Français 1811". (1QU-2273-35-1C1-202)
 c) Monnaie en cuivre, marquée "Georgius III Rex 1769". (1CRQU-1E11-29)
 d) Monnaie en cuivre, marquée "Georgius III Rex". (1QU-2127-119)

B. Variété des monnaies en circulation dans le pays au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle et jusqu'au tournant du XIXe siècle.
MAC, Nég. no. C87-009-1a(22).
 a) Monnaies américaines
 b) Monnaies britanniques
 c) Monnaies espagnoles
 d) Monnaies françaises
 e) Monnaies portugaises
 f) Monnaies mexicaines
Tiré de: DENISON, Merrill, <u>Histoire de la Banque de Montréal</u>, vol. 1, Mc Clelland and Stewart Limited, Toronto, 1966, p. 44.

C. Les premiers billets de banque canadiens émis à partir de 1818 par la Banque de Montréal.
Tiré de: DENISON, Merrill, <u>Histoire de la Banque de Montréal</u>, vol. 1, Mc Clelland and Stewart Limited, Toronto, 1966, p. 446.
MAC, Nég. no. C87-009-1a(22).

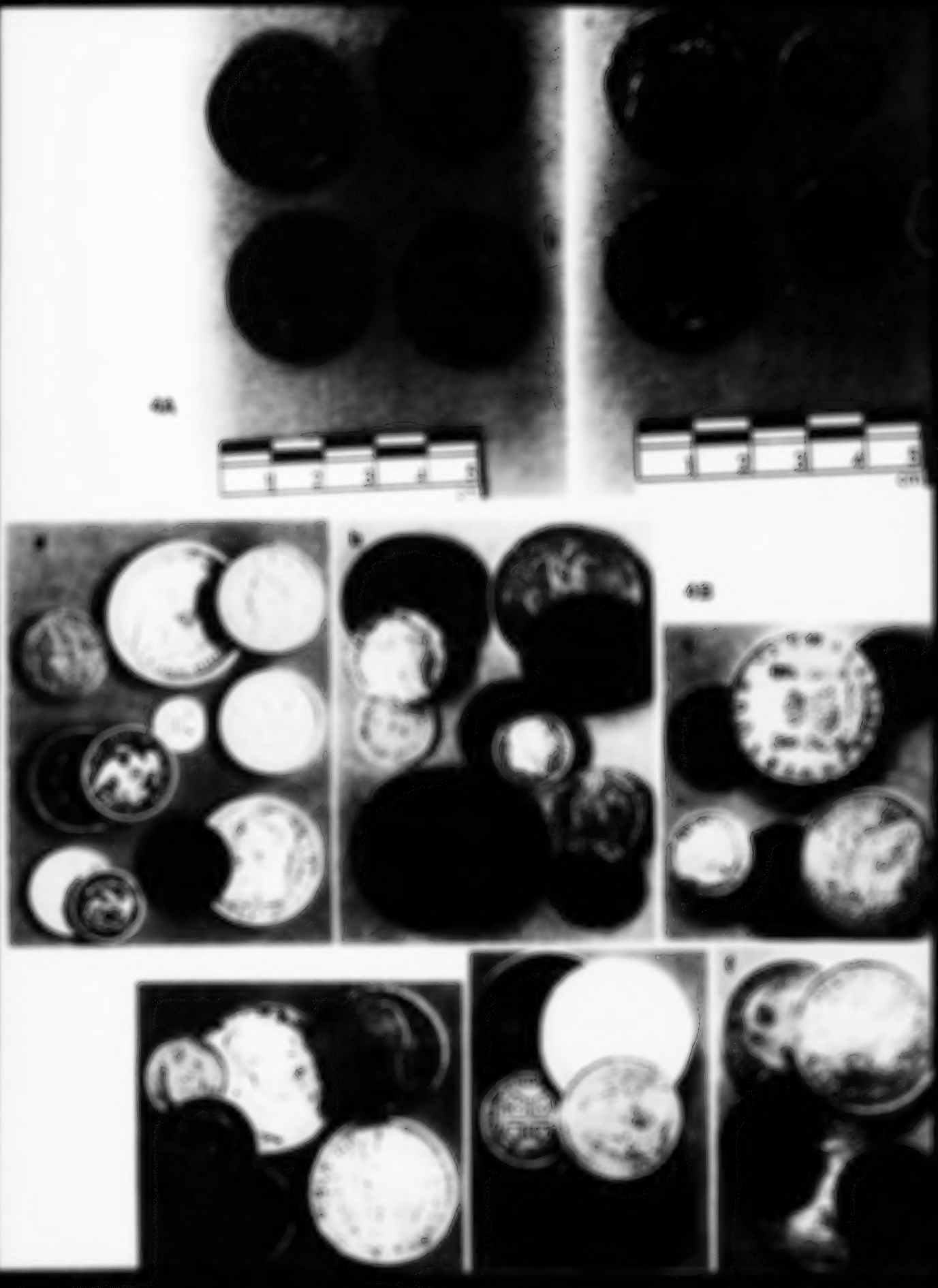

CHAPITRE IV

LE PORTRAIT DES COMMERÇANTS DE PLACE-ROYALE

Introduction: le tissu social évolue

Une recherche portant sur la population de Place-Royale au cours de la période 1760-1860, menée par des démographes de l'Université de Montréal pour le compte du Ministère des Affaires culturelles du Québec, nous révèle des données intéressantes sur les composantes sociales de ce quartier.[1] Les auteurs, chiffres à l'appui, montrent qu'en 1792, 30% des chefs de ménage exerçaient une activité reliée au commerce; en 1795, la proportion diminue et se situe à 28%, tandis qu'en 1798 le nombre de ceux qui sont liés au commerce demeure presque stationnaire, à 27%. Cependant, au début du XIXe siècle, le tissu social s'était grandement transformé, car de plus en plus de citoyens liés au commerce habitaient Place-Royale. En effet, pour l'année 1805, les auteurs du rapport notent que:

1. Pierre DESJARDINS et Huguette FAIEMENT, Etude de la population de Place-Royale (1760-1860), Département de démographie, Université de Montréal, pour le Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Québec, Québec, 1986, 444 pages.

> Le commerce (39%) se distingue nettement des autres secteurs par son ampleur: loin derrière, le secteur de la restauration et de l'hôtellerie qui regroupe 12% des travailleurs. Même regroupés, les artisans (31%) ne dépassent plus l'important secteur du commerce.[2]

Que 39% des chefs de ménage demeurant à Place-Royale tirent leurs revenus directement des activités commerciales illustre bien le fait qu'au tournant du XIXe siècle ce quartier se trouve définitivement ancré dans le circuit du commerce local et international. C'est aussi, à l'évidence, le secteur de la ville où la concentration de commerçants propriétaires d'un magasin, d'un entrepôt ou d'un bureau est la plus forte comparativement, par exemple, à la haute-ville qui a une vocation plus résidentielle et administrative.[3]

Alors, lorsqu'on identifie la basse-ville de Québec comme le quartier des commerçants vers la fin du XVIIIe siècle, il faut avant tout avoir à l'esprit le secteur de Place-Royale. L'espace urbain désigné dans le présent rapport sous l'appellation de Place-Royale comprend la même délimitation que celle utilisée pour les fins de l'étude qui cernait les modes de vie à Place-Royale. Les auteurs de cette étude précisaient que:

---

2. Loc. cit.
3. Voir à ce sujet John HARE, "La population de la ville de Québec, 1795-1805", dans Histoire sociale, vol. 7, no. 13 (mai 1974), pp. 23-47.

> "La place publique qu'on avait ainsi baptisée en l'honneur du roi Louis XIV redevient une place pour le marché, pendant la période du Régime anglais étudiée ici. Cependant, l'appellation Place-Royale désigne également le territoire administratif entourant la place entre le fleuve et la falaise [...] Enfin, l'espace qui gravite autour de cette place constitue le cadre géographique de cette étude et c'est cet ensemble, en tant que quartier, qu'on nomme ici Place-Royale."[4]

Cet espace est illustré sur la figure 1 de notre étude, qui identifie les commerçants pour lesquels nous avons pu trouver la trace de leur propriété. Cette information se retrouve aussi dans le tableau 3.

Profil ethnique des marchands

Il convient maintenant de dresser un bref portrait d'ensemble de cette communauté marchande qui a "pignon sur rue" à Place-Royale, portrait dégagé principalement à partir des données des inventaires après décès, du Dictionnaire biographique du Canada et d'études diverses. Tout d'abord, voyons la situation du point de vue ethnique. Le petit tableau ci-dessous nous fournit de bonnes indications à ce sujet.

---

4. ETHNOTECH Inc. (par Monique LA GRENADE-MEUNIER et al.), Les modes de vie à Place-Royale 1760-1820, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, document inédit, 1985, pp. 5-6.

Tableau 2

Répartition ethnique (en %) des marchands dans le secteur de Place-Royale: 1792-1805

	canadiens-français	canadiens-anglais
1792	87%	13%
1795	56%	44%
1798	49%	51%
1805	41%	59%

Sources:
Les données proviennent des recensements de 1792, 1795, 1798 et 1805 qu'on retrouve dans le Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1948-1949, No. 29, Québec, pp. 5-250, cité dans DUCHARME, P. et PAIEMENT, H., op. cit.

Note méthodologique:

Le recensement pour les années 1792, 1795, 1798 et 1805 a été fait d'une façon systématique. Le recenseur a en effet divisé Québec en haute-ville, basse-ville et faubourgs. Sous le nom de chaque division il a énuméré les rues qui en font partie. Pour chacune des rues, il a indiqué, entre autres choses, le numéro civique de chaque logement et le nom de chacun des chefs de famille avec sa profession. C'est à partir de ces informations que nous avons pu compiler les données ethniques se rapportant aux marchands qui demeuraient dans le secteur de Place-Royale. Et pour obtenir les pourcentages qui apparaissent au tableau 2, nous avons suivi une démarche fort simple, qui consiste à comptabiliser pour chacune des années les noms de tous les marchands francophones et de tous les marchands anglophones qui habitaient à Place-Royale. A partir des totaux qui en ont résulté, nous avons pu élaborer le pourcentage exact de chaque groupe en ce qui a trait au niveau ethnique.

Tableau 2

Répartition ethnique (en %) des marchands dans le secteur Place-Royale: 1792-1805

Note méthodologique: (suite)

L'appartenance des individus au secteur géographique de Place-Royale provient d'une liste effectuée dans le cadre de l'étude: DUCHARME, Pierre et PAIEMENT, Huguette, op. cit.

Ainsi pour l'année 1792, on s'aperçoit que 87% des commerçants présents dans le quartier sont des francophones et que seulement 13% sont des marchands de langue anglaise. Cependant, trois années plus tard, soit en 1795, la prépondérance française tend à diminuer au profit du groupe anglais. Si, à la fin du XVIIIe siècle, le groupe des commerçants canadiens-français a cédé la première place au profit des Canadiens anglais mais avec une faible marge, au tournant du XIXe siècle, en 1805, la suprématie de ces derniers ne fait plus aucun doute. Comme le laisse voir le tableau, à cette époque 59% de ceux qui ont un commerce dans le quartier de Place-Royale sont d'origine britannique.

Que l'ethnie anglaise occupe le premier rang dans le domaine commercial ne doit nullement nous surprendre, dans la mesure où ses membres monopolisent depuis déjà un certain temps l'ensemble des activités économiques dans le Bas-Canada, et bien évidemment dans la ville de Québec. Or, à cause de sa position stratégique sur le plan commercial - présence du premier port d'exportation et d'importation en importance dans la province- il est évident que les marchands d'origine britannique qui dominent le secteur de l'import-export dans la ville de Québec ont trouvé le quartier on ne peut plus propice pour expédier des marchandises vers l'étranger et en recevoir, mais aussi pour tenir boutique, comme l'ont aussi compris certains marchands francophones.

Le profil familial

Qui sont ces hommes qui exercent leurs activités commerciales à Place-Royale au cours de la période qui nous intéresse? Pour en savoir plus long sur quelques-uns d'entre eux, nous avons consulté la source la plus appropriée, c'est-à-dire le Dictionnaire Biographique du Canada. La plupart des personnes qui s'intéressent à l'histoire du Canada en général ou à une des provinces en particulier savent que ce Dictionnaire constitue un instrument privilégié pour nous faire connaître les

gens qui ont contribué à l'enrichissement social, culturel, politique et économique du pays.

D'autre part, nous avons aussi fait parler les premières pages des inventaires après décès de ces marchands. En effet, on y retrouve un grand nombre de renseignements à caractère social sur la personne décédée et sur sa famille, tels que lieu de résidence, nombre d'enfants, nom de jeune fille de l'épouse, etc. Cela permet de compiler un profil sociologique partiel de ces commerçants de Place-Royale.

La compilation des informations en provenance des sources notariales a servi à l'élaboration d'un tableau sur "Le profil familial des commerçants à Place-Royale" qui fournit de très bons éléments pour évaluer la situation familiale de ces hommes d'affaires.

Une lecture du tableau 3 révèle que la plupart des marchands sont des gens mariés. En fait, 26 ont fondé une famille sur un total de 28. En ce qui concerne William Burns, un des célibataires, il est dommage qu'il n'ait pas cru nécessaire de se marier et d'avoir des enfants, car il était à son époque l'un des plus riches marchands de Place-Royale.

Tableau 3

Le profil familial de 28 commerçants de Place-Royale: 1760-1820

Commerçants	Conjoint c-a.	Conjoint c-f.	SLE oui	SLE non	Nombre d'enfants	Localisation (Rue & état civil)
John Reinhart	X				6	
Frederick Liepp	X		X			Cul-de-Sac (lot 2291)
William Burns						St-Pierre Célibataire (lots 2109B et E, 2111, 2111A et autres)
Peter Stuart	X		X		5	St-Pierre (lot 2112-5)
James Johnston	X		X		2	Champlain (lots 2297-98)
George Munro		X			4	Notre-Dame Epouse décédée
Henry Boone		X			5	St-Pierre
Louis Frémont	?				3	Cul-de-Sac (lot 2289)
Michel Fortier		X			4	St-Pierre
Guillaume Alexis Dupont		X		X	2	Sous-le-Fort (lots 2221 et 2222)
Michel Cornud		X	X		2	Sous-le-Fort (lot 2225)
Marie Amiot		X	X		2	Notre-Dame (lots 2221 et 2222)

Tableau 2 (suite)

Le profil familial de 20 commerçants de Place-Royale: 1760-1820

Commerçants	Conjoint c-a.	Conjoint c-f.	SLE oui	SLE non	Nombre d'enfants	Localisation (Rue & état civil)
Louis Borgias		x		x	0	St-Pierre (lot 2136)
François Perrault		x		x	0	De la Montagne (lot 2212-A)
John Jones	x					Cul-de-Sac
Thomas Lee		x			?	St-Pierre
Millian Wood						St-Pierre Célibataire
Charles Grant	x				3	St-Pierre
Marie M. Morin		x	x		1	St-Pierre (lot 2127)
Louis Turgeon		x	x		4	St-Pierre (lot 2127)
Henry Morin					3	Sous-le-Fort (lot 2223) Veuf
Françoise Chauveau		x	x		4	Notre-Dame (lot 2217)
Jacques Perras		x	x		0	Notre-Dame (lot 2215)
Bernard G. dit Larose		x		x	3	Sous-le-Fort (lot 2260)
Marie Lacroix		x	x		4	Place du Marché (lot 2149)
Marie Moreau		x	x		1	

Tableau 3 (suite)

Le profil familial de 20 commerçants de Place-Royale: 1760-1820

Commerçants	Conjoint c-a.	Conjoint c-f.	SLE aux nom	Nombre d'enfants	Localisation (Rue & état civil)
Jacques Perrault		0	0	10	Sault-au-Matelot
Daniel Fraser	0		0	0	de la Montagne
Total	20			98	

Légende:
c-a. canadien-anglais
c-f. canadien-français
SLE le survivant sait lire et écrire

Note: Il s'agit des marchands pour lesquels nous avons un inventaire après décès dans la période 1760-1820.

Quant aux commerçants mariés, on constate en prenant le cas des Canadiens français que leurs épouses sont la plupart des Canadiennes françaises nées dans la province. Ainsi les dix marchands francophones pour lesquels nous avons pu trouver des renseignements sur leur état civil avaient une épouse francophone. Par contre, sur les neuf marchands anglophones pour lesquels nous disposons d'informations de ce genre, on en trouve sept qui ont choisi une personne de même origine ethnique qu'eux, et deux autres qui ont pris comme épouse une francophone. Cette proportion de 78% de commerçants anglophones qui se sont mariés avec une compatriote comparativement à 22% qui ont choisi une Canadienne française semble refléter une certaine constance sociologique. En effet, dans une autre étude portant sur une période ultérieure, notre échantillon nous avait révélé que 100% des marchands anglophones de la ville de Québec avaient épousé une anglophone, tandis que chez les marchands canadiens-français, 80% avaient marié une francophone et 20% une anglophone.[9]

En ce qui a trait aux enfants nés dans ces familles de marchands, le tableau 2 nous fait voir que la situation

---

9. George BERVIN, "Espace physique et culture matérielle du marchand-négociant à Québec au début du XIXe siècle (1820-1830)", dans Bulletin d'histoire de la culture matérielle, Musée National de l'Homme, Ottawa, No. 14 (printemps 1982), pp. 1-17.

est différente d'une famille à une autre. Dans l'ensemble cependant la moyenne du nombre d'enfants par couple se situe entre trois et cinq. Sauf, bien entendu, dans les cas du marchand Jacques Perras qui a huit enfants et de la famille de Jacques Perrault qui en compte une douzaine. Il faut remarquer que plusieurs de ces commerçants ont trois enfants et moins, ce qui est bien en dessous de la moyenne de l'époque pour l'ensemble des familles du Bas-Canada qui, elle, était de 7,8 enfants par famille.[8] Évidemment, à ce stade-ci des recherches sur le monde marchand, il serait bien hasardeux de tenter d'expliquer les raisons qui ont poussé les familles marchandes à avoir moins de rejetons que les familles issues de milieux différents. Peut-être était-ce voulu ou peut-être était-ce à cause de leur commerce qui prenait trop de leur temps? Autant de questions auxquelles il n'est pas aisé de trouver une réponse sérieuse.

Par ailleurs, on peut affirmer, suite à des observations provenant de sources notariées et d'études, que généralement, la famille se compose en plus des parents et des enfants, d'un ou de plusieurs domestiques qui

8. Jacques HENRIPIN et Yves PERON, La transition démographique de la Province de Québec, dans Hubert CHARBONNEAU, La population du Québec: études rétrospectives, Éditions du Boréal Express, Montréal, 1973, pp. 39-44.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Il convient de mentionner que ces points communs que nous avons pu dégager à la lecture des biographies ne peuvent pas être considérés comme définitifs. En effet, ce n'est pas l'ensemble des membres du milieu des affaires de Place-Royale de 1760 à 1800 qui a eu droit à une biographie. Dès lors, il faut considérer les résultats de notre analyse comme autant d'indices qui visent à mettre en lumière un certain profil socio-économique de ces personnages.

Les marchands de langue anglaise qui exercent leurs activités commerciales à Place-Royale sont dans bien des cas des immigrants venus du Royaume-Uni et, plus précisément, d'Ecosse et d'Irlande. Citons parmi eux James Tod, John Munro, William Grant[8] et Robert Lester. Ces arrivants de fraîche date venus chercher fortune dans cette nouvelle colonie britannique ont débarqué soit après 1760 ou vers les années 1770-1783, à l'époque de la guerre d'indépendance américaine. Plusieurs d'entre eux ont commencé modestement dans le commerce par la traite des fourrures et, avec l'évolution économique qui a touché le Bas-Canada à la fin du XVIIIe siècle, ils en ont profité pour diversifier leurs sec-

---

8. Un sceau retrouvé sur une des bouteilles de la collection archéologique porte les initiales W.G. et pourrait lui appartenir. Voir annexe I, section 5.1.2.

tours d'investissement. Certains qui, comme James Tod, etaient engagés dans des activités de pêche dans le golfe du Saint-Laurent, se lancent dans le commerce d'exportation vers l'Europe de produits agricoles, en particulier de céréales. D'autres, en plus de leurs activités marchandes se dirigent vers le secteur de la production. John Purss, par exemple, met sur pied avec des associés vers 1780 une distillerie sur la rue Champlain pour la fabrication de la biere. John Reinhart, d'origine allemande, possède quant à lui une manufacture de tabac. Ces marchands en grande majorité anglophones de Place-Royale se trouvent présents à divers niveaux dans le commerce du bois, surtout au début du XIXe siecle lorsque la demande est très forte en Angleterre. On comprend facilement l'intérêt qu'il y a pour eux à s'installer dans le quartier, puisque en tant qu'importateurs et exportateurs, ils peuvent rapidement expédier leurs marchandises à l'étranger par le biais des divers quais situés tout près de leur place d'affaires. De plus, en recevant leurs stocks par les multiples navires durant la saison maritime qui commence à la mi-avril ou au début de mai et se termine en novembre, ils en profitent pour les vendre en gros et au détail rapidement dans leurs magasins situés dans le quadrilatère de Place-Royale.

Le maintien d'un réseau familial international

Un autre trait commun aux marchands britanniques de Place-Royale est qu'ils ont presque tous des membres de leur famille encore en Angleterre, parfois même aux Antilles anglaises et au Portugal. C'est le cas, par exemple, de Robert Morrogh de la rue Saint-Pierre, dont une branche de la famille réside au Portugal.[9]

En outre, malgré le fait que ces hommes se concurrencent entre eux sur le plan des affaires, il règne quand même au sein du groupe un certain esprit d'appartenance. Certains parmi eux sont des Loyalistes comme John Torrance (lot 2153) qui ont laissé les Etats-Unis pour demeurer citoyens britanniques. Ils sont fiers d'être des citoyens d'un empire et, c'est peut-être là une des raisons qui expliquent que plusieurs sont des officiers de milice et qu'après la Constitution de 1791, d'autres n'ont pas hésité à devenir députés à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada afin de mieux défendre leurs revendications économiques. Ces marchands se voient aussi assez souvent pour discuter de toutes sortes de

---

9. Il ne faut pas s'étonner que des parents de certains commerçants britanniques résidaient au Portugal. Depuis le XVIIe siècle, l'Angleterre occupait une place prépondérante sur le plan commercial à Lisbonne. A cet égard, le Traité de Methuen signé en 1703 entre l'Angleterre et le Portugal avait pratiquement mis l'économie de ce pays entre les mains des capitalistes britanniques.

problèmes qui les touchent. Ces rencontres se déroulent dans le cadre d'organismes à but non lucratif, tels que la Société d'Agriculture de Québec, la Société du feu de Québec, la Quebec Benevolent Society et la Quebec Emigrant Society et possiblement les francs-maçons. C'est d'ailleurs dans l'optique de défendre leurs intérêts commerciaux que plusieurs marchands de Place-Royale - John Blackwood, John Mure, David Monro et John Jones - ont contribué avec d'autres confrères de la ville de Québec à fonder en 1809 la Chambre de Commerce de Québec.[10] Parallèlement à leurs multiples activités d'affaires, ces marchands ont trouvé le temps de jouer un rôle très actif dans l'administration de cette Chambre de Commerce.

Nombre de marchands de Place-Royale deviennent au tournant du XIXe siècle, à cause de l'essor économique, des marchands-négociants, c'est-à-dire "des personnages qu'on ne peut pas confondre avec les petits commerçants de quartier ou de village, tant sur le plan des affai-

---

10. Ceux qui s'intéressent à la fondation et aux objectifs de la Chambre de commerce de Québec peuvent lire Fernand OUELLET, Histoire de la Chambre de commerce de Québec 1809-1959, Québec, Publication du Centre de Recherche de la Faculté de Commerce de l'Université Laval, [s.d.], 105 p.
Au sujet de la confrérie des francs-maçons, voir l'annexe 1, section 5.1.3.2.

res que sur le plan social."[11] La diversification de leurs capitaux à des paliers très élevés dans différents domaines économiques constitue la caractéristique première de ces marchands-négociants qui brassent des affaires à Place-Royale. A ce sujet, William Burns, qui demeure rue Saint-Pierre (lots 2109S et E, 2111, 2111-1 et 2, 2111-A et A-1), représente le type même de ces marchands anglophones de Place-Royale qui ont su s'enrichir dans le commerce et se hisser au sommet de la hiérarchie marchande. Burns est arrivé à Québec en provenance d'Angleterre vers 1770, presque sans le sou mais avec des lettres de recommandation et des adresses de marchands de Québec. Vingt ans plus tard, il est devenu l'un des commerçants les plus riches de la ville, et y est parvenu en exerçant ses activités d'affaires à partir de sa résidence à Place-Royale.[12]

Les biographies de ces marchands nous apprennent, par ailleurs, que ces hommes dont plusieurs font fortune dans le commerce à Place-Royale, n'ont pas oublié leur patrie d'origine et qu'ils y retournent parfois pour

---

11. George BERVIN, "Aperçu sur le commerce et le crédit à Québec, 1820-1830", dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 36, no. 4 (mars 1983), pp. 527-551.
12. La biographie de William Burns, rédigée en collaboration par David ROBERTS et George BERVIN, doit paraître dans le volume VII du Dictionnaire Biographique du Canada.

des visites d'affaires et autres. Cependant, ils reviennent toujours à Québec pour poursuivre leurs activités jusqu'à la fin de leurs jours, exception faite d'un nombre restreint de marchands qui, une fois leur fortune faite, retournent en Angleterre comme John Mure.

Plusieurs catégories de marchands:
petits, moyens... et gros

De nombreux marchands anglophones actifs à Place-Royale comptent parmi les plus importants de la ville de Québec mais aussi du Bas-Canada et ce, depuis les dernières années du XVIIIe siècle. Ainsi, pour le recensement de 1798 sur la rue Saint-Pierre, qui prenait de plus en plus une allure de "Wall Street", on se rend compte que 71% des personnes reliées au commerce qui y résident ou y tiennent une place d'affaires peuvent déjà être perçues comme faisant partie de l'élite commerciale de la cité. On y retrouve, entre autres, Matthew Lymburner, Robert Lester, Peter Stuart, John Blackwood et David Monro. C'est d'ailleurs sur la rue Saint-Pierre que les fondateurs de la Banque de Québec en 1818 logent cette institution financière, de même que ceux qui créent la même année la Société de Québec contre les accidents du feu. Quant aux autres commerçants (29%), il s'agit de francophones, mais ils n'appartiennent pas à cette élite marchande. Ils pour-

raient plutôt être qualifiés de marchands moyens, car ils dépendent en majeure partie des marchands-négociants pour leur approvisionnement en marchandises importées et que, de plus, la diversification de leurs activités économiques n'atteint pas le niveau de celle à laquelle sont arrivés les premiers (les marchands-négociants).

Place-Royale ne constitue donc pas un espace urbain homogène où se côtoierait une seule catégorie de commerçants, tels que les grands marchands d'origine britannique par exemple. En effet, dans ce secteur on note aussi la présence de commerçants moyens, en majeure partie francophones. Ces marchands moyens même s'ils vendent eux aussi des produits importés ne se révèlent pas pour autant des importateurs et leurs clientèles se recrutent surtout au sein de la population ordinaire de la ville de Québec composée d'artisans, de journaliers, de menuisiers et de tonneliers et dans une moindre mesure de la population rurale environnante.

Si les marchands anglophones sont dans l'ensemble des immigrants qui se sont installés dans la province de Québec après 1760, la situation diffère en ce qui concerne les marchands francophones de Place-Royale. Ils

sont, en effet, pour la plupart nés au pays. Ainsi, Jean-Baptiste Amiot était originaire de Québec, de même que Pierre Bruneau, Charles Berthelot et Michel Bouchard; d'autres ont vu le jour sur la rive sud, comme Joseph Drapeau par exemple. Quant à François Baby et Pierre Fargues, ils sont arrivés de Montréal.

Plusieurs des marchands francophones de Place-Royale ont débuté leur carrière dans le commerce des fourrures. Cela a été le cas notamment de François Baby, de Pierre Bruneau et de Pierre Fargues. Par la suite, lorsque les marchands britanniques en sont venus à monopoliser ce secteur, les hommes d'affaires francophones ont graduellement ouvert leur magasin général sur la rue Saint-Pierre, sur la rue Notre-Dame, sur la rue Sous-le-Fort ou sur d'autres rues avoisinantes. Certains, peut-être par opportunisme, sont devenus membres des mêmes associations que leurs confrères anglophones, tandis que d'autres, comme François Baby et Pierre Bruneau, ont servi à titre d'officiers de milice.

D'autre part, il convient de mentionner que ces hommes d'affaires francophones entretenaient d'étroites relations avec leurs homologues anglophones, car bien souvent ces derniers étaient leurs fournisseurs en pro-

duits importés. Quelques marchands francophones n'ont pas hésité à s'associer avec un anglophone pour faire du commerce. C'est ainsi qu'au cours des années 1790, le marchand Michel Cornud était l'associé de James Johnston, marchand importateur. Il faut souligner, toutefois, qu'à Place-Royale ce sont surtout les marchands d'origine britannique qui avaient l'habitude de se mettre en société de façon à ne pas assumer seuls les éventuelles pertes au niveau de la vente en gros. Quant aux commerçants francophones, comme nous l'avons vu, plus identifiés aux marchands moyens, le concept d'association ne semble pas à prime abord les avoir attirés. Il faudra attendre surtout le tournant du XIXe siècle pour les voir s'intéresser de plus en plus à cette pratique commerciale.

En général, on peut affirmer que les marchands moyens francophones se sont révélés très actifs dans le secteur de Place-Royale tout au cours de la période 1760-1820 et ce, même s'ils n'ont pas été aussi puissants que les grands marchands. A l'instar de leurs collègues britanniques, ils ont su s'adapter aux changements structuraux qui se précisaient sur le plan économique au tournant du XIXe siècle et orienter leurs activités commerciales en conséquence. La preuve évidente de leur sens des affaires est le fait qu'ils se soient

installés à Place-Royale, laquelle en plus d'avoir été le poumon commercial de la ville de Québec et de sa périphérie s'est avérée aussi un pôle économique important dans le Bas-Canada.

Il est bon de souligner que l'intense activité commerciale qui se déroulait à Place-Royale pendant la période anglaise et jusqu'au XIXe siècle dépendait du dynamisme des marchands des deux groupes ethniques qui ont su profiter pleinement de l'ouverture du marché métropolitain aux produits de la province et ont, de fait, créé ce caractère particulier qui faisait l'originalité de Place-Royale.

CHAPITRE V

L'IMPORTANCE DU CRÉDIT DANS LE COMMERCE À PLACE-ROYALE

> Lorsqu'on étudie le commerce de gros et de détail, on ne peut évidemment pas négliger son corollaire, le système de crédit, qui est en quelque sorte le moteur du commerce pendant la première moitié du XIXe siècle dans la ville de Québec.[1]

Cette affirmation valable pour les premières décennies du XIXe siècle l'est tout autant pour la dernière moitié du XVIIIe siècle dans le milieu commercial de Québec et plus précisément à Place-Royale. En effet, nous avons vu dans la partie du rapport consacrée à la monnaie, que les artisans et même les marchands éprouvaient assez souvent de la difficulté pour payer leurs achats. De plus, afin que le système commercial puisse continuer de fonctionner malgré des périodes occasionnelles d'endettement, il fallait que les gens aient recours au crédit ou au troc.

---

1. George BERVILLE, "Aperçu sur le commerce et le crédit à Québec, 1820-1830", dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 24, no 4, mars 1971, p. 541.

<u>Le crédit, un moyen courant d'achat</u>

Dans le secteur de Place-Royale, de 1760 à 1820, le crédit constitue un moyen couramment utilisé par les consommateurs qui cherchent à se procurer les multiples biens dont ils ont besoin. Ce crédit à la consommation n'entraîne pas de coûts supplémentaires, car le commerçant ne fait pas payer d'intérêt sur la somme due; bien souvent, il se contente d'écrire le nom de son client dans un cahier ainsi que le montant à percevoir. Cependant, tous les clients ne font pas preuve de ponctualité pour s'acquitter de leurs dettes. Quelques-uns prennent même un peu trop de temps aux yeux de certains marchands. C'est d'ailleurs une des raisons qui expliquent que les dettes actives de plusieurs marchands de Place-Royale (et d'ailleurs) se divisent en trois sections: la première, identifiée sous la mention de "bonnes dettes", comprend les noms des acheteurs les plus fiables, ceux qui ont l'habitude de payer leurs achats dans les délais prévus. A noter que les délais de paiement varient d'une maison de commerce à une autre à Place-Royale. La deuxième section de la dette active concerne les dettes "douteuses" et elle renferme les noms des clients qui ont dépassé les dates fixées pour payer les marchandises achetées, mais de qui le commerçant conserve encore l'espoir d'avoir son dû un jour ou l'autre. La troisième section de la dette

[illegible]

[illegible]

fait, on peut constater qu'on doit à Pierre Pellotier la somme totale de £1742 et à son collègue François Perrault, £1767. Quant aux gros marchands, à cause du volume élevé de marchandises qu'ils ont en magasin, ils sont dans l'obligation plus que les autres (petits et moyens) de vendre beaucoup à crédit s'ils veulent diminuer leurs inventaires. Leur clientèle se compose de petits commerçants et de marchands moyens qui achètent auprès d'eux des marchandises en gros. De plus, ces gros marchands font aussi crédit à leurs clients ordinaires, c'est-à-dire aux simples acheteurs au détail. Les montants dus à ces gros marchands sont nettement supérieurs à ceux que leurs collègues petits et moyens ont à se faire rembourser. Pour s'en convaincre, il suffit de noter que les débiteurs d'un gros marchand comme Michel Cornud lui doivent la somme considérable de 5779/18/10 (5779 livres courant 18 shillings 10 pence). En ce qui concerne un autre grand marchand, Jacques Perrault, ce sont 140 débiteurs qui lui sont redevables d'une somme totale de £5867.

A la lumière de ces multiples données, qui sont très significatives et qui tendent à refléter une situation d'ensemble, valable donc pour la plupart des commerçants de Place-Royale, il convient de retenir que les marchands de Place-Royale doivent en fait pour vendre

leurs stocks, soit en magasin, en entrepôt ou sur un quai, céder une certaine proportion de leurs marchandises à crédit. Voudraient-ils agir autrement que cela serait presque impossible car la plupart des acheteurs, notamment les artisans, les journaliers, les maçons, les tonneliers et les cultivateurs de la périphérie de Québec, n'ont pas toujours la possibilité de payer comptant. De toute façon, les créanciers comprennent une telle situation, puisque eux-mêmes importent généralement de leurs fournisseurs de gros leurs marchandises à crédit et payent plusieurs mois après leur réception.

Autrement dit, à Place-Royale, même les marchands vivent à crédit. Rares sont ceux qui payent comptant les biens qu'ils font venir d'Angleterre ou des Antilles. Tous les grands marchands présents dans le domaine de l'import-export doivent des sommes d'argent substantielles à leurs fournisseurs. Quant aux petits commerçants, ils se procurent les biens nécessaires à leur magasin auprès des gros marchands locaux qui, eux aussi en retour, sont obligés de faire crédit.

Dans le secteur commercial, comme nous l'avons déjà souligné ailleurs, à tous les niveaux "quelqu'un doit

de l'argent à un autre"[2], du marchand-négociant au petit commerçant en passant par le simple consommateur qui, "lui aussi achète bien souvent à crédit les articles dont il a besoin"[3] pour son usage de tous les jours.

Qui achète à crédit?

Qui sont ceux qui achètent les objets de consommation courante et de longue durée auprès des marchands de Place-Royale? En fait, les clients se retrouvent dans toutes les catégories sociales de la ville de Québec et des campagnes environnantes. Ainsi, la clientèle du grand marchand Jacques Perrault compte des forgerons, des domestiques, un chirurgien, un notaire, un arpenteur, des cultivateurs, des navigateurs, des tonneliers, un tailleur, un tanneur et plusieurs autres personnes issues de différents corps de métier. En ce qui concerne le lieu de résidence des clients de Jacques Perrault, on voit par le biais du tableau qui lui est consacré qu'il s'agit avant tout de Québec, de la rive nord et de la rive sud, mais aussi de Varennes, de Rivière-du-Loup, de Trois-Rivières, de Kamouraska et même des Antilles. Evidemment, le fait que Perrault soit un gros commerçant explique qu'il avait des débi-

---

2. Ibid., p. 542.
3. Loc. cit.

teurs dans toutes les couches de la société et dans des endroits aussi éloignés que Saint-Domingue, aux Antilles. Cependant, il n'en demeure pas moins que les marchands de Place-Royale dans leur ensemble font crédit aux gens provenant de tous les milieux sociaux et de régions diversifiées, comme nous pouvons le constater grâce aux tableaux qui apparaissent à la fin de ce chapitre.

Les relations d'affaires que les commerçants de Place-Royale entretiennent dans différents milieux expliquent bien le fait qu'ils constituent l'un des groupes les mieux renseignés dans la ville de Québec, tant sur les plans économique et social que politique. Cette remarque s'avère d'autant plus fondée dans la mesure où l'on constate le nombre élevé de leurs clients qui achètent à crédit. Ainsi, pour les 14 tableaux qui représentent autant de marchands tenant boutique dans le secteur de Place-Royale, on remarque que ces commerçants ont ensemble un total de 1295 clients qui leur doivent de l'argent, soit une moyenne de 92.5 chacun. A l'évidence, ces données bien que partielles nous portent à croire que le milieu des affaires de Place-Royale est le (ou sinon l'un des) plus important de la région de Québec au niveau des activités commerciales qui s'y déroulent. Le fait que les marchands de l'endroit aient

un si grand nombre d'acheteurs révèle que ces derniers considèrent pouvoir trouver dans cet espace urbain tous les produits de consommation nécessaires à leurs besoins.

Les marchands prêtent aussi de l'argent

Il convient par ailleurs de mentionner que de nombreux commerçants de Place-Royale, en particulier les plus importants, ne se limitent pas à vendre des marchandises; ils prêtent aussi de l'argent à leurs clients. En effet, nous avons constaté dans la section de leurs dettes actives, qui se trouve dans les inventaires après décès[4], que plusieurs personnes leur doivent de l'argent non pas parce qu'elles ont acheté des produits, mais parce qu'elles ont emprunté des sommes d'argent. Le montant prêté varie d'un débiteur à l'autre et peut aller d'une Livre courant à plus de £100. Toutefois, il faut remarquer que plus les affaires du commerçant sont florissantes, plus il se trouve en mesure d'avancer des montants élevés. Un grand marchand comme William Burns peut prêter facilement entre £300 et £500 ou même plus. Ainsi, en 1805, ce marchand avançait la somme de £300 à un autre marchand de Québec[5] et en 1809, il prêtait £500 à un bourgeois de la

4. Le lecteur, s'il désire connaître les noms des créanciers, devra retourner à ces inventaires.
5. OQAN, greffe du notaire Félix Têtu, 6 février 1805.

rue Saint-Pierre.[6] Or, Burns ne représente pas un cas isolé et d'autres marchands tout aussi importants que lui, qui tiennent leurs maisons d'affaires à Place-Royale, prêtent eux aussi des sommes élevées à certains de leurs clients.

Dans les cas de crédit d'argent, les marchands chargent à leurs débiteurs un taux d'intérêt annuel de six pour cent sur le capital. On peut dire qu'à Place-Royale certains commerçants, en plus de vendre leurs produits à crédit, se transforment à l'occasion en banquiers des citoyens ordinaires.[7] Cela est d'autant plus logique que les institutions prêteuses ne feront leur apparition qu'au début de la décennie 1820. La Banque de Québec dont l'édifice sera situé rue Saint-Pierre ne verra le jour qu'en 1818, et ce n'est que plusieurs années plus tard que les banques prendront l'habitude de prêter de l'argent à des citoyens ordinaires.

---

6. QQAN, greffe du notaire Joseph Planté, 31 janvier 1809.
7. Dans le but d'éviter une flambée du taux d'intérêt sur l'argent dû qui n'aurait profité qu'aux spéculateurs, le gouvernement de la colonie réglementa très tôt ce secteur. En effet, c'est en 1777 que le taux d'intérêt légal (autrement dit le taux officiel permis par l'Etat) fut fixé à 6% par année. Ce taux de 6% allait être encore en vigueur après 1820. Les Statuts provinciaux, 1777, Geo. III, c. 3.

Place-Royale, un quartier d'affaires

Place-Royale était dans une certaine mesure un vrai quartier des affaires pendant la période 1760-1820. Tout d'abord, par le volume considérable des marchandises tant locales qu'importées qui étaient disponibles aux centaines d'acheteurs de tous les jours, mais aussi par la grande variété de ces mêmes marchandises. Par ailleurs, plus s'approchaient les années 1800, plus les marchands de ce secteur avaient tendance à diversifier leurs champs d'activité économique. En plus d'avoir leur boutique où ils vendaient au détail et en gros, les plus importants se lançaient comme nous l'avons déjà dit dans le secteur du crédit de l'argent et également dans l'immobilier[8], le transport maritime des marchandises entre les divers ports du Bas-Canada, dans le commerce du bois et, vers 1820, dans le secteur des banques et des assurances. On peut dès lors mieux saisir toute l'importance économique dont jouissait Place-Royale dans une ville comme Québec, la capitale du Bas-Canada. Le dynamisme des diverses catégories de marchands qu'on retrouvait à Place-Royale en faisait la zone commerciale par excellence de tout le district de

---

8. L'immobilier sera l'un des domaines importants de leurs activités. Voir à ce sujet: LUC HURTUBISE (par Yves LAFRAMBOISE et Monique LA GRENADE-MEUNIER), La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 1986, 329 p.

Québec et, avec Montréal, l'un des deux principaux pôles d'attraction de l'ensemble du Bas-Canada relativement au commerce. Et enfin, il convient d'ajouter que Place-Royale était nettement intégrée dans le circuit du commerce international depuis le milieu du XVIIIe siècle par le biais des multiples navires qui y chargeaient et déchargeaient leurs cargaisons sur les quais.

Tableau 4

Tableaux analytiques sur le crédit commercial à Place-Royale: 1760-1820

Nombre de tableaux: 14

Liste des commerçants:

1. Jacques Perrault, 1777
2. Guillaume Alexis Dupont, 1791
3. Michel Cornud, 1792
4. James Johnston, 1800
5. Françoise Chauveau, 1800
6. Louis Borgias, 1805
7. Marie Moreau, 1814
8. François Perrault, 1816
9. Frederick Limpp, 1820
10. Marie Magdeleine Morin, 1820
11. Jacques Perras, 1786
12. Marie Lacroix, 1780
13. Bernard Guinot dit Larose, 1780
14. Angélique Pelletier, 1769

Légende:

1. Identifie le commerçant.

Tableau 4 (suite)

Tableaux analytiques sur le crédit commercial à Place-Royale: 1760-1820

Légendes: (suite)

2. Représente uniquement le nombre total de personnes qui n'ont pas payé leurs achats au comptant ou qui doivent de l'argent pour de multiples raisons.

3. Représente l'addition des différents montants d'argent dus par les débiteurs inscrits en 2.

4. La proportion (en %) de l'origine ethnique des seuls débiteurs inscrits en 2.

5. L'endroit où demeurent les gens inscrits en 2, lorsque cette information est indiquée à côté du nom du débiteur.

6. La somme totale d'argent due par le commerçant à ses créanciers.

Source: Inventaires après décès cités en bibliographie. Il s'agit des inventaires comprenant des informations sur les dettes actives et passives. La localisation des commerçants se trouve à la figure 1.

1. Jacques Perrault, 1777

2. Nombre total de clients: 140

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: £ 3864

4. Répartition ethnique de la clientèle: c.-f.: 99%

5. Lieu de résidence des clients:
   Québec, rive nord et rive sud
   Varennes
   Montréal
   Rivière-du-Loup
   Trois-Rivières
   Kamouraska
   Saint-Domingue (Antilles)

6. Dettes passives: £ 423/10/0

Remarques:
Plusieurs des clients de Jacques Perrault sont reliés au commerce des fourrures. Ceci n'est pas étonnant car, à cette époque (1777), la traite des pelleteries constitue le nerf économique de la province de Québec.

1. Guillaume Alexis Dupont, (1781)

2. Nombre total de clients: 68

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: 1479# 16 sols

4. Répartition ethnique de la clientèle: C.-F.: 94%
   C.-A.: 6%

5. Lieu de résidence des clients:
   - Les Eboulements
   - La Malbaie
   - L'Ile-aux-Oies
   - L'Isle-au-Coudre
   - Saint-Joachim
   - Saint-Féréol
   - Sainte-Anne
   - L'Ange-Gardien.

6. Dettes passives: néant

Remarques:
Le nombre réel de clients est probablement plus élevé que 68, car dans l'inventaire on mentionne: "Bref état des dettes actives" laissées par le défunt. Ceci laisse présumer qu'il manque plusieurs acheteurs sur la liste dressée par le notaire. Conséquemment, le montant de 1479# 16 sols qui est dû à la succession est aussi un chiffre provisoire.

1. **Michel Cornud, 1788**

2. Nombre total de clients: 60

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: £8779/18/10

4. Répartition ethnique de la clientèle: E.-F.: 73%
   E.-A.: 27%

5. Lieu de résidence des clients:
   Le lieu de résidence des clients n'est pas toujours indiqué, mais d'après les noms de certains que nous avons déjà identifiés à partir d'autres sources, nous croyons que plusieurs clients de Michel Cornud demeuraient à Québec et à Montréal.

6. Dettes passives: £ 4209/16/3

Remarques:
Michel Cornud comptait parmi sa clientèle des commerçants qui allaient devenir de très gros marchands à Québec au tournant du XIXe siècle. Retenons les noms de Thomas Corry, Melvin and Burns, William Grant et Mathew Lymburner. De plus, le défunt était un associé en affaires de James Johnston, un autre marchand travaillant dans le quartier de Place-Royale.

1. James Johnston, [illegible]

2. Nombre total de clientes: [illegible]

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: £ [illegible]

4. Répartition ethnique de la clientèle: [illegible] [illegible]
   [illegible] [illegible]

5. Lieu de résidence des clientes: Québec

6. Dettes passives: £ [illegible]

Remarque:
La plupart des clients de Johnston sont eux-mêmes des marchands de la ville de Québec.

1. Françoise Chauveau, (804)
   (Epouse de Charles Pinguet, marchand et juge de Paix)

2. Nombre total de clientes: 15

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: £29/12/10

4. Répartition ethnique de la clientèle: c.-a.: 7%
                                        c.-f.: 93%

5. Lieu de résidence des clientes:
   Québec
   Beaumont
   Beauce

6. Dettes passives: £255/5/4

Remarques:
80% du montant total dû par Charles Pinguet va à un seul créancier, en l'occurrence James Tod, qui lui a fourni des marchandises importées. Par ailleurs, le nombre de clients de Charles Pinguet est incomplet ici. En effet, dans l'inventaire après décès, il est précisé que ces noms "ont été extraits d'un livre journal in folio" qui est en fait le livre de comptes du marchand.

1. Louis Borgias, 1805

2. Nombre total de clients: 12

3. Montant total des sommes
dues par la clientèle: £ 329

4. Répartition ethnique de la clientèle: c.-a.: 33%
c.-f.: 67%

5. Lieu de résidence des clients: Québec

6. Dettes passives: £ 1045

Remarques:
Louis Borgias est mort très probablement à un âge peu avancé, car la famille n'avait même pas eu le temps d'avoir des enfants et qu'en plus, ses héritiers légaux sont, outre son épouse, sa mère et son père ainsi que sa soeur et son frère. Par ailleurs, la quantité très faible de stock en magasin montre bien que Louis Borgias venait de démarrer son commerce.

1. Marie Moreau, 1814
   (Epouse de Vincent Bonnefant, marchand)

2. Nombre total de clients: 20

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: £184/16/1 1/2

4. Répartition ethnique de la clientèle: c.-f.: 90%
   c.-a.: 10%

5. Lieu de résidence des clients: Québec, rive sud

6. Dettes passives: £130/4/9

Remarque:
Vincent Bonnefant semble être un débutant dans le commerce, car le ménage n'a pas été formé depuis longtemps si l'on en juge par le fait que l'unique enfant du couple n'est âgé que de deux ans.

1. **François Perrault**, 1816

2. Nombre total de clients: 42

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: £ 1767

4. Répartition ethnique de la clientèle: c.-f.: 98%
   c.-a.: 2%

5. Lieu de résidence des clients:
   n'est pas mentionné dans le relevé.

6. Dettes passives: £ 3189

1. **Frederick Limpp**, 1820

2. Nombre total de clients: 229

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: £ 3378/2/7

4. Répartition ethnique de la clientèle: c.-a.: 71%
   c.-f.: 29%

5. Lieu de résidence des clients:
   - Québec
   - Rive sud de Québec
   - Nouveau-Brunswick
   - Beauce
   - Montréal
   - Trois-Rivières
   - Baie des Chaleurs

6. Dettes passives: £ 5405/13/7

Remarque:
25% de l'ensemble des clients demeurent à Pointe-Lévy sur la rive sud de Québec.

1. **Marie Magdeleine Morin**, 1820
   (Epouse de Pierre Pelletier, marchand)

2. Nombre total de clients: 182

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: £ 1742

4. Répartition ethnique de la clientèle: c.-a.: 20%
   c.-f.: 80%

5. Lieu de résidence des clients:
   le notaire qui a procédé à l'inventaire après décès ne fait pas mention du lieu de résidence des débiteurs. Il semble toutefois que la plupart demeurent à Québec et dans la région immédiate. Nous avons reconnu beaucoup d'individus parmi les clients qui demeurent à Québec.

6. Dettes passives: £ 205

Remarque:
Les dettes actives du marchand Pierre Pelletier sont divisées en: bonnes, douteuses, mauvaises.

1. **Jacques Perras**, 1786

2. Nombre total de clients: 2

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: £14/9/

4. Répartition ethnique de la clientèle: c.-f.: 100%

5. Lieu de résidence des clients: Québec

6. Dettes passives: £215/8/

Remarques:
La quasi-absence de débiteurs en faveur du marchand Perras laisse supposer deux choses. La première, que ce commerçant ne vendait presque pas à crédit. La deuxième, qu'il était sur le point de prendre sa retraite.

1. **Marie Lacroix**, 1780
   (Epouse de Jacques Languedoc, marchand)

2. Nombre total de clients: 31

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: £54/11/6

4. Répartition ethnique de la clientèle: c.-f.: 100%

5. Lieu de résidence des clients:
   Québec
   Charlesbourg
   Beaumont

6. Dettes passives: £287/10/1

1. **Bernard Guinot, dit Larose**, 1780

2. Nombre total de clients: 67

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: 2359# 10

4. Répartition ethnique de la clientèle: c.-f.: 100%

5. Lieu de résidence des clients:
   - Québec
   - Beauce
   - Charlesbourg
   - Rive sud
   - Ile d'Orléans
   - Lotbinière

6. Dettes passives: 1364# 2

1. Angélique Pelletier, 1769
   (Epouse de Pierre Dufau, négociant)

2. Nombre total de clients: 401

3. Montant total des sommes
   dues par la clientèle: £ 360

4. Répartition ethnique de la clientèle: c.-f.: 100%

5. Lieu de résidence des clients:
   - Québec
   - Pointe-Lévy
   - Saint-Nicolas
   - Beauport
   - Saint-Charles
   - Beaumont
   - Ile d'Orléans
   - Cap-Santé
   - Berthier
   - Saint-Augustin

Remarques:
C'est à l'évidence un marchand important si l'on en juge par le nombre élevé de clients. Le fait que ceux-ci se recrutent exclusivement au sein de la population francophone n'est pas en soi étonnant, car nous sommes dix années après la Conquête (l'inventaire date de 1769). Une très grande proportion des débiteurs demeurent sur la rive sud de Québec et même le curé de Pointe-Lévy compte parmi ses clients.

CHAPITRE VI

PRODUITS ET DENRÉES DE CONSOMMATION COURANTE EN VENTE DANS LES COMMERCES DU SECTEUR DE PLACE-ROYALE

D'où proviennent ces marchandises et qui en sont les importateurs?

Lorsque, à partir de leurs inventaires après décès, on analyse les stocks amassés par les marchands du secteur de Place-Royale, on se rend très vite compte d'un fait: la quasi-totalité des marchandises qui se trouvent sur leurs étagères et dans leurs comptoirs sont importées. Les quelques produits locaux sont perdus parmi les multiples articles étrangers qui leur font une concurrence inégale. Ces inventaires après décès, qui font mention de stocks de marchandises, sont les suivants: Jean-Baptiste Amiot, 1769 - Angélique Pelletier, 1769- Louise Lacroix, 1777 - Jacques Perrault, 1777 - Marie Lacroix, 1780 - Bernard Guinot dit Larose, 1780 - Henry Morin, 1780 - Jacques Perras, 1786 - Louis Fremont, 1788 - Guillaume Alexis Dupont, 1791 - Michel Cornud, 1792 - Marie Amiot, 1798 - Françoise Chauveau, 1800- James Johnston, 1800 - Louis Turgeon, 1801 - Louis

Burgess, 1808 - Samuel Fraser, 1809 - Frederick Limes, 1880.

Mais d'où viennent les produits? Pour mieux saisir la réponse à cette interrogation, il faut d'abord faire un peu de théorie.

La philosophie économique de l'époque reposait sur le monopole. Le commerce avec les possessions d'outre-mer, c'est-à-dire avec les colonies, était réservé exclusivement à la métropole. Cette fameuse doctrine du mercantilisme, lorsqu'on l'appliquait au Bas-Canada, voulait dire que la colonie se devait d'envoyer ses produits naturels vers l'Angleterre en utilisant des navires anglais. De plus, le Bas-Canada se devait d'importer uniquement des produits d'Angleterre ou des marchandises étrangères qui passaient préalablement par les ports du Royaume-Uni. Il convient de signaler que, dès le début du 19ème siècle, l'Angleterre avait assoupli ses lois de la navigation qui réglementaient le commerce triangulaire. Cet allègement permettait alors à certains navires de venir directement des Antilles au port de Québec, et vice-versa.

Prenons le cas d'une des denrées parmi les plus consommées au Bas-Canada: le sucre. Ce produit en vente

navire anglais. On comprend l'avantage que l'Angleterre retirait d'un tel commerce, car en plus de favoriser considérablement l'expansion des grandes villes portuaires anglaises, celui-ci favorisait la construction navale - en effet, seuls les navires anglais pouvaient transporter les cargaisons d'où qu'elles venaient -, ce qui contribuait à faire travailler les ouvriers anglais et à enrichir les grands barons du commerce de l'import-export. Par ailleurs, on aura aussi compris que la transformation des produits de la colonie en Angleterre même favorisait la croissance économique de ce pays et permettait à des centaines de personnes de se dénicher un emploi.

Au nombre des produits coloniaux, on peut compter la fourrure. Les peaux exportées par certains marchands du secteur de Place-Royale à partir du port de Québec vers l'Angleterre étaient transformées dans ce pays en manteaux, bonnets et autres pièces vestimentaires de luxe dont une certaine partie prenait la direction du Bas-Canada sous forme de produits finis. Une autre partie pouvait être échangée à Canton en Chine pour du

thé et des porcelaines[1] qu'on retrouvait plus tard dans les magasins de Place-Royale (figure 5). En aucun moment l'Angleterre n'incita ses colonies à transformer elles-mêmes leurs ressources naturelles. Cela aurait été contraire à la doctrine économique de l'époque, selon laquelle une colonie devait être "complémentaire et non pas concurrente."[2] Autrement dit, il ne fallait pas que les ressources naturelles d'une colonie soient transformées sur place en produits finis car ceux-ci auraient pu concurrencer, tant dans la métropole que dans la colonie même, les produits qui résulteraient de la transformation par la main-d'oeuvre anglaise des ressources coloniales. Tout produit devait être exporté à l'état brut vers l'Angleterre et revenir dans la colonie après sa transformation. Les ressources naturelles du Bas-Canada n'échappaient pas à cette logique mercantile de l'époque.

Maintenant qu'on a compris pourquoi les principaux produits de consommation venaient d'Angleterre ou

---

1. Au XVIIIe siècle il y eut d'ailleurs un effort important des potiers anglais, en particulier du Staffordshire, pour imiter les porcelaines chinoises, populaires et prestigieuses, en cherchant un procédé permettant de produire un corps céramique blanc, à la fois dur et raffiné. Pour plus de détails concernant ces porcelaines, voir annexe 1, section 5.1.1.
2. David K. FIELDHOUSE, Les empires coloniaux à partir du XVIIIe siècle. Histoire Universelle 29, Editions Bordas, Paris, 1973, p. 606.

Figure 5:

Variété et diversité des produits.

MAC, Nég. no. 86-314-1(35).

En plus de nous présenter la variété et la diversité de nouveaux produits disponibles sur le marché, c'est une ouverture sur le commerce que nous propose la collection archéologique de Place-Royale.

a) Pichet en creamware illustrant un voilier. (1QU2145b-229). La devise "Success to Navigation and Trade" apparaît sur l'autre face du pichet illustré à la figure 2. Certaines pièces de monnaie de la collection archéologique portent également cette légende.

b) Petit bol et soucoupe assortie à décor peint en grès fin salin blanc anglais.
1320U-6B4-196 et 199

c) Pipe anglaise marquée "T.D." - 1330U-1A5-1244.

d) Tuyau de pipe marqué "Liverpool".
1320U-6B4-1899

e) Petite terrine en terre cuite grossière locale. 1320U-6B4-1005

f) Bouteille dite "à vin" anglaise en verre vert foncé. 1330U-1A7-462

a
b
c
d
e
f

passaient par ce pays, il convient de voir les différentes sortes de denrées retrouvées dans le secteur de Place-Royale et la façon dont elles y arrivaient.

L'arrivée des navires au port de Québec

De l'ouverture de la saison de la navigation, entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai, jusqu'au départ du dernier navire du port de Québec vers la fin du mois de novembre, des dizaines de navires déchargent leurs cargaisons sur les quais de la basse-ville.[3] Entre 1760 et jusque vers la fin du XVIIIe siècle, le port ne reçoit à toutes fins pratiques que quelques navires par jour, mais suite à l'expansion des activités économiques vers 1807, il est fréquent durant les mois d'achalandage, c'est-à-dire en juin, juillet et août, de voir chaque jour des dizaines de bâtiments accoster au port de Québec.

---

3. Généralement, après la première semaine du mois de novembre, les navires commencent à laisser le port de Québec pour ne pas se faire surprendre par un gel subit du fleuve. Ces navires prennent plusieurs directions. La plupart retournent vers le Royaume-Uni, mais quelques-uns mettent le cap sur les Antilles anglaises où ils déchargeront des cargaisons de céréales du Bas-Canada ainsi que du poisson salé, pour ensuite faire provision de sucre, de rhum, de café, de mélasse et d'autres produits tropicaux, et enfin se rendre en Angleterre. D'autres navires choisissent le port de Halifax pour hiverner.

Un examen attentif de La Gazette de Québec démontre très clairement la différence qui existe au niveau de l'achalandage dans le port entre le XVIIIe siècle et le tournant du XIXe siècle. Ainsi, pour la période allant de 1764 jusqu'à 1798, le journal n'annonce pas systématiquement dans ses pages l'entrée des navires, et quand il le fait, il ne mentionne pas le contenu de la cargaison. Pour savoir qu'un navire transporte un type précis de marchandises dans sa cale, il faut consulter la publicité faite dans le même journal par certains marchands. Ces annonces sont dans le style de: "A vendre par John Baird à l'entrée du Cul de Sac, marchandises nouvellement arrivées de Londres par le Nannon."[4] Puis suit une énumération de quelques-unes de ces marchandises. Il faut attendre à partir de 1810 pour savoir la sorte de marchandises apportées par chaque navire qui jette l'ancre dans le port, car La Gazette de Québec en publie alors une liste complète à chacune de ses parutions.

Par le tableau 5 (Arrivées des navires au port de Québec: 1764-1820), on peut voir de quelles villes proviennent les articles destinés à la population du Bas-Canada et leur origine. Ainsi, entre 1764 et 1783, une

---

4. La Gazette de Québec, 28 juin 1764.

tendance générale semble se dégager, car si l'on observe bien, les denrées arrivent pour la plupart d'Angleterre et de certaines villes des Treize Colonies (qui deviendront les Etats-Unis en 1783). Ceci est dû au commerce triangulaire. Cependant, même les produits en provenance de villes comme Philadelphie et New York viennent en réalité d'un port anglais, et les navires qui les transportent ne font que décharger une partie de leur cargaison dans ces villes américaines. Après 1800, suite à un certain relâchement par la métropole des Lois de la navigation, quelques vaisseaux peuvent venir directement d'endroits comme Antigua, Sainte-Lucie, Grenade sans d'abord faire un arrêt dans un port anglais.

Il faut aussi constater, toujours à partir du tableau 5 (et cette tendance est confirmée par le reste des informations qui se trouvent dans les différents numéros de La Gazette de Québec), qu'aucun navire qui entre dans le port de Québec ne vient directement d'une ville portuaire française, allemande, hollandaise ou russe. Tout au cours de la période 1760-1820, mis à part quelques vaisseaux en provenance de Madère et de Cadiz, la plupart des navires qui déchargent leurs produits sur les quais de Place-Royale viennent soit des villes

portuaires du Royaume-Uni ou encore des possessions britanniques aux Antilles.

Par ailleurs, on remarque que le tableau 5 ne fait qu'illustrer une situation, soit la provenance des produits de consommation en vente à Place-Royale, mais qu'il ne révèle ni l'ampleur ni la fébrilité des activités commerciales qui se déroulent dans le secteur de Place-Royale entre les mois de mai et octobre. En effet, au cours de ces six mois, surtout après 1807 soit une année après l'instauration du Blocus continental,[5] il y a jour après jour un encombrement sur les différents quais appartenant au gouvernement et aux marchands. Des dizaines de navires sont déchargés de leurs marchandises par les journaliers de Québec qui y trouvent un emploi saisonnier assuré à tous les ans.

Il arrive même que des cultivateurs des campagnes environnantes en profitent pour venir travailler pendant un certain temps comme débardeurs, délaissant par le fait même le travail sur leur terre, comme le constatent plusieurs historiens dans leurs études économiques de la période.

---

5. Concernant les effets du Blocus continental, décrété en 1806 par Napoléon contre l'Angleterre, sur l'économie du Bas-Canada, voir les chapitres I et II du présent rapport.

Tableau 3
Arrivées des navires au port de Québec: 1764-1820

Nom des navires	Date d'arrivée	Venant de	Contenu
PEGGY	1764	Philadelphie	Vin de Madère, sucre, mélasse, chocolat, esprit de Jamaïque
NANNON	1764	Londres	Marchandises sèches pour Johnston and Purss. Drogues et médicaments pour Henry Taylor, apothicaire et droguiste
ATORP	1765	Glasgow	Lard, beurre, chandelles, bas de laine, tissus, lampes de fer, marmites, peignes, miel
MARY	1766	Londres	Vin de Madère, eau-de-vie de blé, cordages, drap fin
MAKER	1766	Yorkshire	Bois, bonnets, mitaines, draps et autres marchandises sèches
SEA-FLOWER	1766	New York	Savon de Castille, cassonade, café, vin rouge, tabac, liqueur de genièvre
LIVELY	1783	Bristol	Cidre, fromage, fer en barres, toile à voiles, souliers, sucre, mélasse, vin, rhum de la Jamaïque pour John Painter
BROTHERS	1800	Madère	Vin et autres marchandises pour Monro and Bell

Tableau 3 (suite)
Arrivées des navires au port de Québec: 1764-1820

Nom des navires	Date d'arrivée	Venant de	Contenu
WILLIAM	1811	Jamaïque	Café, sucre, spiritueux pour William Burns
HARRIET	1811	Terre-Neuve	General cargo
BETSEY	1812	Plymouth	General cargo
INDUSTRY	1812	Halifax	Vin, brandy
S. BRADDOCK	1812	Liverpool	Sel
CHANCE	1812	Gaspé	Huile, poisson
PRINCESS ROYAL	1812	Cork	Vin, huile
NANCY	1812	Baie des Esquimaux	Fourrures, poisson, huile
PROVIDENCE	1812	Baie des Chaleurs	Poisson
BERKELEY	1812	Halifax	General cargo, rhum, mélasse
VICTORY	1813	Gaspé	Poisson
LITTLE GEORGE	1813	Halifax	Sucre, goudron
SIR J. SHERBROOKE	1813	Jamaïque	Rhum
RODIE	1813	Falmouth	Sel, rhum, general cargo
MARTINIQUE	1813	Grenade	Rhum, mélasse

Tableau 5 (suite)
Arrivées des navires au port de Québec: 1760-1820

Nom des navires	Date d'arrivée	Venant de	Contenu
MARY	1815	Greenock	General cargo pour Rogerson, Hunter and Co. du no 8, rue St-Pierre
NIMBLE	1815	Grenade	Rhum, mélasse
LAVINIA	1815	Londres	General cargo pour Munro and Bell
DAWN	1815	Liverpool	Sel et autres pour John Muir
TRUSTY	1815	Ténériffe	Vin pour John Muir and Co.
HADDOCK	1815	Halifax	Cargo, sucre pour John Muir and Co.
BERNBY	1815	Liverpool	Sel, charbon
YORK	1815	Belfast	General cargo pour Woolsey, Stewart and Co.
PILLIGRIN	1815	St-Kitts	Rhum, sucre, mélasse
ENTERPRISE	1816	Liverpool	General cargo
UPHEMEA	1816	Londres	General cargo pour William Burns
CANADA	1816	Jamaïque	Rhum, sucre, café
SARAH	1816	Bermudes	Sucre et autres produits
TRAFALGAR	1816	Dublin	Malt, whiskey
CHOICE	1816	Newcastle	Charbon, aliments
MARY AND JANE	1816	Lisbonne	Sel

Tableau 5 (suite)
Arrivées des navires au port de Québec: 1764-1820

Nom des navires	Date d'arrivée	Venant de	Contenu
JEAN	1819	Liverpool	Sel, charbon, fer pour William Price, rue St-Pierre
CAROLINA	1819	Aberdeen	General cargo
BROTHERS	1819	Dublin	Pain et autres
MERCURY	1819	Cadix	Sel, vin, etc.
TRITON	1819	New York	Sel, charbon
MARTINIQUE	1819	Grenade	Rhum, sucre, mélasse
POMONA	1819	New York	Farine
R. GOVE-RINEIN	1819	Liverpool	Farine, porc
QUAKER	1819	Gibraltar	General cargo
JULIANA	1819	Londres	Boeuf, porc
RHODES	1819	Halifax	Rhum, sucre, vin
LONGLAND	1819	Jamaïque	Rhum, café, sucre
LATONA	1819	Bristol	Charbon
STERLING	1819	Londres	Provisions
ALLIGATOR	1820	Halifax	Rhum de Grenade et d'Antigua, mélasse
ST-LAWRENCE	1820	Londres	Chapeaux de castor et autres marchandises sèches
HARRIET	1820	Halifax	Rhum, mélasse, sucre, chocolat

hommes comme Robert Lester, John Jones, William Burns, Benjamin Fremain, William Grant, John Purss, John Gourlie et James Johnston. Tous sont des marchands-négociants, c'est-à-dire qu'ils se trouvent au sommet de la pyramide marchande de la ville de Québec et qu'ils ont presque tous un pied-à-terre dans le secteur de Place-Royale, que ce soit un entrepôt, un magasin, un quai ou même leur résidence familiale. Ces hommes et quelques autres sont les seuls qui entretiennent des liens commerciaux avec les fournisseurs étrangers. Ils dominent donc le commerce de l'importation et de l'exportation.

Il arrive fréquemment que la maison commerciale de la métropole qui exporte les marchandises au Bas-Canada soit dirigée par la famille même qui a la mainmise sur la firme qui se trouve à Québec, ou encore que le grand commerçant de Place-Royale soit le représentant à Québec d'une société spécialisée dans un secteur particulier. C'est cette dernière qui fait crédit au marchand-négociant de Québec en lui expédiant des biens. Par le biais par exemple d'objets céramiques retrouvés dans la collection archéologique de Place-Royale, on a identifié plusieurs manufactures qui en Angleterre produisaient les terres cuites fines exportées à cette période: Davenport, Herculaneum, Castleford, Stevenson, Miles(?), Phillips (Long Port), Don Pottery, Spode, Moore et Co. et Patterson (Tyne Pottery).

On saisit donc mieux maintenant pourquoi ces gros marchands importateurs monopolisent le commerce à Place-Royale. Ils appartiennent à une série de réseaux commerciaux ayant des ramifications en Europe, en Amérique du Sud, aux Antilles anglaises, aux États-Unis et dans les autres villes de l'Amérique du Nord britannique. Dès lors, il est plus facile de comprendre que les moyens et les petits commerçants sont exclus de ces réseaux où interviennent des liens tant parentaux que d'association et qu'ils dépendent pour l'approvisionnement de leurs magasins des marchands-négociants de Place-Royale.^

Une fois déchargées les denrées importées à leur nom, les grands marchands les vendent de différentes façons. Par exemple, dans le secteur de Place-Royale se tiennent à l'époque beaucoup de ventes à l'encan, et les acheteurs intéressés y trouvent de tout. C'est ainsi que l'encanteur et marchand-négociant bien connu William Burns organise périodiquement des encans dans sa maison de commerce de la rue Saint-Pierre (lots 2109S et E, 2111-1 et 2, 2111-A et A-1). Les marchandises vendues proviennent des stocks qui sont importés. Burns n'est pas le seul à s'intéresser aux ventes aux

---

a. Un marchand de la trempe de Robert Lester, qui est associé à Robert Morrogh, a une branche de sa famille en Angleterre, ce qui est normal, mais aussi une autre au Portugal et une au Brésil.

enchères car des encanteurs comme ceux de la firme Melvin and Bélanger utilisent les quais (celui de la Reine notamment) pour vendre en gros des spiritueux, des produits alimentaires et des marchandises sèches.

C'est chose courante que ceux qui pratiquent cette forme d'activité commerciale fassent passer des annonces dans La Gazette de Québec afin d'aviser les clients du jour et de l'heure prévus pour la vente à l'encan, de l'endroit où elle se tiendra et des articles qui y seront offerts. La citation qui suit, tirée de La Gazette de Québec du 27 novembre 1800, nous donne un bon aperçu de ce que l'acheteur peut trouver dans une vente à l'encan. Elle tend aussi à montrer que les encans de ce genre sont souvent destinés à une clientèle particulière, c'est-à-dire à des commerçants moyens qui veulent se procurer des produits pour remplir leur magasin de vente au détail:

> À vendre par encan, le mercredi 30 décembre par John Jones, encanteur et courtier aux Chambres du soussigné rue St-Pierre. Un assortiment considérable de marchandises sèches, consistant en draps larges et étroits de toutes les couleurs, couvertes, flanelles de Galles, bas de coton pour hommes et femmes, bas de soie et de coton pour hommes, toiles d'Irlande, taffetas, mousselines, taffetas lustrés, souliers, pantoufles, cartes à jouer, cannelle, muscade, 4 caisses de thé vert, indigo, alun, vitres, clous, plomb à tirer de différentes sortes.
> 50 quarts de fine fleur
> 59 tinettes de beurre du pays

> 500 livres de sucre du pays
> 20 douzaines de vin de Port.
> Ceux qui achèteront pour une certaine somme, auront trois mois de crédit, en donnant au courtier un billet approuvé.[7]

Il s'avère avantageux pour un encanteur du secteur de Place-Royale tel John Jones de vendre des marchandises à l'encan et cela, à plus d'un titre. En effet, assez souvent ces marchandises lui ont été expédiées en consignation - comme c'est le cas pour d'autres marchands - par des commerçants de la métropole. Cela veut dire qu'une fois ces stocks déchargés, John Jones s'empresse d'en organiser la vente, et une fois que tout a été vendu, il prend la commission qui lui revient et expédie la somme restante sous forme de Lettre de change payable à Londres à celui qui lui avait envoyé les articles. Dans le cas où toutes les marchandises n'ont pas été vendues, le commerçant a toujours la possibilité de charger un commis d'aller l'écouler dans une autre ville. On peut dire que Jones n'agit qu'à titre de courtier et qu'en plus de ne prendre aucun risque personnel, puisqu'il n'a pas commandé à son fournisseur étranger une quantité précise de biens, il empoche à la fin des transactions une commission substantielle. Cette façon d'agir constitue une pratique courante dans

---

7. La Gazette de Québec, 27 novembre 1800.

le milieu marchand de Place-Royale tout au cours de la période qui nous intéresse.

On vend aussi au détail

Les marchandises n'étaient pas vendues uniquement à l'encan à Place-Royale, mais aussi au détail dans les magasins. Dans ces boutiques, qu'elles appartiennent à un grand marchand, à un marchand intermédiaire ou à un petit commerçant, se retrouvaient sensiblement les mêmes variétés d'articles, seules les quantités différaient en fonction justement du groupe auquel appartenait le propriétaire.

Cela est étonnant, mais même à cette époque les consommateurs avaient beaucoup de choix lorsqu'ils pénétraient dans l'un de ces magasins pour faire leurs provisions. En effet, dans le secteur de Place-Royale, on trouvait généralement la plupart des "produits de bouche" comme ceux mentionnés dans le tableau 8 et de "marchandises sèches" (tissus, chaussures, etc.) les plus consommés et les plus utilisés au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle et au tournant du XIXe siècle. De plus, il était possible d'acheter toute une série d'autres produits en rapport avec le contexte économique de la période, comme les toiles à voiles, les clous et cordages pour la construction navale, du

goudron, des outils de menuiserie et d'agriculture, et de la vaisselle (figures 7 et 8).

Le tableau 6 nous présente un état sommaire des différentes sortes de produits qu'il y avait sur les étagères et dans les comptoirs d'un commerçant. Le marchand dont il s'agit dans ce tableau est un grossiste qui vend aussi au détail; c'est donc, avant tout, un gros marchand. Frederick Limpp, c'est son nom, avait son magasin général sur la rue du Cul-de-Sac (lot 2291).

Tableau 6
Inventaire partiel des stocks dans le magasin du grand commerçant Frederick Limpp en 1820

Nombre	Unité de mesure	Produits
52	tinettes	Beurre (local)
32	barils	Beurre (importé, irlandais)
3	barils	Beurre (importé, américain)
4796	livres	Gruau
426	livres	Fromage (anglais)
30	livres	Fromage mou
25		Jambons

Tableau 6 (suite)
Inventaire partiel des stocks dans le magasin du grand commerçant Frederick Limpp en 1820

Nombre	Unité de mesure	Produits
1/2	baril	Porc salé
7	barils	Harengs fumés
554	livres	Sucre non raffiné
2887	livres	Sucre
915	livres	Sucre raffiné
169	livres	Café
576	livres	Thé vert, Souchong de Chine Thé anglais
12	barils	Farine
4	barils	Farine raffinée
386	livres	Riz
96	gallons	Brandy
361	gallons	Vin: Espagne, Bordeaux, Madère, Porto
93	bouteilles	Vin: Madère, Porto, Bordeaux
1708	livres	Tabac à chiquer (pour le contenant, voir annexe 1, section 5.1.3.2)
4	livres	Tabac à chiquer pour dames
400		Cigares
11	barils	Goudron

Tableau 6 (suite)
Inventaire partiel des stocks dans le magasin du grand commerçant Frederick Limpp en 1820

Nombre	Unité de mesure	Produits
6	barils	Clous (47,000 environ) de 4, 8, 10, 14 et 24 pouces
95	boîtes	Cirage à chaussures
45	bouteilles	Cirage à chaussures
66	douzaines	Plats à dessert à bord bleu et vert (probablement creamware* ou pearlware* à motif shelledge ou feather-edge bleu et vert)
15	douzaines	Assiettes à bord vert* (idem au précédent, mais vert)
81	douzaines	Assiettes à soupe
4	douzaines	Assiettes blanches (grès fin blanc*, creamware*?)
5	douzaines	Assiettes
9	douzaines	Soucoupes et tasses
5	rames	Papier
12,500		Crochets à poisson
30	paires	Souliers pour hommes
63	paires	Bas de coton
51		Chemises rouges
87	paires	Chaussures militaires
28	paires	Souliers militaires
450		Plumes d'oie

Tableau 6 (suite)
Inventaire partiel des stocks dans le magasin du grand commerçant Frederick Limpp en 1820

Nombre	Unité de mesure	Produits
545	verges	Toile à voiles
69	skains	Cordes pour voiles
24	morceaux	Savon (anglais)

Source:
ODAN, Greffe du notaire Louis Panet, 29 janvier 1820.
Inventaire après décès de Frederick Limpp.

Note: Les produits identifiés par un astérisque se retrouvent aussi dans la collection archéologique.

Le tableau 6 met en relief une série de faits. D'abord, la variété et le volume élevé des denrées en vente dans le magasin de Limpp sont remarquables et son commerce est assez représentatif de ce qu'on pouvait trouver dans les autres grands magasins pour la même période. Dans le cas de certains produits, le client avait le choix entre deux ou trois sortes; ainsi ce marchand vendait du beurre de fabrication locale, mais aussi du beurre importé d'Europe et des Etats-Unis. Quant au vin, on n'avait que l'embarras du choix entre le vin blanc d'Espagne, le rouge de Bordeaux (France) ou de Madère (figure 6). De plus, la plupart des marchandises se trouvant dans le magasin de Frederick Limpp - à l'image des autres magasins - étaient importées dans leur grande majorité d'Angleterre et des Antilles anglaises. Même si certaines denrées venaient de contrées autres que les deux premières, elles passaient quand même par le Royaume-Uni avant d'arriver au Bas-Canada. C'est le cas par exemple des vins français et portugais, du thé de Chine et des cigares cubains. Les denrées américaines, comme le riz et le beurre, pouvaient arriver soit par bateau au port de Québec, soit par le village frontalier de Saint-Jean.[8] En effet, de nombreux marchands avaient l'habitude

---

8. A ce sujet, nous croyons possible que dans la collection archéologique, des terres cuites grossières de la Nouvelle-Angleterre soient arrivées par ce biais.

Figure 6:

Contenants pour produits commerciaux.

Destinés à la conservation des produits commerciaux, les contenants de grès ou de terre cuite grossière (cruches, jarres, pots à conserve...) sont peu représentés dans la collection archéologique de Place-Royale. Cette constatation trouve probablement sa réponse dans les nombreuses mentions de barils que l'on retrouve dans les inventaires après décès. Les barils, barriques ou tonneaux peuvent servir à la fois au transport et à la conservation des denrées alimentaires. On en fabrique d'ailleurs ici en grande quantité à cette période.

A. Contenants de grès grossier.
MAC, Nég. no. 86-316-29(35).

a) Cruche (10U-2148-L-10)

b) Jarre (10U-2136-104-67)

c) Cruche (132 OU-686-144)

d) Cruche (1320U-686-148)

B. Contenants de terre cuite grossière
MAC, Nég. no. 86-316-27(35).

a) Gargoulette (10U-2194a-1162-418)

b) Pot à conserve (1330U-147-449)

c) Jarre (10U2148-L-1)

d) Pot à conserve (CeEt-215-148-83)

e) Contenant cylindrique (10U-2136-104-15)

A

B

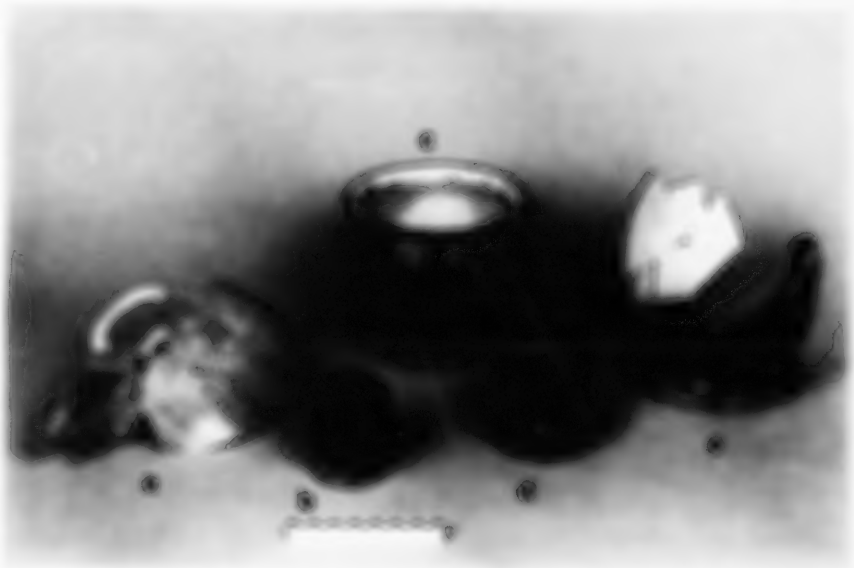

Figure [illegible]

Vaisselle de table en grès fin salin blanc
[illegible]

Les inventaires après décès sont très peu loquaces en ce qui concerne la diversité et la variété des produits céramiques et de verre que l'on retrouve dans la collection archéologique de Place-Royale. À titre d'exemple, les assiettes blanches dont il est fait mention dans les inventaires peuvent être associées à la vaisselle de grès fin salin blanc ou de creamware importés d'Angleterre, que l'on retrouve en abondance à cette période.

a) Assiette ([illegible])

b) Assiette ([illegible])

c) Tasse et soucoupe ([illegible])

d) Assiette ([illegible])

e) Assiette ([illegible])

f) Assiette ([illegible])

g) Pichet ([illegible])

Figure 8:

Vaisselle de table en creamware

A, a) Plat à contour octogonal et décor moulé (1320U-684-998)

b) Plat creux (1320U-684-947)

c) Possiblement une saliere, en forme d'étoile (1320U-684-1102)

d) Coquetier (1320U-684-774)

e) Base d'un coquetier (1330U-1A7-348)

f) Soupière, à motif "Paris" (10U-2153-III-V5-2553)

g) Soupière, à motif "Royal" (1330U-1A7-749)

h) Soupière, en forme de coquille (1330U-1A7-745)

i) Plat ovale, à motif "New Queen's" (1320U-684-1100)

j) Grand bol, à décor au décalque noir (1320U-684-954)

MMC, neg. no. 84-314-35(35).

B, a) Cafetière à profil piriforme (1330U-1A6-7-774)

b) Soucoupe à glaçure tachetée (1320U-684-944)

c) Bol à thé et soucoupe à décor peint (1320U-684-941)

d) Petit pot à crème dit "Pineapple ware" (1320U-684-956)

e) Pichet orné de bandes tournassées (1330U-1A7-351)

f) Sucrier à décor pastille (1330U-1A7-742)

g) Théière de forme globulaire (1330U-1A7-778)

MMC, neg. no. 84-314-33(35).

A

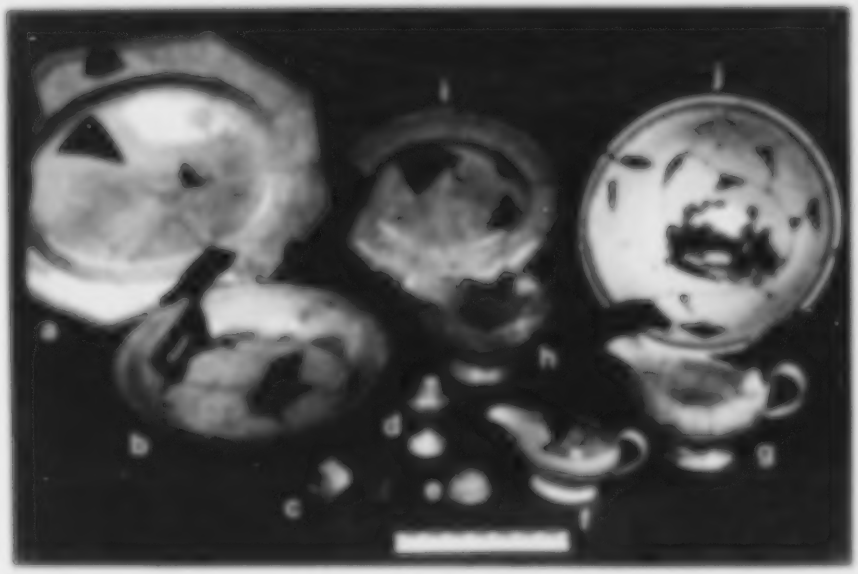

B

d'importer des produits des Etats-Unis, qu'ils réexportaient par la suite tant en Angleterre qu'aux Antilles. Le Traité de Jay de 1794, signé entre l'Angleterre et les Etats-Unis, permettait l'entrée des produits américains au Bas-Canada et l'exportation des denrées bas-canadiennes dans ce pays. Même quand il existait des tensions entre l'Angleterre et les Etats-Unis, notamment lors de la guerre de 1812, plusieurs commerçants achetaient encore des marchandises auprès des Américains par contrebande, comme le riz, le blé d'Inde, le coton brut, les biscuits, du tabac et de la farine.

Si le magasin d'un grossiste comme Frederick Limpp regorgeait de marchandises, il en allait de même pour celui du commerçant moyen Jacques Languedoc (lot 2149), mais à un degré moindre. Languedoc vendait seulement au détail, c'est ce qui explique, lorsqu'on regarde le tableau 7, qu'il avait moins de marchandises que le grand commerçant du tableau 6. Cependant, on constate que les produits listés dans le tableau 7 constituaient autant des articles d'importation que ceux du tableau 6. Par ailleurs, le tableau 7 nous fait voir une certaine variété de marchandises en vente dans le magasin de Jacques Languedoc, et dans l'ensemble, son commerce est assez bien approvisionné. Ce commerçant est assez représentatif de ses collègues moyens de la période. De fait, dans son commerce, les produits sont diversi-

fiés et en grande quantité, mais pas dans la même proportion que s'il s'agissait d'un grand commerçant qui lui, tient un inventaire plus imposant dû au fait qu'il a une clientèle qui achète en gros et une autre composée des citoyens de la ville qui achète au détail.

Dans le secteur de Place-Royale, certains marchands pouvaient avoir un stock de marchandises ne comprenant pas toute la gamme des produits mais orienté en fonction des besoins spécifiques des acheteurs. C'était le cas entre autres de François Fortier (lots 2221 et 2222), de la rue Notre-Dame. Dans son magasin, il vendait en majorité des tissus et des articles de mercerie.[9] Par contre, dans d'autres boutiques, la presque totalité des articles disponibles étaient des denrées "de bouche" et des produits domestiques.[10] L'annonce qui suit et qu'un commerçant a fait passer dans un journal de la ville nous éclaire sur la nature des produits retracés dans ce genre de magasin:

---

9. QQAN, Greffe du notaire Michel Berthelot, 15 mars 1798. Inventaire après décès de Marie Amiot, épouse de François Fortier.
10. Les produits domestiques sont utilisés pour le bien-être corporel et le confort matériel. Voir à la fin de ce chapitre la liste des articles qui apparaissent dans la catégorie des produits domestiques (tableau 10). La collection archéologique confirme ces données, parce qu'elle contient plusieurs objets reliés aux produits domestiques.

Tableau 7
Inventaire partiel des stocks dans le magasin du marchand moyen Jacques Languedoc en 1780

Nombre	Unité de mesure	Produits
60	livres	Tabac
8000		Clous
1	caisse	Pipes*
18	douzaines	Colliers*
3	caisses	Vitres*
7		Peignes de corne*
10		Tabatières
30	livres	Mastic
28		Couteaux flamands*
1	douzaine	Couteaux à ressorts
20	douzaines	Couteaux
50	douzaines	Terrines*
12	douzaines	Assiettes*
1108	verges	Tissus de toutes sortes
2	douzaines	Bas de laine pour hommes
1	douzaine	Bas pour enfants
3	douzaines	Bonnets blancs
3	douzaines	Bonnets de laine
57	paires	Gants pour femmes

Tableau 7 (suite)
Inventaire partiel des stocks dans le magasin du marchand moyen Jacques Languedoc en 1780

Nombre	Unité de mesure	Produits
38	paires	Souliers pour femmes
16	paires	Souliers pour hommes
18	douzaines	Chapeaux
8	pièces	Mouchoirs de soie
26		Mouchoirs rouges
43		Cravates
6	douzaines	Boucles noires
30	livres	Poivre

Source:
QQAN, Greffe du notaire J.N. Pinguet, 14 juillet 1780. Inventaire après décès de Jacques Languedoc.

Note: Les produits identifiés par un astérisque se retrouvent dans la collection archéologique, sections 5.1.3.2, 5.1.3.3, 5.1.3.1 et 5.1.1 de l'annexe 1. Nous avons identifié dans le tableau les objets que nous retrouvons dans la collection archéologique. Cet exercice permet de voir, à partir de l'inventaire de marchandises d'un marchand, ce à quoi nous donne accès la connaissance du cadre matériel par le biais de l'archéologie: tous les objets dont la substance permet de résister au temps, soit la terre cuite, le métal et la corne d'animal principalement.

> Importé par les derniers vaisseaux d'Angleterre, et à vendre par Roderic Fraser, à son magasin sur St-Pierre, à la Basse-Ville; De la mélasse, du sucre en pain double et simple rafiné, du Thé Hyson, de l'Eau-de-vie d'Angleterre, des Raisins, du Poivre, de l'Orge, du Beurre, du Fromage de Gloster et Cheshire, de la Chandelle au moule et à la baguette, du Savon de Castille et commun, du Vinaigre de vin Blanc, de l'Huile de Florence, de la Peinture et de l'Huile, du Tabac en Pigtail et en Carottes, de la Poudre à tirer et du Plomb, de la Poix et du Goudron, de la Grosse Bière en barriques et bouteilles, des Vitres, des Clous, Souliers, du Papier, de la Poudre à poudrer parfumée, des couvertes.
> Et il vend de plus,
> de l'Huile à brûler,
> des peaux de Loup marins,
> de la Fleur de Farine,
> Des planches et madriers de Pin et de Chêne, propres pour la construction des vaisseaux.[11]

Artisans et boutiques spécialisées

Un secteur aussi dynamique sur le plan du commerce que Place-Royale n'allait pas attirer uniquement les marchands de gros et de détail. En effet, tout au cours de la période 1760-1820, on pouvait y retrouver plusieurs petites boutiques d'artisans et des magasins très spécialisés qu'on peut reconnaître par l'annonce qui suit:

> A vendre de très beaux meubles de ménage des manufactures de Londres, savoir, chaises, buffets, commodes, etc, dernièrement arrivés dans le Brig Baltic, qu'on peut voir à la voûte de Mr. Fremont dans le Cul-de-Sac en la Basse-

---

11. La Gazette de Québec, 19 juin 1783.

Ville, tous les jours depuis 9 heures jusqu'à midi.[12]

Dans ce genre de commerces, on pouvait se procurer aussi bien des commodes et des bureaux en acajou, que des miroirs avec un cadre doré. En plus, on importait d'autres pièces de mobilier, telles que fauteuils, dressoirs, pupitres, armoires, bergères, buffets et pianos. Ces pièces importées d'Angleterre étaient généralement fabriquées d'acajou, de cerisier, de noyer, de merisier, de cèdre et de bois de rose. Elles intéressaient surtout une clientèle aisée comme les membres des professions libérales et les grands marchands. A côté de ces mobiliers d'importation subsistait une production locale dont les matériaux étaient le bois mou, le pin, l'épinette et le cèdre. Cette catégorie de meubles se trouvait plus à la portée de la population ordinaire.

Par ailleurs, des marchands-tailleurs exerçaient leur art dans le même secteur. Daniel Fraser était l'un d'eux. Dans sa boutique, le client avait le choix parmi une gamme variée de tissus (drap, cachemire, flanelle, futaine, toile de Russie, etc.) et Fraser se chargeait de confectionner soit un pantalon, une chemise, une redingote, un habit, une paire de culottes ou

---

12. Ibid., 27 juillet 1809.

un gilet.[13] Les tailleurs ne manquaient pas de tissus pour confectionner des tenues vestimentaires car la Grande-Bretagne déversait dans sa colonie une quantité considérable de produits textiles qui assurait un approvisionnement constant. Cependant, la concurrence d'articles similaires importés d'Angleterre, c'est-à-dire des vêtements tout faits et parfois de qualité supérieure aux produits locaux, nuisait à ces artisans, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils vendaient aussi des tissus et des articles de mercerie.

Nous savons aussi par le biais de La Gazette de Québec que des artisans travaillaient le fer sous diverses formes et fabriquaient des armes. La publicité suivante nous en fournit une indication:

> John Myers, Armurier, à l'Enseigne des Fusils en Sautoirs, rue Champlain, proche le Quai du Roi,
> Fait toute sorte de Fusils de chasse, Fusils et bayonettes, et toutes sortes de Platines. Il vend à très bon marché une quantité de Platines de Fusils, doubles et simples.[14]

Encore une fois, il faut avoir présent à l'esprit que les produits anglais ne favorisaient pas l'expansion de ces artisans. Car celui qui voulait acheter un fusil de chasse n'avait qu'à se procurer cette arme toute

---

13. QDAN, Greffe du notaire Roger Lelièvre, 4 octobre 1809. Inventaire après décès de Daniel Fraser.
14. La Gazette de Québec, 23 octobre 1783.

faite importée d'Angleterre. Les artisans comme John Myers trouvaient probablement leur profit beaucoup plus en faisant des réparations et en vendant des armes importées qu'en les fabriquant eux-mêmes.

Les produits en vente dans le secteur de Place-Royale (1760-1820)[15]

Les neuf tableaux qui suivent et qui représentent chacun une catégorie de produits mettent en évidence le fait que tous les besoins en matière de consommation pour l'époque pouvaient être comblés lorsqu'on magasinait dans le secteur de Place-Royale. Le nombre et la variété des denrées disponibles y étaient considérables. Par ailleurs, c'est au niveau des produits servant à l'absorption des aliments et des alcools que la collection archéologique de Place-Royale est éloquente tant par la variété et la spécificité de certains produits (figure 5).

Catégorie I	Aliments et épices (Tableau 8)
Catégorie II	Spiritueux (Tableau 9)
Catégorie III	Produits domestiques (Tableau 10)
Catégorie IV	Tissus et articles de mercerie (Tableau 11)

15. Nous avons élaboré les tableaux 8 à 16 à partir des renseignements pris dans les inventaires après décès des marchands du secteur de Place-Royale et dans La Gazette de Québec.

Catégorie V	Habillement (Tableau 12)
Catégorie VI	Quincaillerie (Tableau 13)
Catégorie VII	Chasse et pêche (Tableau 14)
Catégorie VIII	Ustensiles = Vaisselle = Contenants divers (Tableau 15)
Catégorie IX	Autres (Tableau 16)

Catégorie I: Aliments et épices

Prenons le cas de la catégorie I (Tableau 8) qui est consacrée aux aliments et épices. On s'aperçoit que les commerçants vendaient aussi bien des denrées importées que des produits locaux. Parmi ces marchandises "de bouche" venant de l'étranger, notons par exemple le fromage, le lard, les anchois, les fruits, le riz, la farine qui parfois lors de pénurie était importée soit de l'Angleterre ou des Etats-Unis. Signalons de plus la très forte présence de denrées tropicales comme le mélasse, les épices (poivre, muscade, gingembre, etc.) et des produits exotiques, qui passaient d'abord dans un port anglais, comme les figues qui venaient d'aussi loin que la Turquie, les citrons de Lisbonne et de Chine, ainsi que les huiles de cuisson de l'Europe du Sud.

Par ailleurs, on peut s'étonner de voir au cours de la période des produits que l'on aurait cru plus contemporains, tels que la moutarde et l'eau minérale. La catégorie I nous révèle aussi une certaine habitude

alimentaire de gens aisés de la ville de Québec. Par ce tableau, on peut voir que les citadins ne consommaient pas uniquement des produits locaux comme la patate, la viande et les céréales, mais aussi du jambon anglais, du riz en provenance du sud des Etats-Unis et du porc salé anglais.

Tableau 8
Catégorie I - Aliments et épices

Amandes	Beurre local, américain, anglais
Biscuits	Café
Cassonade	Céréales
Châtaignes	Chocolat
Citrons des Lisbonne, Chine	Cornichons
Eau minérale	Essence
Farine	Figues
Fleur de muscade	Fromage anglais
Huile de Florence	Huile d'olive
Jambons	Jus de citron
Ketchup	Lard
Mélasse	Miel
Moutarde	Navets
Noisettes	Noix

Tableau 8 (suite)
Catégorie 2 - Aliments et épices

Oignons	Oranges
Patates	Piments
Pois	Poissons
Porc salé	Prunes
Raisins secs	Riz
Riz de Caroline	Sel
Sucre	Thé
Tripes marinées	Viande
Vinaigre	Cannelle
Gingembre	Clou de girofle
Poivre de Cayenne	Muscade
	Essences des jasmin, orange, citron

Notes: La collection archéologique renferme plusieurs contenants mais nous ne pouvons établir de relations entre ces mêmes contenants et les produits qu'ils auraient pu renfermer.

En plus des denrées mentionnées ci-haut, les commerçants de Place-Royale offraient à leur clientèle des produits de "fantaisie" tels que du chocolat, du raisin, des noisettes, des châtaignes et des noix. Le

[illegible] 第 [illegible] 項の [illegible] 第 [illegible] 号に [illegible] 第 [illegible] 号に [illegible] 第 [illegible] 号に

tueur de Place-Royale importaient de la bière d'Angleterre.

La deuxième catégorie de spiritueux la plus populaire chez les commerçants, et probablement aussi auprès des clients, était de provenance antillaise. En effet, par le tableau 9, on voit toute la variété des spiritueux venant des îles en vente chez les détaillants et grossistes. Les buveurs de l'époque devaient être très résistants, car certaines boissons antillaises comme le grog et le tafia pouvaient assommer quelqu'un après deux ou trois verres. D'ailleurs ces deux boissons ont encore de nos jours la réputation d'être tellement fortes - en plus de ne pas être raffinées - que dans certaines îles des Antilles, seules les personnes des couches défavorisées (à cause de leur bas prix) et les buveurs invétérés en boivent encore. Mais il faut admettre que le grog et le tafia, malgré le fait qu'ils soient moins raffinés que le rhum par exemple, demeurent quand même parmi les meilleurs spiritueux des îles des Antilles. Un connaisseur vous dira que si vous buvez juste un petit verre de l'un ou l'autre de ces déchets de rhum, vous aurez spontanément la sensation d'avoir avalé quelques gouttes de lave volcanique.

Tableau 9
Catégorie II - Spiritueux

Anisette	Ale
Bière d'épinette	Bière de gingembre
Bière de: Galles, Bath, Bristol	Bière, grosse, petite
Brandy	Champagne
Cidre	Cognac
Eau-de-vie de Cognac	Eau-de-vie de France
Genièvre	Gin
Grog	Liqueurs fortes des Iles
Porter	Rhum des Iles Sous-le-vent
Rhum de Grenade	Rhum de la Barbade
Rhum de la Jamaique	Tafia de la Jamaique
Vieil esprit de la Jamaique	Vin de: Bordeaux Madère Porto Espagne Ténériffe Fayal Lisbonne
Whisky	

Note: En correspondance avec cette importance des spiritueux à l'époque, la collection archéologique renferme de son côté beaucoup de bouteilles en verre foncé épais dont la capacité est supérieure à une chopine mais inférieure à un gallon. Qualifiées de bouteilles "à vin", nous savons cependant qu'elles peuvent contenir tout un éventail de boissons enivrantes et d'autres produits liquides. Pour plus de détails, voir section 5.1.2. de l'annexe 1. Les bières d'épinette et de gingembre sont incluses dans le tableau mais il est possible qu'elles n'aient pas été alcoolisées.

Et enfin, la troisième catégorie de spiritueux retracés dans les comptoirs des commerçants de Place-Royale est le vin. Tout comme les produits antillais, ces vins étaient importés d'Angleterre. Ironiquement, la plupart étaient d'ailleurs importés par les grossistes d'Angleterre des pays d'Europe réputés pour leur cru; par la suite, les grossistes anglais en revendaient une certaine quantité aux marchands importateurs du Bas-Canada. Ces derniers n'hésitaient pas à l'occasion à en vérifier la qualité par le prélèvement d'échantillons au moyen de fioles (figure 9). Notons que les vins des pays de l'Europe du Sud (Portugal, Espagne, Italie) et de la France étaient les plus populaires sur le marché du secteur de Place-Royale et de tout le Bas-Canada au cours de la période 1760-1820.

Catégorie III: Les produits domestiques

Le tableau 10 qui illustre les produits domestiques les plus employés par les consommateurs de l'époque nous présente plusieurs articles utilisés pour l'hygiène corporelle, comme la poudre à poudrer et l'eau de Cologne, et le confort intérieur, comme l'huile à brûler et les chandelles. Comme dans le cas des autres catégories, celle-là contient en très grande majorité des produits importés, exception faite de l'huile de baleine, du savon du pays, des chandelles. Le charbon de terre utilisé pour la cuisson était importé d'Angleter-

re par certains commerçants, notamment par Johnston and Purss qui en assuraient la distribution auprès des autres commerçants de Place-Royale.

Catégorie IV: Tissus et articles de mercerie

S'il fallait procéder à une classification des neuf catégories de produits en fonction de l'importance qu'ils occupent dans les stocks des commerces de Place-Royale, il est évident que la catégorie I des aliments et épices, dont le tableau 8 est l'illustration, prendrait la première place. La deuxième place à ne pas en douter, si l'on en juge par le fait que presque tous les commerçants en vendaient à des degrés divers, serait prise par le secteur du textile, c'est-à-dire les tissus. L'importance de la vente des tissus dans les magasins du secteur de Place-Royale au cours de la période n'est plus à démontrer. De nombreux inventaires après décès de marchands de Place-Royale répertorient une liste impressionnante de tissus faisant partie des stocks de ces hommes du commerce. Cette constatation peut s'expliquer en partie par le fait que la première phase de la révolution industrielle en Angleterre, qui a débuté dès le milieu du XVIIIe siècle, portait justement sur le secteur du textile et que, même vers la fin de ce siècle-là, le secteur du textile s'avérait encore le plus important sur le plan industriel dans la métropole.

Figure 9:

Fiole tubulaire en verre servant à vérifier la qualité du vin.

MAC, Nég. no. 86-315-33(35).

Cette fiole, à fond très épais, provenant de la collection archéologique peut être une éprouvette ("Wine tester") destinée à recueillir des échantillons de vin dans les tonneaux.[1]

(1QU-2136-IIM3-228).

---

1. LALIBERTE, Monique, La maison Wurtele (1820-1838), un édifice à vocation commerciale, Collection Le Montréal archéologique, Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, 1985, 111 p.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
cm

Tableau 10
Catégorie III - Produits domestiques

Amidon
Balais*
Balais de soie*
Brosses*
Brosses à dents*
Calumet
Chandelles
Charbon de terre
Cirage à chaussures
Eau de Cologne
Eau de: Lavande, Bergamotte, Hongrie
Fer à friser
Huile à brûler
Huile de baleine
Indigo
Peignes*
Pipes*
Poudre à poudrer
Savon du pays, de France, de Castille
Tabac à: fumer, priser, chiquer

Note: Les produits identifiés par un astérisque ont leur pendant dans la collection archéologique. Voir sections 5.1.3.5 et 5.1.3.2 de l'annexe 1. La collection archéologique nous renseigne sur l'origine des pipes, soit l'Angleterre (Londres, Hull, Whitby, Liverpool et Chester), l'Ecosse et possiblement la Hollande. Nous disposons d'un seul contenant à tabac à priser. Nous disposons aussi de quelques accessoires destinés aux soins et à l'entretien du corps: une brosse à dents en os et des peignes fins en os et en bois.

Comme le met en évidence le tableau 11, c'est plusieurs dizaines de tissus différents que les commerçants de tout le Bas-Canada importaient, y compris ceux de Place-Royale. Encore là, nous sommes à peu près certains de ne pas avoir dressé une liste complète, tant était grande la gamme des tissus disponibles. Le choix paraissait illimité, aussi bien sur le plan de la qualité que de la quantité. Même les couleurs étaient très diversifiées, allant du noir au vert le plus foncé. On pouvait acheter du tissu à carreaux, à rayures ou uni, etc.

D'autre part, en plus des produits du Royaume-Uni, les magasins regorgeaient de tissus d'autres pays européens comme la Hollande et la Russie, et même de pays d'Asie comme l'Inde et la Chine.

Tableau II
Catégorie IV - Tissus et articles de mercerie

Variété de tissus	
Baptiste	Basin
Bergodsomme	Calicot
Camelot	Carisé
Chambray	Calmande
Corderoi	Coton
Coutil	Denim
Dentelle de fil	Dentelle de soie
Drap	Droguet
Durante	Etoffe de laine
Etoffe du pays	Etoffe des Indes
Flanelle	Flushing
Futaine	Gaze
Grisette	Indienne
Jeans	Mousseline
Nankin	Pékin
Peluche de laine	Peluche de soie
Ratine	Satin
Satinette	Serge
Soie	Taffetas
Toile de Hollande	Toile de Russie
Toile d'Irlande	Velours

Tableau II (suite)
Catégorie IV - Tissus et articles de mercerie

Articles de mercerie	Couleur des tissus
Agrafes	Blanc
Aiguilles*	Bleu
Boucles*	Brun
Boutons*	Cramoisi
Ciseaux*	Gris
Dés à coudre*	Gris foncé
Fil fin	Jaune
Frange	Noir
Galon à mesurer	Olive
Gros fil	Rose
Laine à broder	Rouge
Ruban	Vert
	Vert bouteille
	Vert foncé
	Violet

Note: Les produits identifiés par un astérisque ont leur pendant dans la collection archéologique. Voir section 5.1.3.4 de l'annexe I. Il s'agit en fait d'attaches de vêtements, telles les boucles de ceinture ou de ceinturon en laiton, et de boutons en os ou en métal. Nous n'avions pas, dans notre sélection d'artefacts, d'aiguilles et de dés à coudre, mais la collection archéologique de Place-Royale en comporte.

Enfin, il convient de se demander si le secteur de Place-Royale n'était tout simplement pas un carrefour (ou un entrepôt) important dans la distribution des produits du textile pour l'ensemble du district de Québec pendant la période 1760-1820. En effet, lorsqu'on examine attentivement l'inventaire après décès de certains marchands, notamment ceux de Louis Borgia, de Charles Pinguet ou de Henry Morin, on remarque que toutes ces verges de tissus, tous ces coupons et pièces n'étaient pas destinés à la seule clientèle locale. Si tel avait été le cas, le marché aurait vite atteint un certain degré de saturation, d'autant plus que de nombreux marchands se faisaient concurrence en vendant uniquement du tissu dans leur magasin, sans compter ceux qui en vendaient à l'encan sur les quais. Or, la population de la ville de Québec n'était quand même pas énorme, pas plus de 15,000 habitants pendant toute la période. Ajoutons aussi que beaucoup de cultivateurs des campagnes environnantes fabriquaient eux-mêmes leur étoffe servant à leur habillement. On voit donc que la clientèle pour cette catégorie de biens était somme toute limitée. A notre avis, les commerçants du secteur de Place-Royale fournissaient en produits du textile tout le reste du district de Québec et peut-être même celui de Gaspé. Ils n'avaient pas le choix, s'ils voulaient rentabiliser l'argent investi et ne pas garder pendant des mois sur leurs étagères des centaines

de verges d'étoffes invendues. D'où notre conviction que Place-Royale tenait une position centrale en ce qui concerne le secteur du textile. Par ailleurs, ce raisonnement peut être appliqué pour les catégories I (Aliments et épices) et II (Spiritueux), car le volume considérable des denrées de consommation et des spiritueux dont disposaient certains marchands dépassait, et de loin, les besoins réels d'une population urbaine restreinte, qu'elle soit résidente ou de passage.

Au niveau de l'habillement, le tableau 12 laisse voir que les comptoirs des marchands renfermaient, entre autres choses, des gants de soie, de coton et de chamois, des bas de diverses couleurs comme le gris, le blanc, le bleu et le gris mêlé. Par ailleurs, parmi les objets apparaissant aux tableaux 13 (quincaillerie), 14 (chasse et pêche) et 15 (ustensiles - vaisselle et contenants divers), plusieurs venaient de l'étranger, mais plusieurs autres aussi étaient de fabrication bas-canadienne. En effet, en ce qui concerne la métallurgie, beaucoup d'articles de quincaillerie sortaient des Forges de Saint-Maurice, comme les instruments aratoires, les ferrures et les poêles à chauffage, en plus des ustensiles de cuisine et des contenants. Là encore, la concurrence des produits importés d'Angleterre constituait une sorte de frein à l'expansion de ces secteurs dans le pays, et les

[illegible]
[illegible] = [illegible]

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Tableau 13 (suite)
Categorie VI - Quincaillerie

Pelles	Pinces*
Pinceau*	Pioches*
Plaines	Rabots
Râteaux	Rouains
Scies*	Scies de travers
Selles	Tenailles*
Vis	Vrilles

Notes: Les produits identifiés par un astérisque ont leur pendant dans la collection archéologique, voir sections 4.2.2, 4.2.3, 4.3 de l'annexe 1. Elle en renferme plusieurs. Les éléments de quincaillerie consistent surtout en pièces de quincaillerie servant à la fermeture d'éléments mobiles: serrures, clefs, gonds, crochets, etc. Un échantillon unique de tapisserie date des environs de 1785 et aurait pu se retrouver sur les murs d'un intérieur cossu de résidence de la rue Saint-Pierre. Une vingtaine d'outils, dont certains possiblement importés d'Angleterre, servent surtout à la transformation du bois, ce qui s'explique par l'importance de l'équarrissage du bois d'oeuvre dans les anses et la fabrication de tonneaux destinés à l'exportation des produits ou à leur conservation dans les caves et entrepôts.

Tableau 14
Catégorie VII - Chasse et pêche

Ancres

Compas de chaloupe

Cordages à saumon

Cordages à voile

Couteaux de chasse

Crochets à poisson

Fil à voile

Hameçons*

Pièges

Pièges à renard

Pierres à fusil*

Plombs à tirer*

Poudre à tirer

Voile

Note: Les produits identifiés par un astérisque ont leur pendant dans la collection archéologique et se retrouvent dans le répertoire sur fiches des objets. Des commentaires en fonction du commerce sont à peu près impossibles à faire, tenant compte de la nature même de ces artefacts et de leur rareté.

Tableau 15
Catégorie VIII - Ustensiles - vaisselle
et contenants divers

Assiettes en fer étain porcelaine• terre•	Barils•
Bassins•	Boîte à thé
Bol en porcelaine• terre•	Cabarets
Cabarets à thé	Cafetières•
Canard en cuivre, fer	Canifs
Carafes•	Casseroles
Chaudières en fer cuivre fer-blanc	Chaudrons•
Chaudrons avec couvercles• et trépieds	Compotiers en verre•
Confituriers•	Coquemar
Couteaux•	Couteaux à ressort
Cruches de grès•	Cuillères en argent• argentées étain• fer•
Cuillères à thé•, à café•	Cuillères potagères
Cuves	Cuvettes (pots de chambre• ?)
Entonnoirs	Fioles•
Flacons•	Fourchettes•
Fromager (ou beurrier)•	Gobelets•
Jarres•	Marmites•

Tableau 15 (suite)
Catégorie VIII - Ustensiles - vaisselle
et contenants divers

Moulins à café	Moulins à poivre
Passoire	Pilons
Pintes	Plats en fer-blanc, fer, grès*, étain
Plats de terre du pays*	Poêles à frire
Poêlons	Porte-huiliers (burettes*)
Pots (à conserves* ?)	Pots à moutarde*
Râpes	Saladier en grès, cristal, verre
Salières*	Sassepane
Sauciers*	Soucoupes*
Soupières*	Sucriers*
Tasses en faience*, porcelaine*, etc.	Terrines*
Théières*	Tire-bouchon*
Tourtières	Verres à eau, à vin*
Verres à patte*	

Note: Les produits identifiés par un astérisque ont leur pendant dans la collection archéologique. Voir sections 5.1.1, 5.1.2 et 5.1.3 de l'annexe 1.

Tableau 15 (suite)
Catégorie VIII - Ustensiles - vaisselle
et contenants divers

Note: C'est en fonction d'objets reliés à ce tableau que la collection archéologique est la plus éloquente, principalement en regard des produits céramiques, de la verrerie, et de produits divers. A l'intérieur des produits céramiques, il faut mentionner le creamware, qui semble importé en grande quantité d'Angleterre, le pearlware, en quantité plus réduite et davantage lié à la vaisselle de service, les porcelaines orientales, qui transitent en Angleterre avant d'arriver ici, les grès grossiers et les terres cuites grossières anglaises, réservées à la préparation et la conservation des aliments, dont une partie seulement proviendrait de la métropole, le reste étant de fabrication locale.

La verrerie inclut des bouteilles en verre foncé (embouteillage de vins fins et d'autres alcools), des flacons (pour huiles, marinades, etc.), des verres à boire et des gobelets. Quant aux produits divers, mentionnons les accessoires de cuisine pour la cuisson (chaudron, marmite en cuivre, anse en terre cuite) et la coutellerie, provenant principalement d'Angleterre. Voir les figures 6, 7 et 8.

Tableau 16
Catégorie IX - Autres

Ardoises

Boussoles

Compas

Cire à cacheter

Crayons

Ecritoires en: étain, plomb, cuivre, cuir

Flûtes

Jeux de cartes

Papier à écrire

Parchemin

Pianos

Plumes

Poudre d'encre, rouge, noire

Sabliers

Trébuchets

Téléscopes

Violons

magasins de Place-Royale étaient surtout remplis d'articles de quincaillerie et d'ustensiles de cuisine fabriqués dans la métropole.

Le tableau 16 répertorie des objets vendus dans les magasins du secteur de Place-Royale mais que nous n'avons pas inclus dans les autres catégories à cause d'une certaine difficulté à les classifier. Ce tableau 12 nous fait voir notamment des articles de papeterie (papier, crayons, plumes) de même que des instruments de musique. Notons enfin que nous n'avons pas tenu compte dans nos diverses catégories des articles et des produits reliés à la médecine, tels que les médicaments, les drogues et les instruments médicaux. Les médicaments et les instruments étaient surtout importés et commercialisés par des apothicaires qui bien souvent se révélaient être des médecins. Afin de connaître quelques-uns des différents produits vendus chez les apothicaires, lisons la citation ci-dessous qui en est un bon indicateur:

> A vendre par Henry Taylor, apothicaire et droguiste, à la boutique auprès de la porte du Palais, qui viennent d'arriver de Londres [...] des ventouses, des instruments pour les dents, des seringues de corne et d'étain, des peaux rouges et blanches, du talc, des essences de lavende, d'orange, de citron, des élixirs de Daffy et de Squire, des pillules d'Anderson et de Lockeyer, des bouteilles à odeurs de toutes espèces, de la feuille

> d'or et de métal d'Hollande, du litharge, de l'Alun, de la résine.[17]

Il est bien difficile de savoir exactement quel genre de maladie un médecin pouvait traiter avec des pillules d'Anderson ou à quoi servaient les feuilles d'or et de métal. La réponse à ces interrogations se trouve probablement dans les ouvrages scientifiques de l'époque.

On peut conclure ce chapitre en disant que les douze tableaux identifiant les centaines d'articles et de denrées retracés dans les commerces du secteur de Place-Royale au cours de la période 1760-1820 nous ont permis de connaître les habitudes de consommation de la population locale mais aussi de toutes les familles de l'époque au Bas-Canada. Qu'il s'agisse d'une famille aisée ou d'une famille pauvre, en milieu urbain ou à la campagne, on retrouvait dans chaque résidence plusieurs de ces produits vendus par les commerçants de Place-Royale.

Il convient également de mentionner que les renseignements que nous ont livrés les inventaires après décès ainsi que La Gazette de Québec mettent en relief l'importance du secteur de Place-Royale sur le plan commercial. Tous les produits importés au Bas-Canada ou ceux

---

17. La Gazette de Québec, 5 juillet 1764.
Des produits pour l'entretien et les soins du corps tels que peignes et brosses se retrouvent dans la collection archéologique. Voir section 5.1.3.5 de l'annexe 1.

qu'on exportait passaient presque toujours par les quais. Or, au moment où s'arrête notre étude en 1820, le secteur de Place-Royale a encore plusieurs décennies d'essor économique à venir et cela, malgré certaines fluctuations.

Tableau 17
Produits de consommation quotidienne en vente au marché de Place-Royale: 1760-1820

Animaux vivants: les bovins, les ovins et les animaux de basse-cour
Légumes frais
Patates
Beurre
Viande: boeuf, porc, mouton
Volailles
Blé
Farine
Fruits locaux
Pois
Lard
Lin
Foin
Paille
Bois à chauffage
Laine
Pain
Poisson
Peaux: mouton, vache, boeuf
Sucre d'érable

Par ailleurs, et bien que les inventaires après décès de nos marchands n'en fassent pas mention, nous savons qu'à la place du Marché, et possiblement dans certains petits commerces du secteur avoisinant, on pouvait trouver toute une série de produits de consommation quotidienne. Ces denrées provenaient généralement des campagnes environnantes et du milieu des pêcheries. La variété de ces produits en vente dans le secteur de Place-Royale ne laisse aucun doute, comme en fait foi le tableau 17.[10]

---

10. On a une bonne idée de ces produits dans John LAMBERT, Travels through Lower Canada, and the United States of North America, in the years 1806, 1807, and 1808 (...), 2e ed., vol. 2, Londres, 1814, pages 73 et 74.

CHAPITRE VII

LE CADRE PHYSIQUE DU COMMERCE

Le port, une entreprise privée

Le site de Place-Royale, par les multiples avantages qu'il présente parce qu'abrité des vents et doté d'une grève de débarquement presque naturelle, devient au début du Régime anglais le centre du port de Québec de même que celui de la basse-ville.

Par contre, cet espace devient rapidement insuffisant parce que la bande de terre qui le constitue est trop étroite et empêche l'expansion des installations portuaires. Il faut se rappeler que le port, lieu de rencontre de deux espaces économiques différents, l'un expéditeur, l'autre récepteur, comporte des installations réparties sur trois plans: le premier sert à l'accostage des navires et au débarquement et chargement des marchandises. Ce sont les quais. Le second sert à l'entreposage et à la manutention des marchandises. Il correspond aux espaces vacants, aux cours et aux entrepôts. Le troisième sert à l'acheminement et au transport, et correspond en quelque sorte aux rues et voies d'accès jouxtant la rive.

L'espace répondant aux besoins d'entreposage et de transport des marchandises est largement supérieur à celui nécessaire à son chargement ou à son déchargement.

Très tôt, l'augmentation du commerce entraîne une occupation maximale de la grève, puis un accroissement de la superficie aux dépens du fleuve, seul choix imposé par une falaise trop proche. Peu à peu donc, des particuliers, et principalement des marchands, procèdent au remplissage de certaines parties de la grève de part et d'autre du Cul-de-Sac.

Entre 1760 et le début du XIXe siècle, une cour de vice-amirauté s'occupe des aspects judiciaires de l'activité maritime alors que l'aspect commercial est contrôlé par un bureau des douanes. La fonction de capitaine de port existe aussi. Mais la part de responsabilité des autorités dans le développement physique du port semble être minime. La construction d'entrepôts et de quais sera assurée par les marchands-négociants. Les premières lois touchant les questions portuaires

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Les marchands conserveront l'initiative pendant toute la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle. Poussés par la compétition et l'appât du gain, ils empiéteront continuellement sur le domaine public, plaçant les autorités devant des faits accomplis. Quelquefois poursuivis, leurs appuis au gouvernement et une philosophie du progrès social basée sur le développement à tout prix du commerce leur permettront toujours de se sortir de ces situations sans graves conséquences.

De nombreuses requêtes adressées aux autorités par les marchands les présentent habituellement comme des citoyens qui améliorent "le bien de la Province" au détriment de leurs intérêts, pour lesquels ils demandent habituellement une compensation par voie de législation. Écoutons Bell et Munro, impliqués dans la transformation du secteur du Cul-de-Sac:

> Que pendant que le Général Murray commandait, il a concédé aux Sieurs Alexandre Murray et John Lees cent pieds de terrain de front, à les prendre vers le milieu du Havre du Cul-de-Sac de cette ville, depuis la rue du dit Cul-de-Sac jusqu'à basse-marée; que les Sieurs Bell & Munro devenus propriétaires de ce terrain, y ont déjà fait transporter des matériaux pour le combler et y édifier des Magasins de-fuel que ce comblage s'effectuant, le dit Havre, déjà insuffisant aux besoins de la navigation de la Province, feroit alors séparé en deux parties si étroites, que l'entrée des bâtiments en

icelles, lors des grands vents, en feroit fort dangereufe, particuliere-nent pour les vaiffeaux de long cours, neceffités d'y entrer par la perte de leurs ancres ou par le befoin de s'y radouber, comme il n'exifte point d'autres Havres près de cette ville de quelque reffource à ces egards: qu'en outre les glaces en automne feroient fi evidemment foulées dans ces deux parties du Havre, que les bâtiments deftinés ou forcés d'y hyverner n'y entreroient qu'avec peine, et n'y feroient que difficilement placés, et que, préfervés du foulage des glaces, n'en pourroient même fortir que fort tard dans le printems: que fi les dits Sieurs Bell & Munro exécutoient leur projet, il s'enfuivroit inévitablement pour eux une faculté accidentelle, d'impofer un droit de tonnage, d'amarage &c. fur la plupart des bâtiments qui entreroient dans l'une ou l'autre de ces parties du Havre, ce qui feroit une efpece de charge publique.

Que ces inconvénients etant tous d'une nature préjudiciable au bien de la Province, et comme les tranfports par eau n'ont qu'un court période annuel, il eft de toute importance publique de les prévenir, fans bleffer l'intérêt des dits Sieurs Bell & Munro; et comme la voie d'y parvenir eft de la compétence de la Chambre, fuivant l'opinion générale et celle en particulier d'un Comité du Confeil Exécutif, qu'ils prennent la liberté de joindre à leur requête, les expofants efpérent que la Chambre voudra bien donner la férieufe attention à cette matière, et leur accorder tel remede par un Acte de la Legiflation, que les fuppliants et le

public en général ont lieu d'attendre de son zèle."

Un développement tardif

Au début du Régime anglais, le port de Québec n'existe pas encore. Le profil du bord de l'eau est dicté beaucoup plus par des impératifs de défense, que des impératifs de commerce. Le Cul-de-Sac a été modifié dans sa forme naturelle à cause des installations du chantier naval royal, mais du côté nord, il est flanqué par la batterie royale et du côté sud, par un début de quai. L'arrière des maisons situées du côté est de la rue Saint-Pierre est bordé par le fleuve. Les aménagements portuaires sont à leurs débuts (figure 10).

En 1764, Pierre Maillou, charpentier, s'engage à construire un quai avec une maison de pieux sur la grève et devant le terrain des soeurs.[4] Le quai aura 30 pieds par 25, avec une hauteur de 5 pieds. Cette dimension est bien petite, et la construction d'une maison de

---

3. JABC, 13 mars 1795, pp. 174 et 175. Les quais et le problème de la quête d'espace sont aussi traités dans HURTUBISE, LUC, (par Yves LAFRAMBOISE et Monique LA GRENADE-MEUNIER), La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, manuscrit non publié, 1986, 329 p.
4. QDAN, Greffe de François Lemaître-Lamorille, Marché entre Pierre Maillou d'une part et Isidore Portelance et François Lemay d'autre part, 19 octobre 1764. Il s'agit des lots 2123 ou 2124C.

pieux bien modeste. Ce procédé est sûrement à l'époque parmi les moins coûteux, et il ne résiste pas longtemps aux intempéries. Cet exemple illustre bien le caractère sommaire que devaient avoir plusieurs installations à cette période.

A partir de 1780, des travaux plus importants commencent aux abords du fleuve. Le secteur de la Place de débarquement est l'un des plus touchés, et le sera d'ailleurs pendant longtemps, à cause de son emplacement stratégique. En 1785,[5] Joseph Launière et Pierre Stuart, agissant respectivement comme capitaine et commissaire, font exécuter des travaux à des quais situés derrière la maison Gervais Beaudoin (lot 2128), probablement dans le but de mieux aménager et organiser le chargement et le déchargement dans ce secteur.

En 1786,[6] c'est au tour de Johnston et Purss de procéder à des travaux. Ils en réalisent à la mesure de leurs moyens et de l'importance de leur commerce. Occupant le secteur situé du côté sud du Cul-de-Sac appelé quai du Roy, ils font aménager une sorte de

---

5. QQAN, Greffe de Alexandre Dumas, Marché entre J. Launière et P. Stuart, et J. Chantal et J.-B. Simoneau, 29 janvier 1785.
6. QQAN, Greffe de Pierre Louis Deschenaux, Marché entre Johnston and Purss, négociants, et Pierre Chamberlan, Maître-charpentier, 17 novembre 1786.

Figure 10:

Propriétés de commerçants et lieux de commerce à Place-Royale en 1765.
ETHNOTECH Inc., par Lysane Parent.

Cette carte a été réalisée à partir de l'appendice 1 de l'étude de LUC HURTUBISE (par Yves Laframboise et Monique La Grenade-Meunier), La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820, citée en bibliographie. Les propriétés de commerçants qui y sont identifiés appartenaient aux personnes dont les noms apparaissent ci-dessous.

Dans la colonne de gauche sont énumérés les numéros des lots appartenant à ces personnes ainsi que le nom qu'on donne aujourd'hui à ces maisons.

Dans la colonne de droite sont énumérés les noms de ces personnes ainsi que leur occupation telle qu'elle était décrite dans les documents de l'époque.

2111-A (Imbert)	François Mounier et Thomas Lee, Catherine Langlois (Négociants)
2116 (Pagé-Quercy)	Jacques Perras (Négociant)
2117	Jacques Perras (Négociant)
2120 (Etienne Cugnet)	William Grant ou Peter Stuart
2125 (St-Amant)	Pierre Dufau - Louise Angélique Pelletier (Négociant)
2126 (Charest)	Etienne Charet - Michel Fortier (Négociant)
2127 (Leber)	Jean-Baptiste Amiot, Catherine Moreau (Marchand)
2129 (Louis Beaudoin)	Louis Lizot et Peter Stuart (Négociants)
2130 (Dupont-Renaud)	William Grant (Négociant)
2136 (Des Jésuites)	William Grant (Négociant)

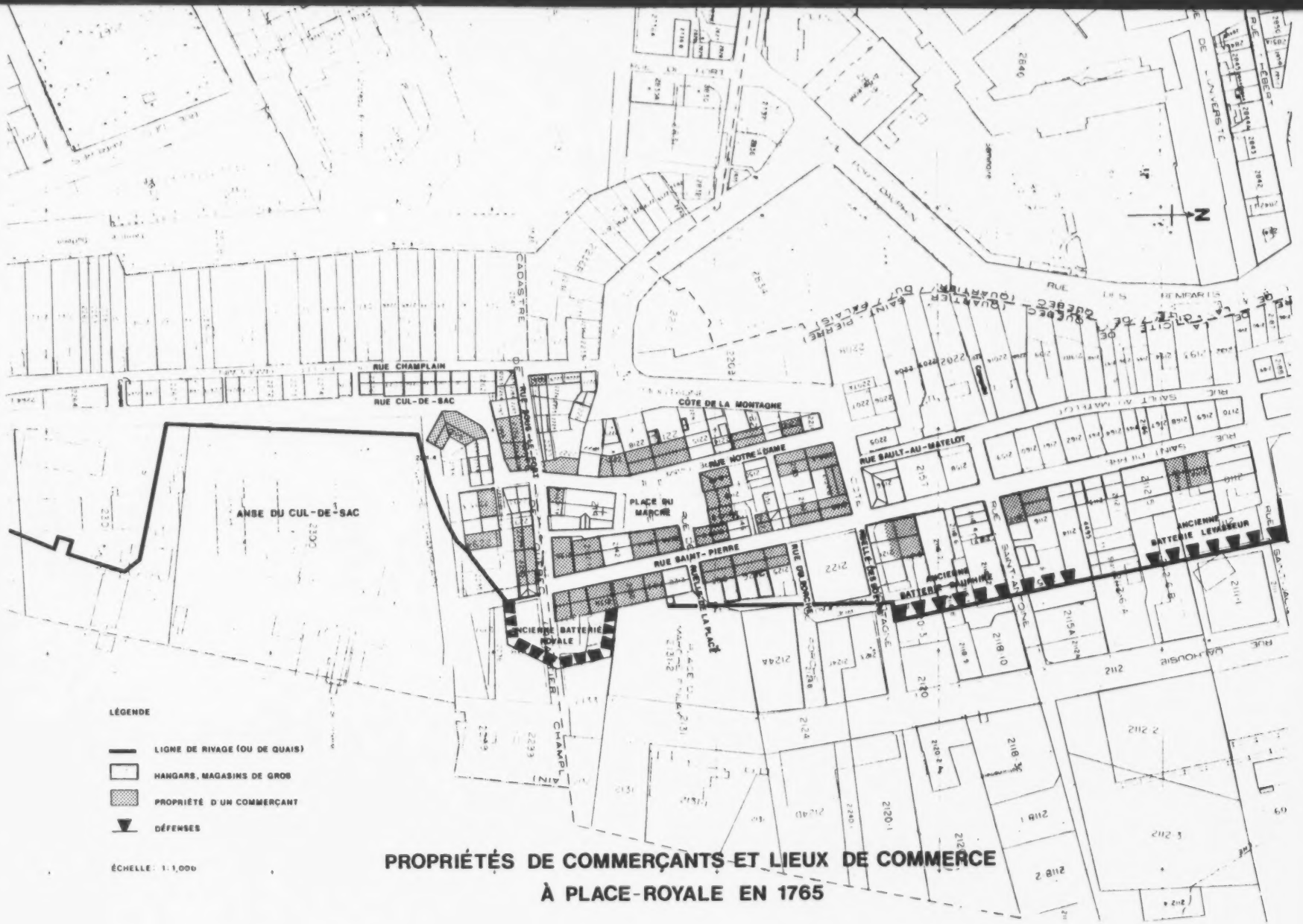

PROPRIÉTÉS DE COMMERÇANTS ET LIEUX DE COMMERCE À PLACE-ROYALE EN 1765

Figure 10 (suite):

Propriétés de commerçants et lieux de commerce à Place-Royale en 1765.

2137 (Grant)	William Grant (Négociant)
2138 (Parent)	Louis Parent (Marchand)
2140 (Pineault)	Etienne Gauvreau (Marchand)
2142.1 (Pachot)	Marie-Joseph Bailly Vve Antoine Charles Turpin (Négociant)
2143 (Fornel)	Marie-Anne Barbel, Vve Louis Fornel (Marchand)
2144 (Barbel)	Marie-Anne Barbel, Vve Louis Fornel (Marchand)
2145-A-N (Rageot-Rivet)	Elizabeth Douaire, Vve Rageot (Marchand)
2145-A-S	Elizabeth Douaire, Vve Rageot (Marchand)
2145-B (Jérémie)	Jean-Baptiste Amiot Catherine Moreau (Négociant)
2148 (Le Picart)	Jean Mayer dit Gros Jean (Marchand - Négociant)
2149 (Dumont)	Antoine Florent Meignot Françoise Fornel (Négociant)
2152 (Dunière)	Louis Dunière Fils (Marchand)
2153 (Paradis)	Joseph Paradis (Négociant)
2154-A et B (Perthuis)	John Howe (Négociant)
2155 (Panet)	Louis Durant Dunière - Josephte Lelièvre Duval (Marchand)

Figure 10 (suite):

Propriétés de commerçants et lieux de commerce à Place-Royale en 1765.

2219-N (Du Buron)	Pierre Chaboisseau (Négociant)
2219-S (Barbier)	Justin Franck (Négociant)
2222 (Riverin)	Jean-Baptiste Dufour (Marchand)
2228 (Paris)	Joseph Voyer (Marchand)
2286 (Roussel)	Jacques Terroux (Négociant)
2287 (Du Roy)	Pierre Papin Baronnet Catherine Guichard (Négociant)
2288 (Leduc)	Jacques Terroux (Négociant)
2289 (Chevalier)	Jean-Louis Frémont (Négociant - Armateur)
2292-2. 2292-3 (Morin)	Henry Morin (Négociant)
2294-N. (Couillard de l'Espinay)	Joseph Chartier (Négociant)
2295-N.E. (Guéroult)	John Purss et James Johnston (Négociants)
2298 (Batterie Royale)	William Grant (Négociant)

caisson (ou boîte) de 256 pieds de longueur, par 10 pieds de hauteur. La largeur variera entre 45 pieds et 15 pieds. Les quais sont faits de pièces de charpente, posées les unes sur les autres, tenues ensemble par des grosses chevilles et des traverses. Les matériaux sont fournis par les marchands eux-mêmes, bois et quincaillerie.

En 1797, John Young fait agrandir un quai situé du côté nord de la Place de débarquement (à proximité de l'ancien entrepôt Thibodeau). Il s'agit d'une charpente de quai, constituée de traverses et de tirants, dans laquelle sont déposés des "corpsmorts" pour en assurer la stabilité. Le remplissage sera assuré par John Young. Cet exemple, qui se rajoute à l'exemple précédent, montre le caractère plus imposant que connaissent les travaux d'aménagement des rives à la fin du XVIIIe siècle. Au tournant du siècle, le profil des rives aura ainsi considérablement changé (figure 11).

Entre la Pointe-à-Carcy et le Quai du Roi, une douzaine de quais importants prennent place. Ils sont constitués de quais et de dorses (parties creuses entre les quais), en alternance. Seule la concavité du Cul-de-Sac est encore reconnaissable.

Cette progression fulgurante aboutit, en 1820, à une expansion encore plus considérable des quais, qui gagnent cette fois-ci directement sur le fleuve un espace vital au commerce. Les quais ne portent que des noms de marchands, ce qui dénote l'exclusivité de l'emprise que ceux-ci possèdent sur le front fluvial.

La structure urbaine du secteur correspond aux trois plans dont nous avons parlé au début: l'extrémité des quais, réservés au débarquement ou au chargement, les cours arrière, occupées par des hangars et des espaces libres, l'alignement des maisons le long de la rue Saint-Pierre (côté est), où la communication s'établit avec la ville par de rares voies publiques ou porches réservés aux propriétaires des lieux (figure 12).

Le secteur de l'îlot Fargues-Estèbe répond ainsi à ce modèle de progression. Les quais avancent de 14 mètres en 1790, et de 18 vers 1810. Les travaux intègrent les aménagements antérieurs et procèdent par remplissage. Les espaces gagnés sur le fleuve entraînent à leur suite toute une infrastructure de bâtiments liés aux activités marchandes et portuaires.

En 1820, la silhouette des berges est dominée par sept grands quais, du sud au nord: du Roy, Brunette, de la

Figure 111

Propriétés de commerçants et lieux de commerce à Place-Royale en 1802.
ETHNOTECH Inc., par Lysane Parent.

Cette carte a été réalisée à partir de l'appendice I de l'étude de LUC HURTUBISE (par Yves Lafrenaise et Monique La Grenade-Meunier), La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820, citée en bibliographie. Les propriétés de commerçants qui y sont identifiés appartenaient aux personnes dont les noms apparaissent ci-dessous.

Dans la colonne de gauche sont énumérés les numéros des lots appartenant à ces personnes ainsi que le nom qu'on donne aujourd'hui à ces maisons.

Dans la colonne de droite sont énumérés les noms de ces personnes ainsi que leur occupation telle qu'elle était décrite dans les documents de l'époque.

2110	Mathieu Lymburner
2111-A	Robert Lester - Robert Morrogh (Négociants)
2112-5	Pierre Stuart (Marchand - Négociant)
2112-6	James Tod (Négociant)
2114	Robert Lester - James Tod (Négociants)
2116	James Irwine (Marchand)
2123	John Blackwood - James Stewart (Négociant)
2124-C	James Mc Callum (Marchand)
2127	Louise Elizabeth Dumont, Vve Louis Turgeon (Marchand)
2128	James Mc Callum (Marchand)
2129	Murdock Mckenzie et Roderick Fraser (Tonnelier et Marchand)
2134	William Grant (Négociant, Seigneur de Saint-Roch, membre du Parlement (1805))

PROPRIÉTÉS DE COMMERÇANTS ET LIEUX DE COMMERCE
À PLACE ROYALE EN 1800

Figure 11 (suite)

Propriétés de commerçants et lieux de commerce à Place-Royale en 1805.

2137	William Grant (Négociant, Seigneur de Saint-Roch, membre du Parlement (1805))
2138	Louis Borgia John Munro (Négociant)
2139	Etienne Sauvageau (Marchand) et John Munro (Négociant)
2140	John Munro (Négociant)
2142	Andrew Cameron (Négociant) Edouard O'Hara, James Ross (Négociants)
2143	Justin Morrigan (Marchand)
2144	François Langlois (Marchand)
2145-A-A	Joseph Drapeau (Marchand)
2145-A-B	Joseph Drapeau (Marchand)
2145-B	Pierre Bruneau (Marchand)
2146	Pierre et François Langlois (Marchands)
2148	James Davidson (Chirurgien) Martin Chinique (Marchand)
2149	Jacques Languedoc (Marchand = Négociant)
2150	William Grant (membre du Parlement, Seigneur de Saint-Roch)
2212-A	Georges Symes (Négociant)
2214	Libéral Dumas (Marchand)
2215	Charles Denime (Marchand)
2217	Pierre Bruneau (Marchand)
2218-A	François Bellet, fils (Marchand Bourgeois)

Figure 11 (suite)

Propriétés de commerçants et lieux de commerce à Place-Royale en 1805.

[illegible]	François Baillairgé, fils (Marchand bourgeois)
[illegible]	François Fillion (Négociant)
[illegible]	John Ross — Anne Storie (Marchand)
[illegible]	Marie-Angélique Chasseau, Vve Michel Bouchard (Marchand)
[illegible]	François Baillairgé, fils (Marchand navigateur)
[illegible]	Joseph Drapeau (Marchand)
[illegible]	François Fortier (Marchand)
[illegible]	Pierre Dufau et Successeurs (Négociant)
[illegible]	Georges Symes — Angélique Girard (Négociant)
[illegible]	Joseph Dupont (Marchand-boucher)
[illegible]	Charles Berthelot dit Beaucourt, fils (Marchand)
[illegible]	Guillaume Petit et Etienne Sanson (Marchand-Cabaretier — Barbeau)
[illegible]	Georges Smith et John Robinson (Marchand-Boucher)
[illegible]	Thomas Jacobs (Marchand)
[illegible]	Thomas Jacobs (Marchand)
[illegible]	Martin Chinique (Marchand-navigateur)
[illegible]	William Grant (Négociant)

Figure 12:

Propriétés de commerçants et lieux de commerce à Place-Royale en 1820.
ETHNOTECH Inc., par Lysane Parent.

Cette carte a été réalisée à partir de l'appendice I de l'étude de LUC MURTUBISE (par Yves Lafrenaise et Monique Le Gresley-Mauricer), La fonction résidentielle à Place-Royale (1760-1820), citée en bibliographie. Les propriétés de commerçants qui y sont identifiés appartenaient aux personnes dont les noms apparaissent ci-dessous.

Dans la colonne de gauche sont énumérés les numéros des lots appartenant à ces personnes ainsi que le nom qu'on donne aujourd'hui à ces maisons.

Dans la colonne de droite sont énumérés les noms de ces personnes ainsi que leur occupation telle qu'elle était décrite dans les documents de l'époque.

21[illegible]-A	William Burns (Marchand, Membre du Conseil législatif)
21[illegible]-B	John Goodie (Marchand)
21[illegible]	John Goodie Jr. (Marchand)
21[illegible]-C	James Mc Callum (Marchand)
21[illegible]	Pierre Pellatier, Marie Magdeleine Morin (Marchand)
21[illegible]	James Mc Callum (Marchand)
21[illegible]	John William Woolsey (Négociant)
21[illegible]	François Bélette (Marchand, Négociant, Membre de la Chambre d'Assemblée)
21[illegible]	James Ross (Négociant)
21[illegible]	Augustin Amiot (Marchand)
21[illegible]	Pierre et François Langlois (Marchands)
21[illegible]	Charles Smith (Négociant)

PROPRIÉTÉS DE COMMERÇANTS ET LIEUX DE COMMERCE
À PLACE-ROYALE EN 1820

Figure 12 (suite):

Propriétés de commerçants et lieux de commerce à Place-Royale en 1820.

2149	Jacques Languedoc ou Succession Languedoc (Négociant)
2153	R. John Torrance, père (Marchand)
2155	Antoine Rode (Musicien et maître de danse - Menuisier - Meublier - Marchand)
2212-N	Marie Coupeau dite St-Martin, Vve François Perreault (Marchand)
2217	Pierre Bruneau et Succession (Marchand)
2218	Pierre Dassilva dit Portugais (Marchand)
2222	Louis Fortier (Négociant)
2226-S	François Bellet (membre de la Chambre d'Assemblée et Négociant)
2276-N	Charles Gaulin (Marchand)
2278	Robert Dalkin Jr. (Marchand)
2282	Robert Dalkin Jr. (Marchand)
2285	François Fortier (Marchand)
2286	Jean-François Fortier (Marchand)
2287	François Buteau (Marchand)
2292-1 Est	Etienne Samson (Marchand) et Irène Pelletier (Marchand)

Reine, Mc Callum (anciennement Saint-André), Patterson (anciennement Blackwood), Goudie (anciennement Tod et Lester) et Bell (anciennement Lester et Stewart). Avançant plus loin dans le fleuve, ils permettent à une foule de petites embarcations mais surtout aux grands navires marchands d'accoster à des fins de négoce. Mais quelles sont ces voitures d'eau?

Une multiplicité d'embarcations

Le secteur du port accueille plusieurs types d'embarcations servant au transport de marchandises commerciales. Toutes n'ont pas la même importance: en effet, certains types sont plus fréquents que d'autres, alors que d'autres ont un plus grand tonnage.

Le trois-mats carré ou navire-marchand (en anglais "ship" ou "Square Rig Merchant Vessel") est l'embarcation la plus grosse et la plus répandue dans le transport commercial. C'est un bâtiment de fort tonnage (de 200 à 600 tonneaux environ) dont la mâture est constituée d'au moins trois mâts gréés de voiles carrées. Les navires sont destinés au commerce international entre le Canada, l'Angleterre et ses colonies et ce sont eux qui apportent des principaux ports de la métropole les marchandises transformées, et retournent avec les ressources premières du Bas-Canada expédiées par le port de Québec, comme le bois, les fourrures, des produits de la ferme, etc. (figure 13).

Figure 13:

Trois-mâts carrés, trois-mâts barque et brick (de haut en bas).

ETHNOTECH Inc., (J.R. Caron).

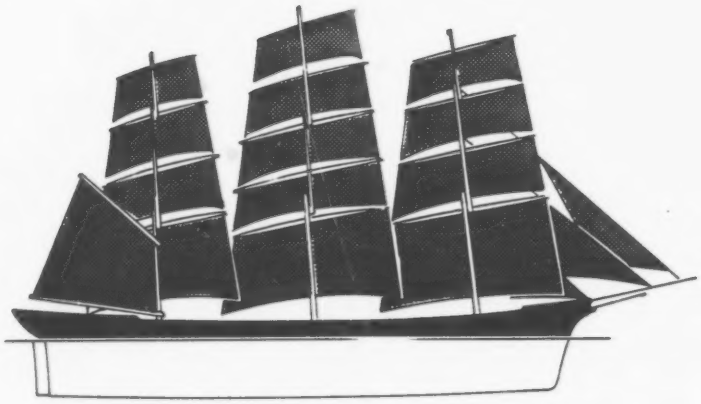

Trois-mâts carré

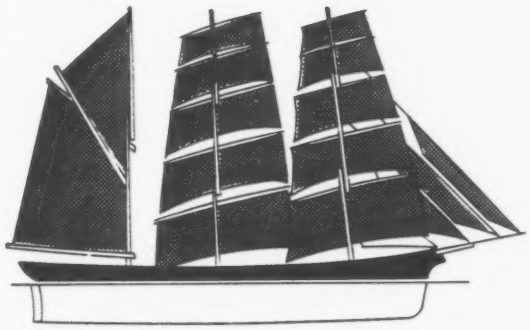

Trois-mâts barque

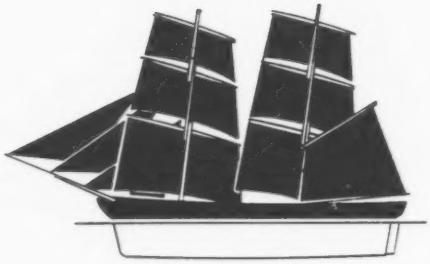

Brick

A ce premier type, et même s'ils ne sont pas identifiés comme tels dans les documents notariés ou dans La Gazette de Québec, on peut croire que certains types, dont plusieurs spécimens ont été construits à Québec[7] entre 1760 et 1820, ont eux aussi été utilisés dans le commerce. Il s'agit du brick, du brigantin, du seneau et du trois-mâts barque.

Le brick est un voilier à deux mâts gréés de voiles carrées. Sur le mât principal se greffent une ou plusieurs voiles auriques (en forme de quadrilatère irrégulier) prises à ses gréements. Entre 1794 et 1820, 28 de ces bâtiments ont été construits à Québec, jaugeant entre 70 et 224 tonneaux. Le brick pouvait être utilisé pour le transport commercial en haute mer (figure 13).

Le brigantin est un bâtiment analogue au brick. Le mât avant comprend des voiles carrées alors que le mât principal comprend une voile aurique surmontée d'une voile de perroquet. Les brigantins, construits entre 1790 et 1820, jaugeaient entre 103 et 270 tonneaux.

---

7. Voir Appendice 4: Construction de navires dans les chantiers de la région de Québec de 1763 à 1820. Toutes nos données relatives aux nombres de bateaux construits proviennent de cet appendice.

Plus tard au XIXe siècle, ce tonnage fut considérablement élevé, pour augmenter leur capacité (figure 14).

Le seneau est un petit bâtiment de commerce, comportant deux mâts gréés de voiles carrées, avec un tapecul (une petite voile aurique) à l'arrière. Il ressemble à la goélette canadienne de la fin du XIXe siècle. De 1796 à 1820, 23 spécimens ont été construits à Québec (figure 14).

Le trois-mâts barque, dont trois exemplaires seulement ont été construits en 1819 et 1820, jaugeait entre 273 et 340 tonneaux. Son mât de misaine (mât situé le plus à l'avant) et le grand mât étaient gréés de voiles carrées et l'artimon (premier mât à partir de l'arrière) d'une voile aurique. Ces bâtiments servaient au commerce maritime et à la navigation de haute mer, et transportaient autant des marchandises que des passagers. Ils deviendront très populaires au milieu du XIXe siècle (figure 13).

Deux autres types sont mentionnés explicitement dans les documents d'époque: le sloop et la goélette (en anglais "schooner"). Le sloop est un petit bâtiment à un mât vertical gréé d'une voile aurique. La voile

Figure 14:

Brigantin, goélette, sloop et seneau (de haut en bas).

ETHNOTECH Inc., (J.R. Caron).

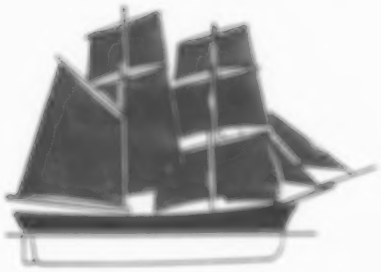

Brigantin

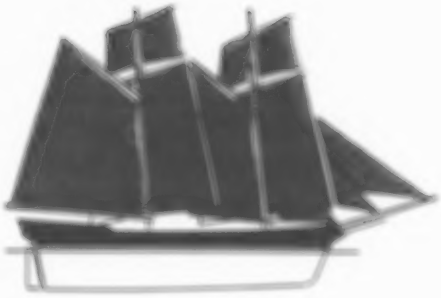

Goélette

Sloop

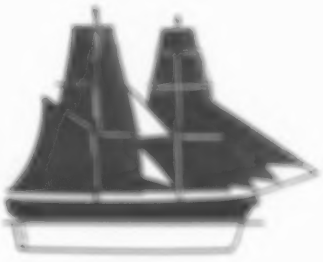

Senau

principale est envergude (la vergue est un espar disposé en croix sur le devant du mât) à une corne (vergue oblique) dans sa partie supérieure et à une bôme (grand espar horizontal) dans sa partie inférieure. Au devant du mât prend place un foc (voile triangulaire). Habituellement d'une jauge inférieure à 100 tonneaux, ces embarcations ont été construites à Québec entre 1767 et 1820, pour un nombre total de 23. Le sloop a pu être utilisé pour la petite pêche et le transport de marchandises et le commerce maritime.

Lors des fouilles réalisées sur le site du Musée de la Civilisation des carcasses d'embarcation à voile ont été mises au jour.[9] Elles étaient dotées d'une quille, d'une coque arrondie, d'un arrière arrondi et d'une forte membrure, avec un pontage (partiel ou complet...). Une possible emplanture au centre du navire, et une autre à l'avant de l'embarcation laissent croire à l'existence de deux mâts dont un de misaine, portant peut-être des focs. Il s'agit peut-être d'exemples de sloop, mais nous ne pourrions l'affirmer avec certitude.

Le <u>goélette</u>, beaucoup plus connue que ses congénères, était un bâtiment léger à deux ou trois mâts et à voi-

---

9. Daniel LA ROCHE, <u>La surveillance et la sauvetage des vestiges archéologiques au Musée de la Civilisation à Québec</u>, Société canadienne du Québec, Québec, 1984, pp. 310-324.

les auriques. Sur l'Atlantique, on entendait habituellement par goélette un deux mâts avec deux grandes voiles auriques, celle d'avant plus petite que celle d'arrière. Très populaires à toutes les époques, les goélettes ont été construites dès 1743 à Québec, pour un total de 63 jusqu'en 1820. Elles servaient à tous les usages, dont la pêche, le cabotage, le transport côtier et le commerce maritime. Leur tonnage variait ainsi entre 19 et 140 tonneaux (figure 14).

A ces types d'embarcation il faut en rajouter trois, plus limités en grosseur et utilisés pour de courtes distances d'une rive à l'autre ou à l'intérieur même du port, dans le transport de passagers ou de marchandises: le bateau (bateau plat), la chaloupe et le canot.

Le bateau (ou bateau plat) est un petit bâtiment à fond plat, pointu aux extrémités, avec un tirant d'eau très faible. Il est mû par des rames, des perches et des voiles carrées. Des exemples de cette embarcation semblent avoir été trouvés sur le site du Musée de la Civilisation lors de fouilles archéologiques et correspondre, d'après Daniel La Roche, à la description que Pierre Kalm en a faite: construction de pin blanc, à fond plat, pointue et plus haute aux extrémités, mesurant entre 18 et 24 pieds, avec bancs et rames (figure 15).

Bateau

Figure 16:

Chaloupe et canot.

ETHNOTECH Inc., J.R. Caron.

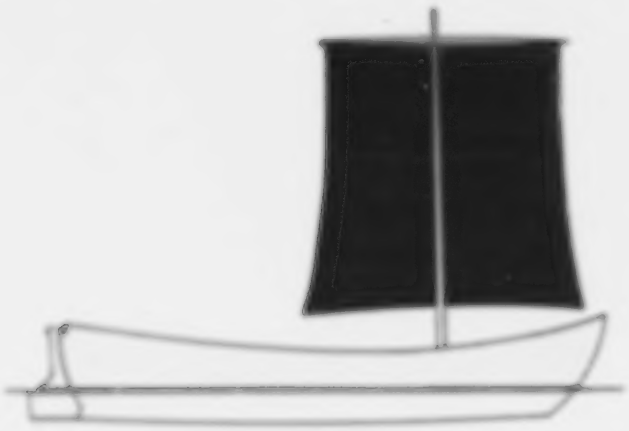

Chaloupe

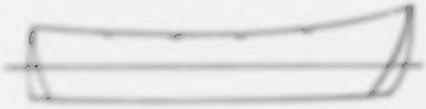

Canot

La chaloupe est une petite embarcation non pontée mue par des rames et des voiles, ayant habituellement 3 pieds de quille ou moins (figure 16).

Le canot est une petite embarcation légère, non pontée, pointue à ses extrémités, et mue par des avirons (figure 16).

Un système de signalisation des navires à leur arrivée au port

Vers le début du XIXe siècle, soit à peu près au moment où le commerce du bois prendra son essor, et le trafic maritime une importance plus grande, existait un système de signalisation pour les navires marchands.[9] Il fonctionnait à peu près ainsi: quand les vaisseaux se présentaient à vue sur le fleuve, des signaux étaient émis par un télégraphe localisé sur le Cap Diamant. Ce télégraphe était constitué d'un poteau vertical et d'un travers en bois, auxquels on accrochait des drapeaux et des boules. Dépendamment de la localisation des boules, du côté est ou ouest du poteau, et de leur nombre, on savait quel était le nombre et le type de bateaux marchands arrivant au port.

---

9. Archives du port de Québec. Document manuscrit intitulé: The following Signals will be made by the Repeating Telegraph upon Cape Diamond when Vessels are signalized coming up the River, signé par Kempt, ca 1810.

Ce système de communication visuelle, qui fonctionnait juste au-dessus de Place-Royale, entre l'eau et la terre, montre l'importance que revêtait à l'époque l'arrivée d'un navire de commerce. Dès qu'il était signalé, les marchands devaient l'attendre avec hâte et spéculer déjà sur les marchandises dont ils disposeraient (figure 17).

L'acheminement terrestre

Les quais sont munis de divers systèmes et appareils permettant le débarquement et le chargement des marchandises. Des escaliers permettent aux usagers d'accoster leurs petites embarcations telles que chaloupes, canots et bateaux à fond plat. Les gros navires par contre, à cause de la hauteur de leur pont, s'amarrent aux parois verticales des quais. Des cordages leur permettent de s'attacher à des poteaux et à des ancrages de métal. Des passerelles permettent la circulation de l'embarcation au quai (figure 18).

Figure 17:

Signalisation des navires marchands au port de Québec vers 1810.

ETHNOTECH Inc., (J.R. Caron). Dessin fait à partir d'un original aux archives du port de Québec.

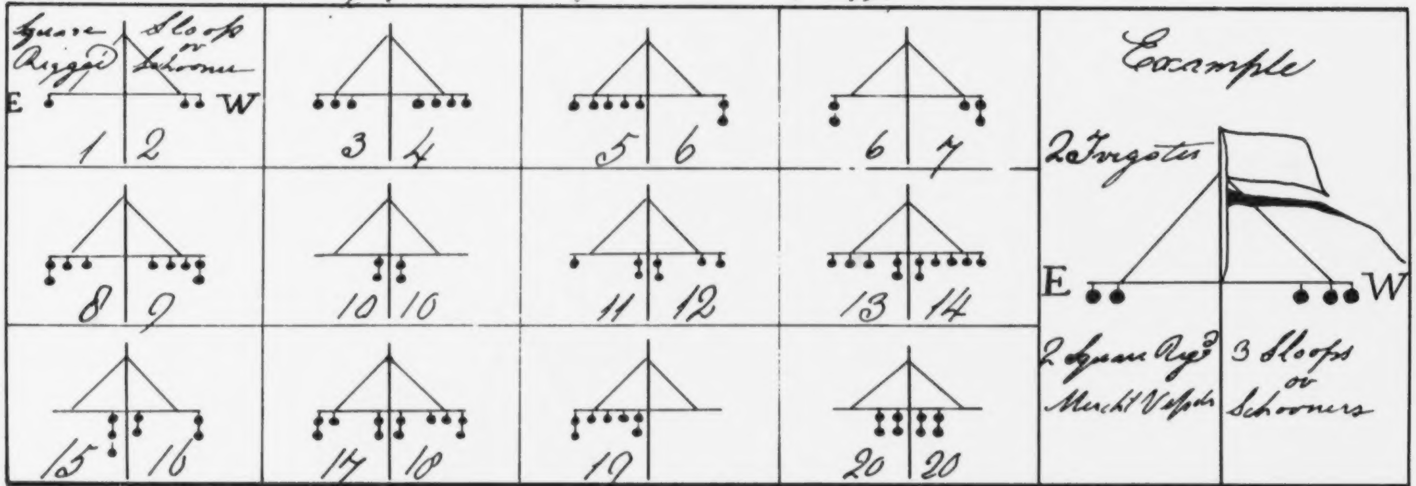

Square Rigged Vessels are signalized by Balls hoisted on the Eastern Yard Arm.
Sloops and Schooners, by Balls on the Western Yard Arm.
No Flags accompany the signals for Merchant Vessels
When Vessels appear in sight of the Town their description will be shown
upon the Garrison Flag staff as heretofore and taken down from the Telegraph

J. [illegible]
[illegible]

Figure 18:

"La basse-ville de Québec" par James Patterson Cockburn, 1830.

Royal Ontario Museum (951-82-3).

Les marchandises sont débarquées à l'aide de grues, sortes de structures de bois pivotantes, auxquelles sont fixées des poulies. Le principe de la démultiplication du poids par ce procédé permet à ces débardeurs de manutentionner de grosses charges avec leurs seuls bras[10] (figure 19).

Une fois sur les quais, ces marchandises sont acheminées aux hangars, ou dans la ville par les charretiers. Ces gens, dont les routiers sont aujourd'hui l'équivalent, occupent une place prépondérante dans la ville, à cause de leur nombre et de la fréquence de leur passage dans les rues. Des charrettes de bois, tirées par des attelages de chevaux, sillonnent ainsi le réseau routier de la basse-ville, l'encombrent, et rendent la circulation des piétons dangereuse, à cause de l'étroitesse des voies. La preuve en est que plusieurs ordonnances et règlements seront appliqués à ce chapitre des contrôles urbains, afin de limiter les dégâts.

---

10. En 1815, l'établissement Molson à Près-de-Ville, un peu à l'ouest du quai du Roi, dispose d'une grue pouvant s'allonger jusqu'à 17 pieds du quai et soulever le poids de 6 ou 7 tonnes avec 4 hommes. Voir Thérèse SAVOIE, L'entreposage du bois dans la région de Québec au XIXe siècle, Parcs Canada, document inédit, 1983, p. 78.

Des rues sont réclamées pour faciliter la circulation dans la basse-ville à partir des quais.

> Que les pétitionnaires désirant établir une Communication commode et avantageuse entre les Rues Saint-Pierre et du Sault-au-Matelot dans la Basse-Ville et convaincus des grands avantages qui en résulteroient infailliblement pour les habitans de chacune de ces Rues respectivement, soumettent humblement la nécessité qu'il y a de faire élargir une Ruelle étroite ou Passage qui va en ligne droite entre les Propriétés respectives de Henry Black, Ecuyer, et de Mr John Chillas, et forme une jonction entre ces Rues, et est maintenant un mauvais sentier pour des Individus seulement, de sorte qu'elle pourrait être rendue plus utile comme Rue pour les objets de Commerce et autres. Que l'établissement de plusieurs Magasins et Hangars considérables et d'autres Institutions importantes dans la susdite Rue du Sault-au-Matelot et les différentes transactions et négoces qui s'y font, et qui ont été beaucoup augmentés par les différentes améliorations récentes pour la commodité des Vaisseaux sur la grève adjacente rendent maintenant une telle appropriation encore plus essentiellement nécessaire et désirable, car les inconvéniens de la Route détournée maintenant pratiquée pour le transport des Marchandises ou autres articles des Quais sur cette partie de la Rivière à la dite Rue ne peuvent être trop expressément exposés et désapprouvés,...[17]

Une autre facette originale du transport terrestre est l'acheminement des produits par le pont de glace entre Québec et Lévis. Cet événement ne se produit pas tous

---

17. JABC, Requête de divers Marchands et autres de la Basse-Ville de Québec, mardi 9 février 1819, p. n°.

Figure 19:

"La place du Marché de la basse-ville vue du quai Mc Callum en 1829" par James Patterson Cockburn.

Centre de documentation de Place-Royale.

MAC, Neg. no. 932-71.

[illegible] [illegible] [illegible] [

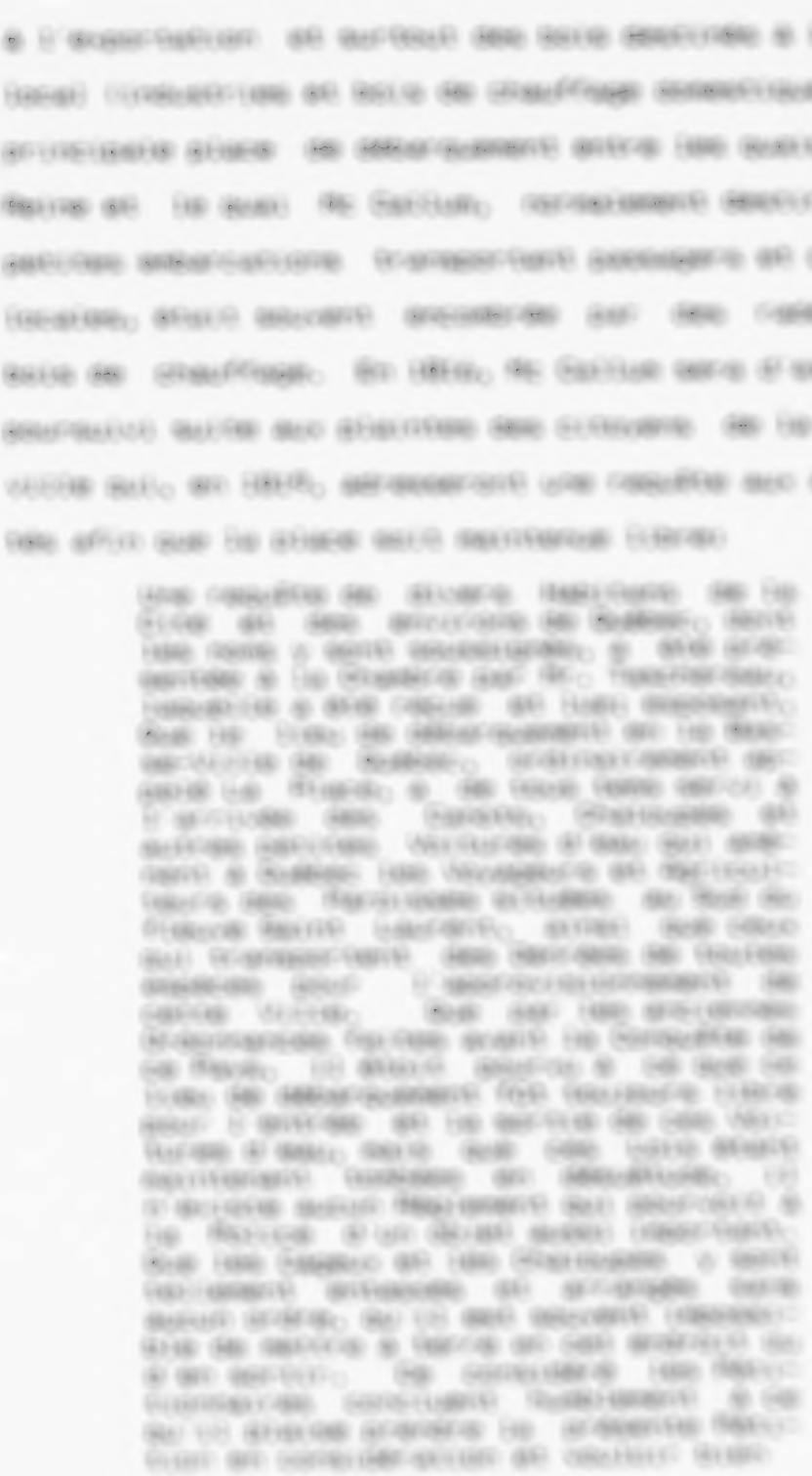

Figure 20:

"Québec vu de la glace en 1831" par James Patterson Cockburn.

Archives du Séminaire de Québec (P01).

passer un Règlement qui enjoindroit au Maitre du Havre ou à tel autre Officier de leur Corporation que la Chambre nommera, de tenir constamment un espace suffisant au lieu nommé La Place, libre et dégagée de toutes espèces d'obstructions, afin de faciliter la libre entrée et sortie de ces Voitures d'eau. Que de plus, par un tel chemin, l'on pourroit se procurer de l'eau à basse maree par le moyen des Voitures au cas d'incendie avec aisance. Que les Pétitionnaires se sont déjà adressés à cet égard à la Corporation de la Trinité de Québec, mais sans aucun effet, faute de pouvoir suffisant dans ladite Corporation; alléguant qu'ils ne peuvent prendre sur eux de préjudicier aux Droits et Privilèges de Messieurs Woolsey et M'Callum. C'est pourquoi les Pétitionnaires supplient humblement la Chambre de vouloir bien prendre cette Requête en considération, et prendre de telles mesures à cet égard que la Chambre pourra juger convenables.[13]

On pense à relocaliser le débarquement de ces bois soit à l'extrémité de la rue Saint-Antoine (près de l'emplacement des maisons Estèbe et Boisseau), soit près du quai Goudie, soit au Cul-de-Sac. Cette dernière proposition est rejetée parce qu'il s'agit du seul endroit où sont radoubés les petits bâtiments. D'autres emplacements sont aussi envisagés et en 1824, le secteur de la Pointe-à-Carcy (à l'extrémité de l'actuelle rue Dalhousie, à côté du bassin Louise) sera retenu.

---

13. JABC, Requête des habitants de Québec au sujet de la Place du débarquement, 5 février 1819.

Les bois sont aussi empilés sur les quais des marchands soit pour entreposage durant la saison hivernale, soit pour stockage avant une vente. Les bois sont posés en couches successives, perpendiculaires les unes aux autres, avec espacement entre chaque morceau, pour mieux le faire sécher mais aussi pour éviter qu'il ne se déforme trop.

Ils forment de grosses masses rectangulaires, disséminées ici et là le long des quais et des entrepôts, ou hangars, qui seuls leur disputent cet espace vital. On comprend ainsi une des raisons pour lesquelles le pourcentage des surfaces non construites atteindra un sommet de 62% sur l'îlot Estèbe-Fargues en 1830.[14]

Et un entreposage à l'abri: les hangars

On trouve sur les emplacements marchands, en plus des quais, des accessoires de chargement et de débarquement, et des espaces vacants, un élément physique majeur du commerce, le hangar. C'est le pendant terrestre du grand navire de haute mer et nul marchand important ne pourrait s'en passer.

Les hangars prennent place entre l'alignement résidentiel et l'extrémité des quais, dans ce que nous

---

14. Daniel LA ROCHE, op. cit., p. 41.

Figure 21:

Détail de la maquette de Duberger en 1806.

MAC, Nég. no. 387-71-9.

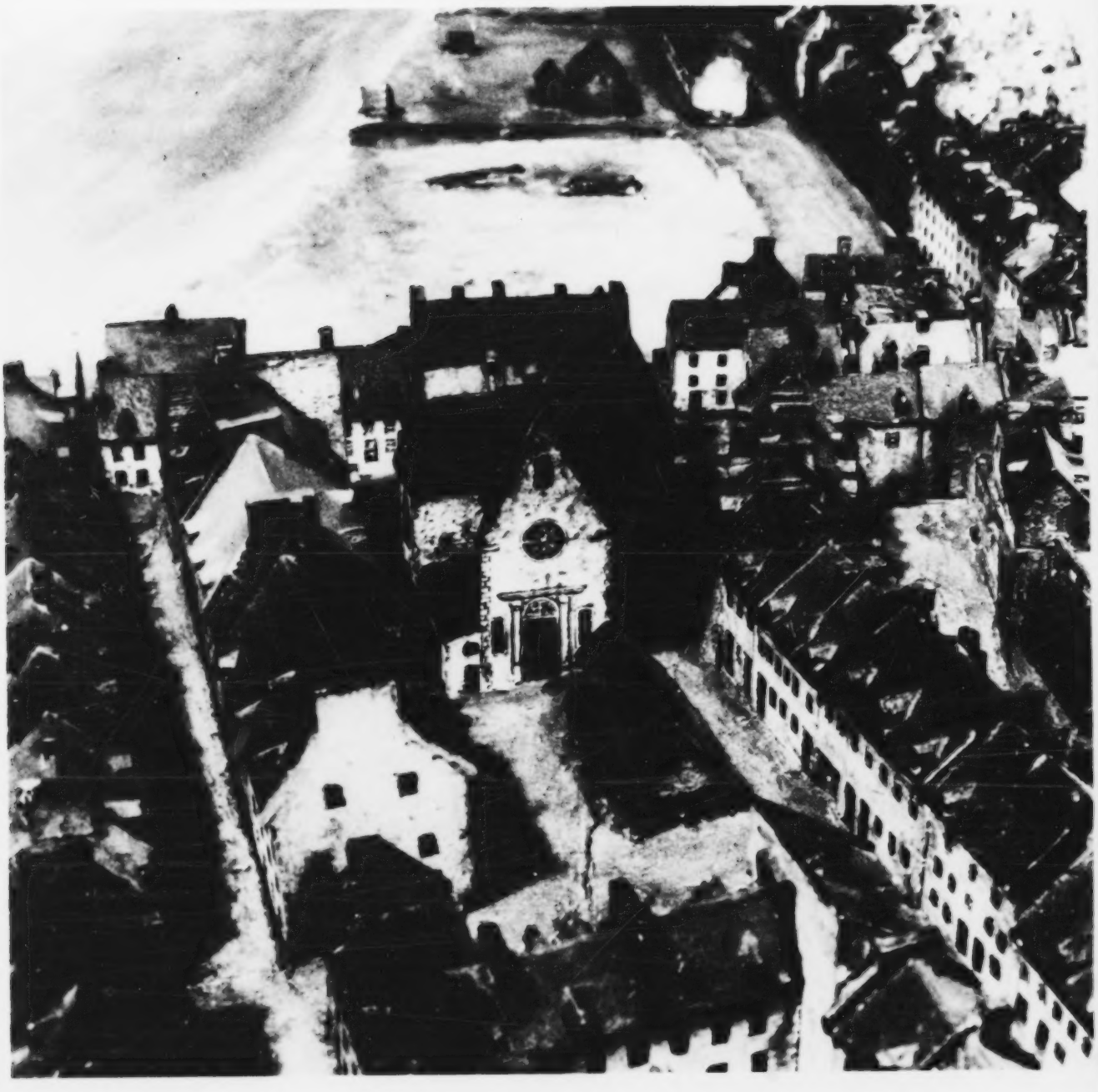

pourrions appeler une cour. La circulation se faisant entre les quais et la rue, ils sont habituellement disposés longitudinalement (c'est-à-dire perpendiculaires à la ligne du rivage), afin de ne pas constituer d'entrave au va-et-vient des charrettes.

En 1772, Jean Baillargé construit un hangar en bois de 40 pieds par 20 pieds sur le quai de Monsieur Stuart.[15] En 1785, les frères Robitaille rajoutent à un hangar existant sur un quai un autre de 67 pieds et demi sur 24 pieds, pour le compte d'Adam Lymburner.[16] En 1801, un énorme hangar en pierre est construit pour James Mc Callum sur le quai du même nom. Il a 65 pieds de long, 45 pieds de large et 25 pieds de hauteur.[17] C'est une solide construction en pierre. Le marchand précise qu'il veut une couverture double, qui protégera mieux l'intérieur des intempéries et des planchers de madriers, qui supporteront de lourdes charges.[18]

---

15. QQAN, Greffe de Antoine-Jean Saillant, Marché entre Jean Baillargé et Michel Charlepy, 2 décembre 1772. Construit probablement sur le lot 2129, actuelle maison L. Beaudoin.
16. QQAN, Greffe de Deschenaux, Marché entre Adam Lymburner négociant et Joseph et François Robitaille, charpentiers, 22 décembre 1785.
17. QQAN, Greffe de Jacques Voyer, Accord et obligation entre James Mc Callum, marchand, et George Deffer et Dominique Gougey, maçons, 22 janvier 1801.
18. QQAN, Greffe de Jacques Voyer, Marché entre James Mc Callum, marchand et François Marcoux, menuisier, 21 février 1801.

En 1810, John Mure se fait construire un hangar de 23 pieds par 25 sur le site de l'îlot Estèbe-Fargues. Construit en pierre de Beauport et en pierre noire, c'est un édifice de grosseur moyenne mais érigé avec des matériaux de qualité.[19] Une cheminée est construite, ce qui laisse supposer l'existence d'un ou de plusieurs foyers destinés au chauffage et possiblement à des activités de transformation de certaines matières.

Les hangars sont également appelés magasins à l'époque, mais il faudrait plutôt entendre par cette expression un magasin de gros, par opposition à un magasin de détail. Examinons de plus près cette distinction.

Le magasin... de détail

Une certaine ambiguïté accompagne l'utilisation du mot magasin parce qu'il est à l'occasion utilisé par les marchands pour designer des structures localisées sur des quais: ainsi John Williams Woolsey and Co. procéderont à une vente par encan à leur magasin au quai du Roi le 18 février 1813.[20] Cette ambiguité existe du fait que le terme magasin, contrairement à aujourd'hui, désigne un lieu destiné avant tout à l'entreposage et

---

19. OQAN, Greffe de Jean Bélanger, Marché entre John Mure, marchand, et Charles Jourdain, maçon, 22 février 1810.
20. La Gazette de Québec, 18 février 1813.

organisé principalement en fonction de cet usage, donc avec espace de rangement, subdivision en étages et possiblement tablettes. La vente de détail peut aussi se faire, mais dans un espace plus réduit, où le meuble le plus significatif est le comptoir. On retrouve de façon explicite cette nuance dans les documents d'époque:

> MAISON A LOUER - No 3 Rue Champlain à la Basse Ville et possession donnée le 1er Mai prochain, par la proximité des Quais cette maison est dans une situation avantageuse pour un Marchand, le bas est bien calculé pour faire des affaires, d'un côté un magasin, de l'autre un grand Comptoir...[21]

La caractéristique du magasin de détail est en fait de posséder un comptoir, au contraire du magasin de gros, ou magasin:

> ... aussi, le bas de la même maison, bien adapté pour un magasin de détail ou comptoir...[22]

Une maison avec un hangar dans la cour présente donc les deux possibilités, ce qui constitue un net avantage:

> A VENDRE - Une Grande Maison à deux étages, faisant le coin nord des Rues Notre Dame et sous Le Fort. Elle a de bonnes voûtes en une grande cour derrière, dans laquelle est construit un

---

21. La Gazette de Québec, 17 janvier 1811.
22. La Gazette de Québec, 5 juin 1823.

> hangar en pierres. La maison est des mieux adaptée pour un magasin en gros ou en détail...[23]

Le magasin comporte sur les murs des tablettes construites avec des planches et un ou plusieurs comptoirs, contenant soit une porte battante ou un plateau amovible. Le comptoir lui-même peut contenir des tablettes,[24] et des tiroirs fermant à clef. On peut y trouver une balance, destinée au pesage des marchandises.[25]

La superficie du magasin n'est pas grande: celui de la maison Guérault a en 1762 dix pieds par 10.[26]

Le magasin est en quelque sorte une pièce de la maison, qu'il convient pour des raisons de commodité d'accès, de situer au rez-de-chaussée (figure 22). On peut très bien rabaisser légèrement des lambourdes existantes, refaire un nouveau plancher en madriers, couper une salle en deux par une simple cloison de bois pour en

---

23. La Gazette de Québec, 18 octobre 1810.
24. QDAN, Greffe de Claude Louet, Marché Born, Bourgeois et Jean-Baptiste Ferré, menuisier, 22 août 1784. Il s'agit du lot 227-4.
25. Suzanne JEAN-DENDREAU, Aménagement intérieur de la maison Dunant, 1780, lot 214-9, s.d.
26. QDAN, Greffe de François-Emmanuel Moreau, Marché et conventions entre Jacques Guéroult négociant et Jean Baillargé menuisier, 22 juin 1762. Il s'agit du site de l'actuelle maison Guérault, lot 229-5 N.-E.

Figure 22:

'Plan de la maison de Beaudoin, rue Sous-le-fort, rez-de-chaussée' par J. Mc Carthy, 2DAN, CA1-45-S, no. 519.

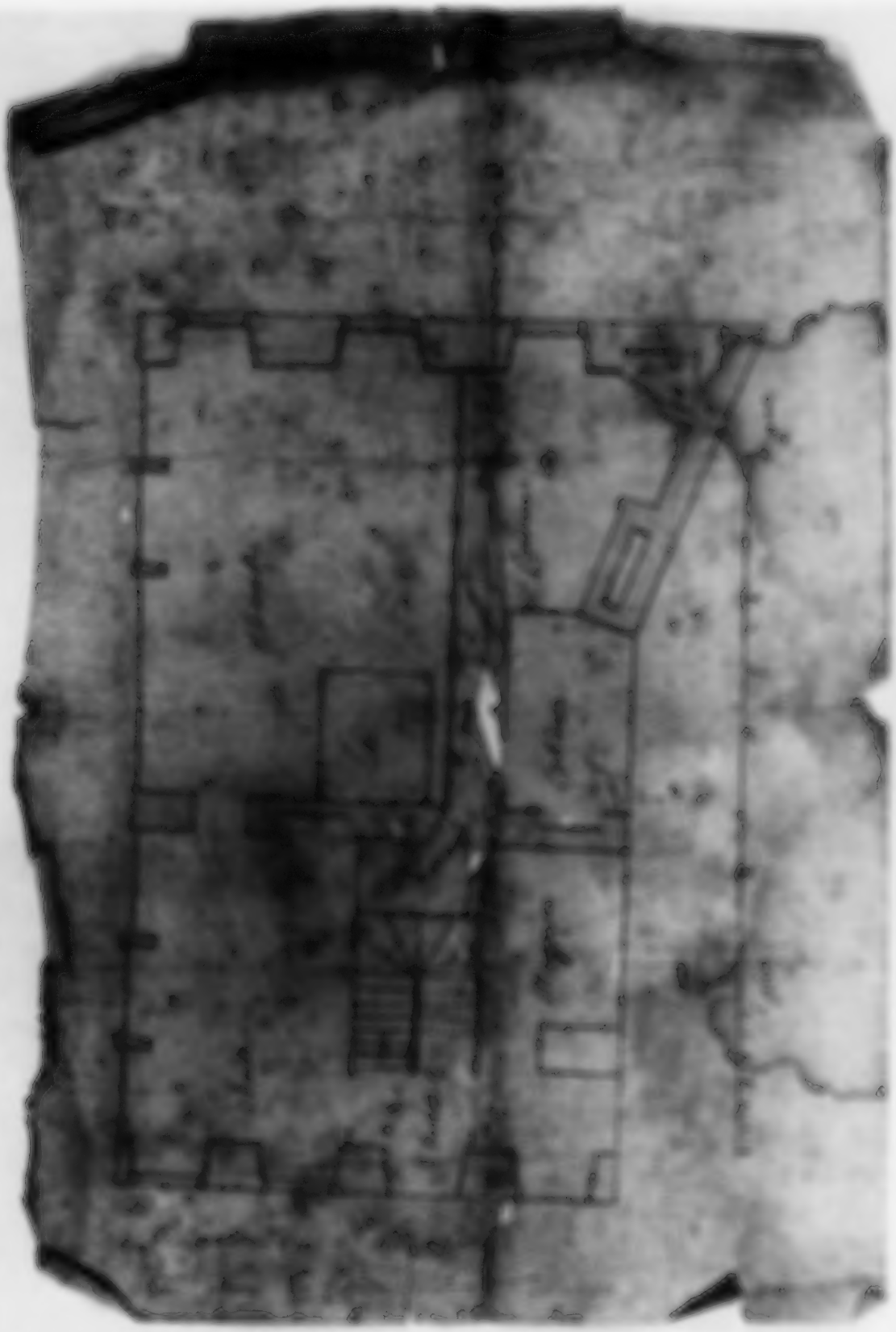

faire d'un côté un magasin et le tour est joué. C'est ce que réalise François Buteau en [illegible].[27]

En plus des magasins, les quais eux-mêmes et la place du marché, constituent dans la basse-ville les principaux lieux d'échange.

Le quai, un lieu de négoce par excellence

Si les quais sont lieux de chargement, de déchargement et lieux d'entreposage, ils sont aussi lieux d'échange. En témoignent plusieurs annonces de marchands publiées dans la Gazette. En fait, dès le débarquement des marchandises sur les quais, on peut croire que le processus de vente était commencé (s'il ne l'était pas déjà avant). Pour le marchand, une annonce dans le journal, faisant état de la nature des marchandises, de leur qualité et de leur diversité et la date où elles seraient disponibles, voulait déjà dire prise de contact avec ses acheteurs et une invitation à la vente par encan. Les annonces paraissent dans La Gazette de Québec et indiquent habituellement le quai: Vente à la chambre d'encan de Jacob Rowe and Co., le [illegible] août [illegible], sur le quai Saint-André,[28] vente par John Williams

27. ANQ, Greffe de Antoine-Archange Parent, Marché entre François Buteau, marchand et Jean-Baptiste Martineau, menuisier, [illegible] janvier [illegible]. Il s'agit de l'actuelle maison du Roy, lot [illegible].
28. La Gazette de Québec, [illegible] juillet [illegible].

Royale elle-même, située devant l'église (figure 21). Il semble que des étals aient existé au milieu de la place, abrités sous une longue structure rectangulaire recouverte d'un toit à deux versants (figure 23). L'exiguité des lieux incitera en 1819 marchands et commerçants de la Basse-ville à demander que le marché soit déplacé dans la Haute-ville:

> Que les Pétitionnaires sentant les désavantages et les inconvéniens auxquels ils sont assujettis par la mauvaise situation du Marché de la Basse-Ville pour la commodité du Public, espèrent humblement que la Chambre, après mûre considération de la nature de leur plainte, adoptera des mesures convenables, pour faire les améliorations qui sont ci-après suggérées. Que le peu d'étendue de la place du Marché la rend très-peu propre à accommoder l'augmentation actuelle de la Population, car il est impossible d'y admettre un nombre suffisant de Cultivateurs et autres avec leurs produits pour répondre aux demandes et à la dépense journalières de la Basse-Ville, et en conséquence les habitans d'icelle sont assujettis au grand inconvénient d'aller ailleurs faire leur marché, ou de souffrir plusieurs privations désagréables. Qu'une partie de ladite place de Marché, en conséquence de sa situation négligente, a ci-devant été représentée à la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté pour le District de Québec, par un Corps des Grands Jurés du District, comme ne répondant pas aux fins pour lesquelles elle est établie, et que, comme un moyen de procurer l'aisance et la commodité, et lever les difficultés et les désavantages qu'éprouvent les habitans de la Basse-ville, faute d'une Place de Marché plus étendue, ledit Corps de Jurés a proposé et fortement

> recommandé pour cette fin la situation spécifiée dans le Plan ci-inlus."[33]

L'enquête des lieux expliquerait qu'on ait retrouvé sur une proposition de Joseph Duchette des "étaux des Bouchers" sur le quai à la Place de débarquement en 1817, probablement dans le but de décongestionner la place du marché et un projet du marché en 1816 derrière les maisons Mc Callum, Gamson et Blanchart (figure 23).

L'enquête expliquerait-elle qu'on ait vendu des marchandises en dehors de la place, et en dehors des heures d'ouverture? Non, il s'agit probablement de la volonté de certains d'écouler les premiers leurs marchandises. C'est pourquoi ces pratiques seront réglementées en 1764 et 1777,[34] par l'interdiction de vendre ailleurs que sur la place du Marché et en dehors des heures normales d'ouverture.

---

33. JABC, Requête des habitants de la basse-ville, 9 février 1819.
34. Ordonnances du 2 novembre 1764 et du 4 mars 1777, dans "Ordinances made for the Province of Quebec by the Governor and Council of the said province from 1760 until 1791", Appendix E of DOUGHTY, Arthur G., Report of the Work of the Public Archives for the year 1913, Ottawa, 1914, p. 59 et 1916, p. 60.

Figure 23:

"Projet de Marché Sur l'Emplacement vacant Sur le quai derrière les maisons de Mc Callum, Samson et Blumhart à la Baffe ville de Québec, accompagnant le Rapport fait le quatorze Octobre Mille huit cent Seize à cet effet" par Baillargé.

QQAN, B-352, 12-1816.

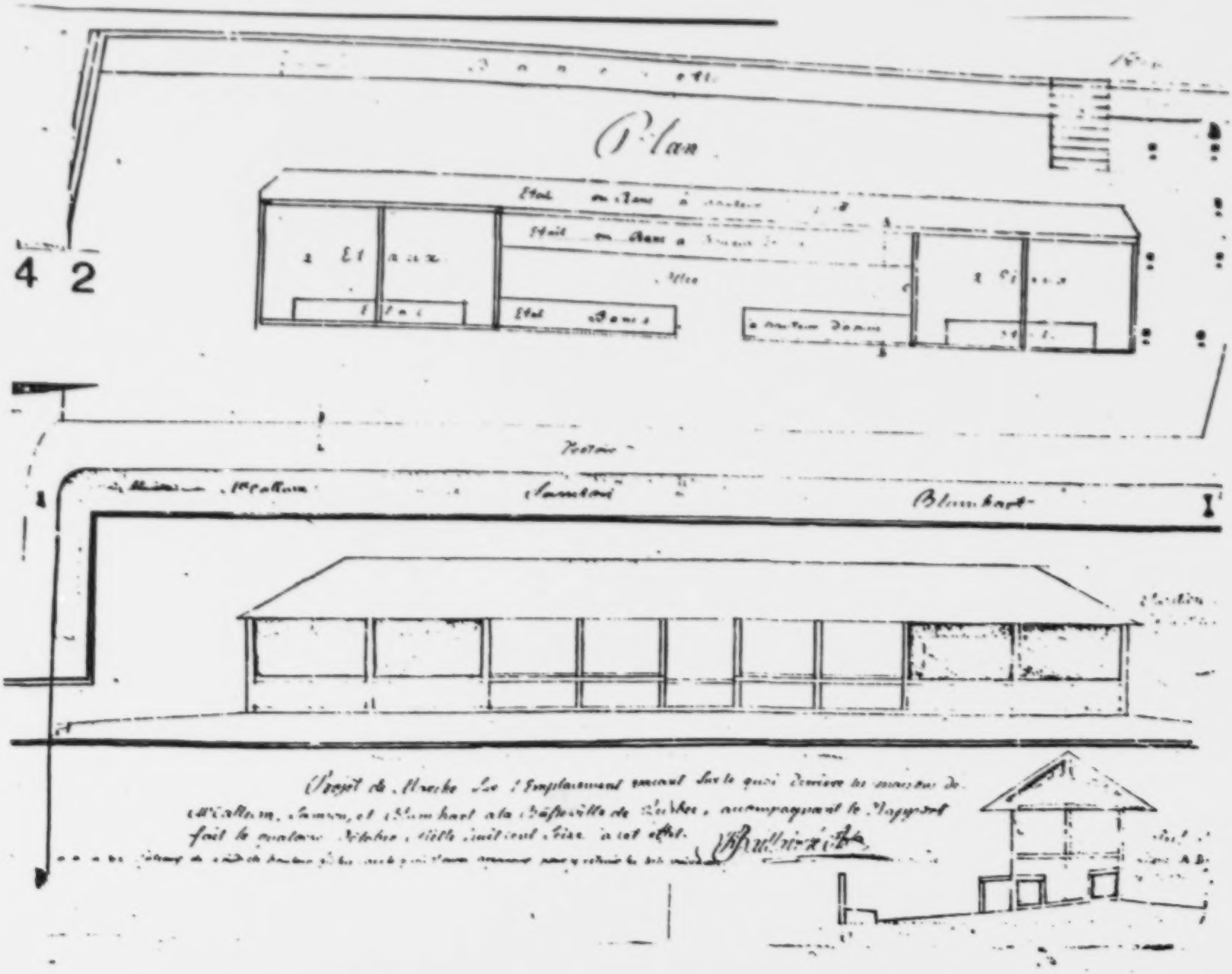
Plan
4 2
Samaritaine
Blumhart

En conclusion: le commerce est partout

Finalement, aucun endroit de la basse-ville et du secteur de Place-Royale n'échappe aux activités du commerce. Si ces empreintes étaient ténues au début du Régime anglais, il n'en sera plus de même à l'aurore du XIXe siècle, car sa progression aura été fulgurante. Comme une pression énorme, le commerce pousse sur tout et oblige à toutes les transformations nécessaires à son développement. C'est le moteur, et il meut la basse-ville: développements portuaires, comblements sur le fleuve, encombrement de navires marchands, ventes sur les quais, ventes au marché, ventes dans les hangars, ventes dans les magasins, construction en hauteur sont autant de symptômes que la basse-ville est désormais au service d'un nouveau maître, dont on n'a pas fini de mesurer tout l'appétit.

CONCLUSION

Nous avons, dans le chapitre premier, tenté de mettre le lecteur en situation. Pour ce faire, nous avons parlé de la conjoncture internationale de l'époque à partir du milieu du XVIIIe siècle. Cela a permis de mieux comprendre ce qui se passe dans la province de Québec, et les répercussions de la scène internationale sur la scène locale. Par cet examen de la conjoncture internationale, nous nous sommes aperçus que l'espace géographique (Nouvelle-France) a changé de métropole et qu'il est tombé sous l'effet de nouvelles lois commerciales.

Le deuxième chapitre, quant à lui, a présenté un portrait global des mutations économiques intervenues depuis le changement de métropole jusqu'en 1820. Nous avons en effet pu nous rendre compte de la baisse constante du commerce des fourrures et de son remplacement progressif par d'autres secteurs économiques plus articulés vers l'exportation: les produits agricoles et le bois. Même si les produits agricoles avaient fini par trouver un débouché vers la métropole anglaise à partir de la fin du XVIIIe siècle, il n'en demeura pas moins que c'est le bois qui devint le secteur principal dans

l'économie bas-canadienne à partir des premières décennies du XIXe siècle.

Par ailleurs, nous avons aussi abordé brièvement le secteur des produits transformés dont l'importance par rapport aux deux précédents demeura secondaire.

Le chapitre troisième, consacré à la monnaie, a su bien mettre en évidence les principaux numéraires ayant cours au Bas-Canada. Il a aussi fait mention du manque de monnaie dans la province à certaines époques, qui provoque l'utilisation de plusieurs monnaies de provenance étrangère, comme en témoignent à cet égard les pièces de la collection archéologique.

S'il est vrai que les trois premiers chapitres avaient un aspect plus général, visant à montrer ultérieurement que Place-Royale n'était pas un lieu géographique isolé du reste du monde, mais un maillon du commerce international, par contre à partir du chapitre quatrième et suivants, nous avons abordé plus directement la problématique de notre étude, à savoir le fonctionnement du commerce à Place-Royale.

Tout d'abord, par le biais du chapitre quatrième, nous avons introduit les hommes impliqués dans les rouages

quotidiens du commerce à Place-Royale. On y a vu les caractéristiques socio-culturelles de ces hommes de négoce et par le fait même, une hiérarchisation de la communauté marchande de Place-Royale, répartie en trois catégories: les marchands petits, moyens et gros.

Au cours de la période visée par notre étude, le crédit eut une importance essentielle dans le bon fonctionnement du commerce. Ce constat est aussi valable pour Place-Royale. Tel a été l'objectif du chapitre cinquième, qui a explicité ce phénomène auquel les marchands n'avaient pas le choix de se dérober. De là l'attention spéciale accordée aux dettes actives et passives des inventaires après décès des marchands étudiés. Par le biais de cette section de l'inventaire, nous avons reconstitué toute la trame de ce qu'a été le crédit commercial entre créanciers et débiteurs de Place-Royale et des régions environnantes.

A partir du moment où on a vu ce qu'était le crédit, c'est-à-dire un moyen d'acquérir des biens de consommation sans acquittement immédiat de leur coût, il s'imposait donc de montrer ce que furent ces biens, d'où ils provenaient et à qui ils étaient destinés. Tel a été le but du chapitre sixième, qui porte sur les produits et denrées de consommation courante en vente dans

les commerces du secteur de Place-Royale. Par le biais des inventaires après décès des commerçants de l'endroit (leurs stocks de marchandises répertoriés par le notaire lors de la prisée), et de La Gazette de Québec, nous avons établi neuf catégories de biens de consommation de provenance étrangère et locale. Cette catégorisation des marchandises a mis en évidence l'ampleur et la diversité de ces produits, la primauté des biens importés par rapport aux biens locaux et a révélé l'importante position de Place-Royale à l'intérieur d'un réseau commercial international intégrant l'Angleterre, les Antilles et quelques pays de l'Europe. L'examen des navires arrivant au port de Québec au cours de la période allant de 1764 à 1820 a confirmé le caractère névralgique de Place-Royale au Canada comme centre de réception des biens. La place Royale elle-même est un lieu d'échanges et de vente de denrées, principalement de produits périssables (viandes, légumes, etc.).

L'arrivée d'autant de biens à Québec nécessitait, il va de soi, un espace physique pour que les échanges aient lieu, ce qui nous a amenés, dans le chapitre septième, à cerner tout cet environnement matériel mis en place pour recevoir, entreposer, expédier et vendre les produits identifiés dans les neuf catégories du chapitre précédent. Nous y avons vu la variété des navires

utilisés pour le commerce, la nature et l'évolution des quais destinés à les recevoir, le réseau de hangars mis en place pour l'entreposage et l'importance tant des quais que de la place du Marché comme lieux de transactions.

Même après une analyse qui s'est voulue aussi détaillée que possible du phénomène du commerce à Place-Royale, il est probable que certains points mineurs n'ont pu être abordés dans ce rapport. Toutefois, il est essentiel de retenir qu'une lecture attentive de ce travail de recherche approfondi, qui a fait appel à une large utilisation des sources de première main, apporte un portrait concluant de ce qu'ont été les échanges commerciaux dans la basse-ville de Québec. Il apparaît évident que ce rapport, qui apporte une nouvelle approche et une nouvelle méthodologie face au thème du commerce, pourra être utile aux professionnels des sciences humaines, en particulier historiens et archéologues. Quant aux professionnels de l'interprétation, ils y trouveront une source de renseignements précieux qui leur permettront de concrétiser ce que fut la "quotidienneté" du commerce entre 1760 et 1820.

APPENDICE 6. LISTE CHRONOLOGIQUE

1763 Traité de Paris : la France cède à l'Angleterre le Canada.

1764 et 1774 Ordonnances visant à établir la valeur respective des monnaies d'origine diverse par rapport à la livre anglaise.

1775 Les troupes américaines envahissent le Canada et assiègent Québec.

1791-92 Arrivée de Loyalistes au Canada.

1783 Traité de Versailles signé entre les États-Unis et la Grande-Bretagne : une partie du territoire canadien proche à la limite des États-Unis est cédée aux États-Unis. Nouveaux débouchés pour les surplus agricoles canadiens.

1789 et 1791 Premières ordonnances réglementant les questions portuaires et la navigation.

1793-1815 Guerres entre la France et l'Angleterre.

1794 Traité de Jay qui autorise le libre échange entre les États-Unis et les colonies anglaises.

1804 Blocus continental proclamé par Napoléon à l'encontre de l'Angleterre.

1818 Premiers billets de banque émis par la Banque de Montréal.

1819 Requête des marchands de la basse-ville réclamant une rue entre Saint-Pierre et Sault-au-Matelot. Requête de citoyens demandant que la Place de débarquement soit maintenue libre.

NOM	LOT	DATE	DESCRIPTION	AUTRE
ABBOTT, Guillaume	2138	± 1765	L	
ARDIT, Augustin	2143	1810 -		
ARDIT, Jean-Baptiste	2127	1750-81		
	2145B	1763 -		
	2227	- 1765		
ALEN,	2292.1-E	1805 -		
ALOIN and KERR	2218-1	- 1765	L	
	2294-A	1765 -	L	
ARQUET, John	Cul-de-Sac	1805 -		
BABY, François	2138	1772-92		Conseiller
BARBEL, Marie-Anne	2143	1765 -		
BARBIER, Nicolas	2219-A	1766-67		
BARCLAY, David	2288	1787-93		
BASTE dit LAFLEUR,	2294-1E	1777-83		
Pierre	2145A-1	1774 (1 an)	L	
BAZIN, Pierre	2217	1719-81	P	
	2146	1764-53	L	
BELETTE, François	2226.1	1805-1818		
BELL,	St-Pierre	1795-1805		

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
BELLONI, Antoine	2286	1785 -	L	
	2286	1785-90	P	
	2145A-5	1781 (1 an)	L	
	2223	1782-84	L	
BERLINGUET, François	2223	1752-64		
BERNARD, Jean	Pl. Marché	1769 -		
BERTHELOT, Charles	2279	1754-71	P	Bourgeois
	2280	1754-71	P	
BESANCON, Guillaume Joseph	2150	1746-71		
BIRDAHERR, Thomas	2282	1815-18	P	
BLACKWOOD, John	Rue St-Pierre	1795-1805		
BONDFIELDS, John	Rue Notre-Dame (près 2290)	1761 - (9 ans)	L	
BORGIAS, Louis	2138	1795-1802		
BOUCHER, Louis	Notre-Dame	1795-1798		
BOUCHARD, Michel	2275	1767-1802 1805 (sa veuve M-M. Chauveau)		
BRENAUT, Pierre	2282	1797-1804	P	
	2282	1792 -	L	

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
BRUNEAU, Pierre	21458	1791 -	L	
	2148	1799 -		
	2217	1801-1824	P	
BRUNETTE, Jean-Olivier	Sous-le-Fort	1818 -		
BURNS, William	2109-SE	1808-29	P	Cons. législatif
	2111	1808-29	P	
	2111-A	1808-29	P	
	2111-A-1	1808-29	P	
	2111-2	1808-29	P	
	2111-1	1808-29	P	
BUTEAU, François	2287	1818 -		
CAMERON, Andrew	2142	1778-1802	P	Encanteur
CANAC dit MARQUIS, Joseph	2226-1	1768-1785	P	
CARY, Thomas	2128	1783-86	L	
CHABOISSEAU, Pierre	2219-N	1765 -		
CHABOT, Joseph	2290	1757-64		
CHAREST, Étienne	2126	1764-65		Seigneur de Lauzon
	2226	1730-55		
	2136	1757-63		
	2129	1748 -	L	
	2129	1745-48		
	2126	1757-64		
CHARPENTIER dit ST-ONGE, Jean-Baptiste	2292-1-0	1762 (5 ans)	L	

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
CHARTIER, Joseph	2294-N	1765 -		
CHAUVEAU, François (et Charles Pinguet)	2217	1781-1800	P	
CHAUVEAU, Pierre	Sous-le-Fort	1818 -		
CHINIQUI, Martin fils	2295-NO	1802-12 (R: 1792)		
	2148	1802-09		
CHEVALIER, Jean-Baptiste	2289	1752-63		
CHEVALIER, Jean-Charles	2218-N	1761-78		
		1772 -	P	
CHEVREFILS, Gabriel	Notre-Dame	1818 -		
COLLINS, John	2295-NE	1763-64	L	
CORNEAU, François-Xavier	2283	1819-31	P	
COTE, Étienne	2215	1801-1818	L	
COUTURE dit BELLERIVE, Charles	2218-N	1778-96	P	
CURCHOD, James	2294-SE	1783-95		
	2294-N	1783-95		
DALKIN, Robert	2278	1820-38		
	2280	1788-1841	P	
	2282	1818-42	P	
DALTON, Richard	2286	1783-85	P	

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
DALTON, Robert	St-Pierre	1818 -		
DAMBOURGES, Jean	2291	1763 (1 an)	L	
DAMBOURGES, François	2286	1767 -	P	
DAMOUR DE PLAINE, Joseph	2285 2226-S	1742-68 1737 -	P L	Ecuyer
DASSYLVA, Pierre	Notre-Dame	1818 -		
DAVIS, Alexandre	2153	1777-82	P	
DEBLOIS, François	Rue StPierre	1795-1798		
DELAMARE, Louis	Rue St-Pierre	1805 -		
DELISLE, Jean	2286	1764-65	Sous-L	
DEROME, Charles	2291	1792-1805		
DESLAURIERS, Joseph	2143	1805 -		
DIEHL, Justin	2288	1782-87		
DOUAIRE, Elizabeth	2145-A-N	1765 -		
DORION, Joseph	2150	1805 -		
DRAPEAU, Jos.	2145A-N 2145A-S 2227	1782-1802 1781-1802 1785-1802		
DUFAU, Pierre (et succession)	2125 2286	1763-1800 1790-1805	 P	

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
DUFOUR, Jean-Baptiste	2293	1749 -		Bourgeois
	2286	1756-63 et 1770-71	P	
	2288	1749-57		
	2222	1758-80		
DUMAS, Jean-Baptiste	2116	1784-97	P	
DUMAS, Libéral	2214	1767-1817		
	2290	1763-1764	L	
	2290	1764-1765	L	
DUMAS, Pierre	2218	1799-1806	L	
DUNIÈRE, Louis	2152	1751-85		
DUPONT, Joseph	2291	1802 -		
DURAND fils	2155	1751-69		
	2212-S	1786 -	L	
	2213	1786 -	L	
FARGUES, Pierre	2112-5	1774-80	P	
	2112-6 B (partie)	1774-80	P	
	2112-5		L	
	2127	1770 (1 an)	L	
FERGUSON, Archibald	2154.A	1798-1805		
FILION, François	2222	1780-1810		Procureur de la Fabrique
	2112-1E	- 1799	P	
FORTIER, Chs	2284	1795-1798	L	

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
FORTIER, François	2284 2222	1865 - 1792-1798		
FORTIER, François	2285 2286	1799-1824 1805 -	P	
FORTIER, Jean-François	2286	1805-22	P	
FORTIER, Louis	2285 2222	1805 - 1805-1818		
FRANKS, John	2288	1763-64	L	
FRANKS, Justin	2219-S	1765-67		
FRASER Roderic	2129	1787-94		
FRASER, Simon	2285 2137	1768 - 1791 -	 L	
FREMONT, Charles	2289	1805 -		
FREMONT, Jean-Louis	2289	1763-97		
FRERAU, ?	St-Pierre	1805 -		
GAULIN, Charles	2276	1805-1810		
GAUVRAUD, Étienne et succession	2139	1750-1802	P	
GILL, William	2127 2146	1781-91 - 1791		

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
GOUDIE, John	2112-6	1820 -		
GOUDIE, John, Jr.	2116	1820 -		
GRANT, William	2136	1763-1806		
	2137	1764-1806		
	2152	- 1808		
GREGORY, George	2151	1765 (2 ans)	L	
GRENIER, Jean-Fr.	2286	1767-68	L	
GRIDLEY, Samuel	2212	(1761-76)	L	
	2213	(1761-76)	L	
GUÉROULT, Jacques	2295-NE	1762-63		
GUINOT, Bernard	2288	1772-80		
HALL, James	Cul-de-Sac	1818 -		
HENDERSON, George	St-Pierre	1818 -		
HEQUIN, ?	St-Pierre	1805 -		
HILLE, Joseph et	2283	1761-62	L	
John KNOWLES et Cie	2285	1761-62	L	
HINDERSON, David	St-Pierre	1805 -		
HOWE, John	2154-A-B	1765 -		

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
HUNT, James	2292-3 ptie	1815-44		
	2294 ptie	1815-44		
	2293 ptie	1815-44		
	2223	1792 -	L	
HUNTER, Charles	Notre-Dame	1805 -		
	Rue Champlain	1818 -		
HUNTER, François et William	2211	1802 -		
IRWINE, James	2216	1797 -		Juge de Paix district Québec
	Sous-le-Fort	1795 -		
JACOB, Thomas	2211	1802 -		
	2294-SE	1798-1800		
	2294-N	1800-1805		
	2126	1796 -	L	
JEAN, Alexis	2223	1781-82	L	
	2276	1765-66	L	
JENKINS, Frye et Comp.	2128	1761 (1 an)	L	
JOHNES,	St-Pierre	1805 -		
JOHNSTON, James	2295-NE	1763-1800		
	2295-SE	1766-1800		
	2297	1766-1800		
	2297	1766-1800		
	2298	1766-1800		

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
JUDAH, Henry	2218	1806 -	L	
KNOWLES, John et Joseph HILLE	2283 2285	1761-62 1761-62		
KYROUET, Rémi	2127	1805 -		
LABBÉ, Louis	Sous-le-Fort	1818 -		
LABELLE, Duneau	2292-1-E	1764-1765	L	
LACROIX, Joseph Hubert (et Pélagie Poncy)	2218-5	1775-93	P	
LACROIX, Lambert Joseph	2221	1746-1801		
LAGUEUX, Étienne	Notre-Dame	1792 -		
LAING, William	2153 2153	1782-1811 1775 -	P L	
LANDRON, François	2212-5 2213	1738-87 1738-87		
LANGLOIS, François	2144 2126	1802-1818 1792-1805		
LANGLOIS, Pierre	2146	1792-1805		
LANGUEDOC, Jacques	2149	1778-1818		
LASSISERAY, Joseph-Louis	Sous-le-Fort	1818 -		
LAUNIÈRE, Joseph	2128	1759-92		Interprète pour le Roy - Langue abénaquise

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
LEBLOND, Jacques	2221	1795-1805		
LEBLOND, Joseph	Notre-Dame	1810 -		
LECLERC, Jacques	2129 Sous-le-Fort	1757-64 1753 -	L	
LEE, John	2208 2153	1767-93 1777-82		
LEE, Thomas	2270	1800-1820		(Associé de François Maurier)
LEMAITRE LAMORILLE, François (le jeune)	2218	1725-67		Argentaur
LEMAITRE LAMORILLE, Pélagie et François Philippe Pouzy	2210-5	1763-68	P	
LERY, Jacob	21010	1770 -	L	
LESTER, Robert	2110-E	1779 - (R: 1787)	P	
LESTER, Robert et	2109-1E 2111 2111-A 2111-A-1 2111-2 2111-1	1795-1803 1795-1803 1795-1803 1795-1803 1795-1803 1795-1803	P P P P P P	N.B. 1782 - Lester est locataire seul

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
LEVESQUE, François (et succession)	2109-SE	1781-95	P	Juge de Paix
	2111	1781-95	P	Cons. législatif
	2111-1	1781-95	P	Cons. exécutif
	2111-2-E	1770-95	P	
	2111-2 ptie	1781-95	P	
	2111-A	1779-95		
	2111-A-1	1770-95	P	
	33 St-Pierre	1805 -		
LEVY, Jacob	2108B	1770 (1 an)	L	
LIMP, Frederick	Cul-de-Sac	1818 -		
LINDSAY, William	2155	1799 (1 an)	L	
LISOT, Louis	Notre-Dame	1805 -		
	2129	1765 -		
LORNET, Louis	2125	1761-65	L	
LYMBURNER, Adam	2153	1775-77		
LYMBURNER, Jean	2153	1769-71		
LYMBURNER, Mathieu	Rue St-Pierre	1795-98		
MAUFIS, Robert	2128	1795 -	L	
MAINDIDIER, Wm	2152	1799 (1 an)	L	
	2286	1790 (1 an)	L	
MACIVER, Robert	Notre-Dame	1805 -		

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]		

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible], Joseph	Isaac Herriott	1818	c	
[illegible], Robert	Sheffield	1798	c	
[illegible], Priscilla	[illegible]	1762	c	
[illegible], John	[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]	1798c-1801 1798c-1801 1800-1805 1800 c 1798 c 1798 c		
[illegible], II	Sheffield	1798	c	
[illegible], James	[illegible]	1805	c	
[illegible], [illegible]	[illegible]	1798c-[illegible]	[illegible]	
[illegible], [illegible]	[illegible]	[illegible]	c	
[illegible], Prince [illegible] [illegible], [illegible]	[illegible]	1798c-1798		
[illegible], John	Sheffield	1795	c	
[illegible] [illegible], Prince	[illegible]	1798c-[illegible]		
[illegible], [illegible]-[illegible]	[illegible]	1798c-[illegible]		
[illegible], Joseph	[illegible]	1795-[illegible]	[illegible]	

NOM	LOT	DATE	DESCRIPTION	NOTES
PARENT, fils	2225	1761-63	L	
PARENT, Louis	2276 2138-E 2138-D	1764-77 1771-77 1761-77		Capitaine - promu Compagnie des Canoniers - Milice
PASCAUD, Daniel	2121	1761 -	L	
PELLETIER, Pierre	2127	1818 -		
PERRAULT, François	2212-A	1816 -		
PERRAULT, Jacques	2158	1777 -		
PERRAS, Jacques	2117 2115-E 2116	1762-84 1762 - 1764-84	P P P	
PERRAS, Jacques	2215	1794 (3 ans)	L	
PINGUET, Charles	2217	1781-1801	P	
POD, Thomas	Place du Marché	1805 -		
PONCY, François-Philippe et succession	2218-S	1748-68 1768-75	P P	
PONCY, Pélagie (et LACROIX, J. Hubert)	2218-S	1772-93	P	
PRIMONT, Armand	2253	1764 (2 ans)	L	

NOM	LOT	DATE	DESCRIPTION	AUTRE
PURSS, John	2295-NE 2295-SE 2297 2298	1763-1801 1766-1801 1766-1801 1766-1801		
QUINOT LA ROSE, Bernard	2287	1772-80		
RAGEOT de BEAURIVAGE (et succession) Gilles	2105A-5	1724-81	P	Notaire
REEVES, Jacques	Sous-le-Fort	1818 -		
REGIS dit GRENIER	2286	1767-68	L	
REINHART, John	Place du Marché	1798 -		
RENAUD, Jean	2277 2130 2153	1765-67 1768-89 1768-71		Voyer district Québec
RENAUD, Jean (avec Pierre et Abraham Ogier et John Lymburner)	2153	1768-76	P	
ROBITAILLE, Anne-Marie et Pierre BRUNEAU	2217	1801-21	P	
RODE, Antoine	St-Pierre	1818 -		
ROSS, Alexander (et John MUNRO)	2212-5 2213	1788 - 1788 -	L	

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
ROSS, David	2128	1805		
ROSS, James	2142-N	1798-1837		
	2142	1802 -	P	
ROSS, John	2223	1781-1802		
ROTTOT, Pierre	2286	1767-70	P	
ROWE, John	2294-SE	1763 -		
	2154	1763-65		
	2154A			
	2289	1763-64		
SALOMON, Elias	2283	1782-1800	P	
	2145-S	1763 (1 an)	L	
SAMSON, Étienne	2292.1-E	1805 -		
SAMES, Georges	2154.A	1795 -		
SERGENT, ?	St-Pierre	1805 -		
SHAW, Alexandre	2291	1767-68	L	
SHAW, ?	St-Pierre	1805 -		
SHOOBRED, ?	2150	1792-94		
SILHS, Samuel	2128	1764 -	L	
SMITH, Charles	2148	1818 -		

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
SMITH, Georges	2293	1802		
STUART, Murdoch	2286	1771-83	P	
STUART, Peter	2129	1764-87 1795-1805		
SYMES, George	2212-S 2213 2287	1801 - 1801 - + ou 1811		
TACHE, Jean	2130	1751-68		
TERROUX, Jacques	2286 2288 2228 2225	1763-66 1761-63 1756 (5 ans) 1761-62	P P L L	
THOMPSON, William	St-Pierre	1818 -		
TOD, James	2112-6-A est) 2112-1-ouest) 2113) 2114 ptie	 de 1777 à 1805-1818	P P P	
TORRANCE, John père	2153	1811-22	P	
TORRANCE, William et Cie	2153	1814-19	L	

NOM	LOT	DATE	OCCUPATION	AUTRE
TREMEN, Benjamin	Notre-Dame	1805 -		
TURGEON, Louis	2127	1798-1818 (R: 1792)		
TURPIN, Charles	2142-S	1747-71		
VOYER, Joseph	2228	1765 -	L	
WELLES, ?	2112-1 ou 2113 ou 2114	1772 -	L	
WHITES, ?	St-Pierre	1805 -		
WILSON, Chrystophe	St-Pierre	1818 -		
WODEN, Thomas	2276	1761-62	L	
WOOLSEY, Jean William	2137	1818 -		
YOUNG, John	2137	1791 -	L	

APPENDICE 3. LISTE DES MARCHANDS DE PLACE-ROYALE AYANT UNE BIOGRAPHIE DANS LE DBC

Les symboles suivants figurent dans la colonne de droite:

IV Volume IV du D.B.C.

V Volume V du D.B.C.

D Biographie non complétée, n'existant que sous forme d'un dossier partiel consulté sur place.

ALSOPP, George Waters	D
AMIOT, Jean-Baptiste	IV
BABY, François	V
BERTHELOT, Charles	D
BOUCHARD, Michel	D
BREHAUT, Pierre	V
BRUNEAU, Pierre	V
BURNS, William	D
CARY, Thomas	D
CHAREST, Etienne	IV
DAMBOURGES, François	D
DAVIDSON, Alexander	D
DIEHL, John Justus	D

DRAPEAU, Joseph	V
DUMAS, Jean-Baptiste	D
FARGUES, Pierre	D
FREMONT, Jean-Louis	D
GRANT, William	V
GREGORY, John	V
GUEROULT, Jacques	D
LEE, Thomas	D
LEES, John	V
LESTER, Robert	V
LINDSAY, William	D
LYMBURNER, Adam	D
LYND, David	V
MUNRO, John	IV
PURSS, John	V
TOD, James	V
TORRANCE, John	IV
YOUNG, John	V

APPENDICE 4. CONSTRUCTION DE NAVIRES DANS LES CHANTIERS DE LA REGION DE QUEBEC DE 1763 A 1820.

Tiré de Jean-René Breton: Dossier sur la construction navale, Québec, Parcs Canada, s.d.

TYPE	PERIODE DE CONSTRUCTION	NOMBRE TOTAL CONSTRUIT	TONNAGE MINIMAL ET MAXIMAL
GOELETTE	1763-1820	63	19 à 140
SLOOP	1767-1820	23	27 à 93
NAVIRE	1787-1820	98	200 à 575
BRIGANTIN	1790-1820	14	103 à 270
BRICK	1794-1820	28	70 à 224
SENEAU	1796-1820	14	115 à 261
VAPEUR (roue à aubes)	1817 et 1818	2	296 et 554
BARQUE	1819 et 1820	3	275 à 340

Note: Le dossier contient aussi des données fragmentaires sur la construction d'une chaloupe en 1816 et d'un chaland en 1765.

APPENDICE 5. "COMPTE D'ARGENT RECU PAR JOHN CALDWELL, ECUYER, RECEVEUR GENERAL, POUR REVENU CASUEL ET TERRITORIAL, ENTRE LE 6 JANVIER 1815 ET LE 5 JANVIER 1816".

JABC, 1816, Appendice D, No. 1.

APPENDICE (D.)

No. 1.

Compte d'Argent reçu par John Caldwell, Ecuyer, Receveur Général, pour Revenu Casuel et Territorial, entre le 6 Janvier 1815, et le 5 Janvier 1816.

POSTES DU ROI.

Argent reçu de la Compagnie du Nord-Ouest, une année de Rente, jusqu'au 1er. Octobre 1815.				£[illegible]	0	0

FORGES DE St. MAURICE.

Argent reçu de Messieurs Munro & Bell, une année de Rente, jusqu'au 1er. Janvier 1816.				[illegible]	0	0

QUAI DU ROI.

Argent reçu de l'Honorable John Munro, une année de Loyer d'une partie, jusqu'au 1er. Décembre 1815,	£[illegible]	0	0			
Moins une réduction de £[illegible] par an, depuis le 1er. Juin 18[illegible], au 1er. Décembre 1815, étant [illegible] années, allouée en considération de ce que le Front du Quai est [illegible] par la Pétition, en conformité à un Rapport du Conseil, du [illegible] Mars, 1812.	69	15	0			
				[illegible]	0	0
Argent reçu de Messieurs Irvine & McNaught & Co. [illegible] d'une autre partie jusqu'au [illegible] Octobre, 1815.				[illegible]	0	0

DROIT DE QUINT.

Argent reçu de diverses Personnes.				[illegible]	10	0

LODS ET VENTES.

Argent reçu de diverses Personnes.				[illegible]	5	0½
Courant,				£[illegible]	0	0½

Sauf Erreurs,

Québec, le 6 Février, 1816.

JOS. CARY,

Faisant fonction d'Insp. G. Comptes P. Do.

APPENDICE. (B.)

Exportations de Québec en 1818.

[illegible]

APPENDICE (A.)

No. 02.

Exportations de Québec, en 1814.

APPENDICE (A.)

Importations en 1814.

APPENDICE 7. EXEMPLE DE TABLEAU UTILISE POUR LE DEPOUILLEMENT DES STOCKS DE MARCHANDISES A PARTIR D'INVENTAIRES

Cet inventaire après décès reproduit ici en appendice fait partie des vingt-huit actes notariés de même nature qui ont constitué l'échantillon de base. Il est une bonne illustration de ce que contient le stock de commerce d'un commerçant du secteur de Place-Royale. Il fournit également un aperçu de notre démarche méthodologique, car chaque inventaire retenu pour les fins de cette étude a été mis sur une telle grille d'analyse.

Les autres tableaux des stocks de marchandises peuvent être consultés, sous forme manuscrite, dans la documentation d'appoint déposée au Centre de documentation de Place-Royale.

FICHE DESCRIPTIVE D'INVENTAIRE

IDENTIFICATION	SPECIFICATIONS
DEFUNT(E):	
Nom: Louis Turgeon	Décès (date): 2juillet 1800
Conjointe(e): Elizabeth Dumont	Etat civil:
Residence (lieu): Basse-ville de Québec, rue St-Pierre	Nature de l'inventaire:
Occupation: marchand	Notaire: J.B. Planté
No. de lot: 2127	Date de l'acte: 13 janvier 1801
	No. (minute): 558

REMARQUES: pas de dettes passives et actives dans l'inventaire.

LOUIS TURGEON

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matériau
3		Basiers "d'etuir"	
4	paires	Soulliers oriniall	
6		Peau	Veauline
14 3/4	paires	Fil de chainbre	
62 1/2	paires	Fil à saumond	
11 1/3	verges	Drap gris	
37 1/2	verges	Drap bleu étroitte	
6 1/3	verges	Drap vert large	
4	verges	Drap bleu	
5 1/3	verges	Drap ecarlatte	
2 1/4	verges	Drap noire	
9 2/3	verges	Drap fin	
3 3/4	verges	Drap gris	
17 2/3	verges	Ratinne ecarlatte	
12 7/8	verges	Drap viné	
5 3/4	verges	Drap viné	
12 1/2	verges	Drap gris	
7	verges	Bergodsomme bleu	
6 1/6	verges	Faissedanne	
2 5/8	verges	Bergodsomme rayée	
1 1/2	verge	Bergodsomme rayée	
9 2/3	verges	Ratinne verte	
1 5/8	verge	Ratinne bleu fin	
12 3/4	verges	Ratinne bleu fin	
8 1/2	verges	Ratinne brune	
1 1/8	verge	Ratinne bleu	
3	verges	Ratinne brune	
9 1/3	verges	Bergodsomme rayée	
1	verge	Serge d'Allemagne noire	
6	verges	Ratinne grise	
21 1/2	verges	Bergodsomme gris	
24 3/4	verges	Bergodsomme gris	

LOUIS TURGEON

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matériau
25 1/2	verges	Bergodsomme gris	
3 1/4	verges	Bergodsomme brun	
1	paire	Culotte militaire	
1	verge	Bouracan noire	
13	verges	Diable fort ecarlatte	
3 7/8	verges	Pluche ecarlatte	
3 1/2	verges	Pluche cramoisy	
1	coupon	Pluche ecarlatte	
6		Chapeaux	
6		Chapeaux	
3		Chapeaux	
4		Reaux	
5		Reaux	
52	verges	Carisé brun	
38 3/4	verges	Carisé	
5 3/4	verges	Carisé en 2	
6 1/2	verges	Serge brune	
25 1/2	verges	Serge olive	
31	verges	Durante noire	
3		Petit pot	graie
		"Pour bouton paille de chéquie"	
6	paires	Bas pivelet	cotton
2	paires	Bas	
7	paires	Bas pivelé	lin
2	paires	Bas noire	lin
9	paires	Gand	cotton
9	paires	Gand chamoy à "fine"	
12	paires	Gand à "frie"	
6	paires	Gand blanc	
6		Bonnet ecarlatte	drap
4		Scies à moulin 6 pieds	

LOUIS TURGEON

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matériau
4		Scies à moulin 6 1/2 pieds	
2		Scies de long	
1		Scie de travert	
12-2-5		Acier à soc	
248	paires	Acier à hache	
457	paires	Acier à hache	
117	paires	Coprose	
36	paires	"Urire" plomb en poudre	
10	paires	"Urire" en pierre	
1		Grand Chodron 1..1..9	
5		Moyens chodron 2..0..18	
80	minots	Sel	
7		Cadenats pour clef	
22 3/4	minots	Guetât	
10	minots	Fil	fer
2 1/2	bottes	Ligne du banc	
4		Pieges à rat	
5	grosses	Gros bouton vernie	
6	grosses	Petit bouton vernie	
6	grosses	Gros bouton blanc	
7	grosses	Petit bouton blanc	
8	douz.	Petit bouton jaune	
15	douz.	Gros bouton noire	
1	lot	Bouton jaune	
10	douz.	Petit bouton corne	
9	douz.	Petit bouton jaune	
5	grosses	Moyen bouton blanc	
1	lot	Differents bouton	
8		Champlures	
5	paires	Brosse à boucle	
10		Bouquin	

LOUIS TURGEON

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matériau
1	douz.	Boucle à jartière	
4		Limes demi ronde	
10		Limes demi ronde	
4		Limes demi ronde	
13		Limes demi ronde	
17		Limes demi ronde	
9		Limes demi ronde	
4	douz.	Limes demi ronde	
4		Limes platte	
17		Limes demi ronde	
8		Limes platte	
45		Limes platte	
14		Limes platte	
2		Rapes à bois	
1		Lime à scie de long	
1		Lime quart point	
10		Lime queu rat	
4		Lime queu rat	
10		Lime queu rat	
17		Lime queu rat	
38		Lime queu rat	
15		Lime demi ronde	
1/2		Fil fin No 13	
10	onces	Fil fin No 16	
1	once	Fil fin No 18	
1 1/2	once	Fil fin No 22	
3/4	once	Fil fin No 26	
1 1/2	once	Fil fin No 24	
5	onces	Fil de couleur	
2	onces	"Assure"	
18	pièces	Dentelle d'Ecosse	

LOUIS TURGEON

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matériau
5		Sairures à "coffere"	
13		Sairures d'avenoine	
6		Boètes à tabac	
21	verges	Durante roze	
2 2/3	verges	Durante	
32 2/3	verges	Bergodsomme bleu	
1	verge	Ratinne verte	
2	verges	Drap brun	
23	verges	Drap bleu etroitte	
5 1/3	verges	Serge d'Allemagne verte	
10 1/2	verges	Etoffe anglaise	
10 3/4	verges	Etoffe anglaise	
8	verges	Flanelle bleu	
17 3/4	verges	Flanelle verte	
4 3/4	verges	Flanelle blanche	
13 1/2	verges	Flanelle rouge large	
21	verges	Flanelle jaune large	
2 1/3	verges	Flanelle blanche	
5	verges	Flanelle blanche	
10 3/4	verges	Flanelle	
5 1/3	verges	"Crinrien bleu"	
8	verges	"Crinrien gris"	
3		Grand chall	
2		Moyen chall	
10		Moyen chall	
3		Moyen chall	
1		Moyen chall	
4		Mouchoires rouge fin	
8		Mouchoires romal bleu	
17		Mouchoires romal rouge	
6 1/2	verges	Indienne fond blanc	

LOUIS TURGEON

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matériau
11 1/2	verges	Indienne	
3 1/2	verges	Indienne	
6	verges	Indienne	
7 1/3	verges	Indienne	
14 1/2	verges	Indienne	
11 5/6	verges	Indienne	
5 1/4	verges	Indienne	
4	verges	Indienne	
6 3/4	verges	Indienne	
3 1/4	verges	Indienne	
2 1/2	verges	Indienne	
9 1/2	verges	Indienne	
1 3/4	verge	Indienne	
1 2/3	verge	Indienne	
1 1/2	verge	Indienne	
1 1/6	verge	Indienne	
1 5/6	verge	Indienne	
2 1/3	verges	Indienne	
2 1/2	verges	Indienne	
1 2/3	verge	Indienne	
3 1/4	verges	Indienne	
3 1/2	verges	Indienne	
2 1/4	verges	Indienne	
3 2/3	verges	Indienne	
2 7/8	verges	Indienne	
1 7/8	verge	Indienne	
2 2/3	verges	Indienne	
3	verges	Indienne	
2	pièces	Indienne de pevu 7 verges	
9 3/4	verges	Indienne	
4 1/4	verges	Indienne	

LOUIS TURGEON

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matériau
14 1/2	verges	Indienne	
21 3/4	verges	Indienne	
2 1/3	verges	Indienne	
2	verges	Indienne	
3	verges	Indienne	
2 3/4	verges	Indienne	
4	verges	Indienne	
1 2/3	verge	Indienne	
4 1/3	verges	Indienne	
7 1/2	verges	Indienne	
9	verges	Indienne	
9 1/4	verges	Indienne	
1	verge	Indienne	
14 1/2	verges	Indienne	
6 3/4	verges	Indienne	
4 1/3	verges	Indienne	
3 1/3	verges	Indienne	
1 2/3	verges	Indienne	
2	coupons	Indienne	
14 1/2	verges	Indienne	
13 1/3	verges	Indienne	
4	verges	Indienne	
4 1/3	verges	Indienne	
3 2/3	verges	Indienne	
7 1/2	verges	Indienne	
2 1/3	verges	Indienne	
3 1/3	verges	Indienne	
1 3/4	verge	Indienne	
4	verges	Indienne	
2 7/8	verges	Indienne	
14 1/2	verges	Indienne	

LINGES TURQUOIN

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matière
12 1/2	verges	Indienne	
4 1/2	verges	Indienne	
19	verges	Cotton blanc	
1 1/2	verges	Cotton blanc	
4 1/3	verges	Mousseline claire	
8 1/2	verges	Mousseline claire	
11 1/3	verges	Mousseline claire	
5	verges	Mousseline claire	
5 1/2	verges	Mousseline claire	
6	verges	Mousseline claire	
3	verges	Mousseline claire	
3 3/4	verges	Mousseline claire	
10 1/2	verges	Mousseline claire	
4	verges	Mousseline claire	
7 1/3	verges	Mousseline claire	
10 3/4	verges	Mousseline claire	
8 2/3	verges	Mousseline claire	
15 2/3	verges	Mousseline claire	
2 2/3	verges	Mousseline cotonnée	
2 3/4	verges	Mousseline rayée	
4 3/4	verges	Mousseline rayée	
8 1/2	verges	Mousseline rayée	
6	verges	Mousseline rayée	
3	verges	Mousseline rayée	
1 1/3	verge	Mousseline à carreaux	
2 1/4	verges	Mousseline rayée	
12 1/2	verges	Mousseline rayée	
18	verges	Mousseline à carreaux	
2		Tabliers	mousseline
2	verges	Mousseline à carreaux	
1 3/4	verge	Mousseline à carreaux	

LOUIS VUITTON

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matière
2 1/4	mètres	Mousseline à carreaux	
1	mètre	Mousseline à carreaux	
4 3/4	mètres	Mousseline à carreaux	
24	mètres	Basin anglais	
7	mètres	Basin rayé	
9 3/4	mètres	Satin jaune	
8 1/2	mètres	Armoisin rouge	
9 1/2	mètres	Armoisin noire	
3/4	mètre	Armoisin blanc	
4		Mouchoirs soie noire	
10		Mouchoirs soie noire	
12		Mouchoirs soie rouge	
9		Mouchoirs soie rouge	
4		Mouchoirs soie rouge	
5	mètres	Fraise	
3 1/2	mètres	Fraise	
4	mètres	Etoffe des Indes	
7 1/2	mètres	Taffetas	
12		Mouchoirs de poche	
8 1/2	mètres	Gaze noire	
7 3/4	mètres	Gaze blanche	
3	mètres	Gaze rayée	
2	douzaine	Gaze noire	
8 1/2	mètres	Gaze blanche rayée	
2		Fond coiffe	mousseline
1/2	mètre	Baptiste	
5 2/3	mètres	Toile bleu	
3		Chemises	Toile d'Hollande
24 2/3	mètres	Toile à carreau	
4 2/3	mètres	Toile écrue	
17 1/2	mètres	Toile écrue	

[illegible]

Quantités	Unités de mesure	Objet	Matières
1	pièce	Toile [illegible] 30 aunes	
[illegible]	verges	Toile [illegible]	
17 1/2	verges	Coton 9/8	
25 3/8	verges	Coton 9/8	
14 3/8	verges	Coton des Indes	
17 1/2	verges	Coton des Indes	
20 1/2	verges	Coton des Indes	
7 3/8	verges	Coton mécanique	
7 3/4	verges	Coton mécanique	
8	coupons	Coton	
39 1/2	verges	Nanquin rayé	
7 1/2	verges	Futaine olive	
17 1/2	verges	Futaine	
12	verges	Futaine	
14 1/4	verges	Futaine	
17 3/8	verges	Futaine	
10 3/8	verges	[illegible] olive	
22 1/2	verges	[illegible]	
14 1/2	verges	Futaine olive	
1	pièce	Futaine 25 verges	
1	pièce	Futaine 23 3/4 verges	
11 3/4	verges	Nanquin gris	
17 1/2	verges	Corderoy olive	
5 1/2	verges	Corderoy	
8	verges	Corderoy	
7 1/2	verges	Corderoy	
3 1/4	verges	[illegible]	
3 1/2	verges	[illegible]	
1 3/4	verge	[illegible] blanc	
2 1/2	verges	Velour noire pour veste	
2 1/8	verges	Velour cramoisi	

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]		[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]		[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	

LOUIS TURGEON

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matériau
15		Peignes de corne	
9		Peignes de corne	
5		Fers de verlop simple	
4		Fers de verlop double	
14	onces	Indigo	
155		Caffe	
36	onces	Caffe	
8		Faucille	taule
33		Poivre	
21	onces	Souffre	
5	onces	"tete clouse"	
6	onces	Mastique	
8	onces	D'ocre en poudre environ	
41	onces	D'ocre delayé environ	
110	onces	Alun	
3		Poêle à frire	
2		Cirés	
3		Peau augenevin tanne	
11 1/2	douz.	Pierre à faulx	
1	cent.	Rouzinne	
17	pots	De terre vernis noire	
3		Cocquemard de terre	
2		Pots chambre de terre	
30		Petits pots de terre	
30		Plats de terre	
30		Assiettes et terrinne	
9	douz.	Terrinne	
2 700		Cloux à couvertine	
4 800		Cloux à plancher	
4 400		Cloux mêlé	
12 000		Cloux à bardeau	

LIVRE TURQUIE

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matériau
31 000		Clous à bardeau	
1	cart	Clous cont. 30 000	
14		Vrilles	
2		Grande éventaille	
5		Moyenne éventaille	
3	pièces	Padou soye noire	
20	verges	Ruband rayer	
7	verges	Ruband rayer et serine	
66	verges	Ruband bleu	
70	verges	Ruband serise	
16	verges	Ruband à coifure	
9 1/2	verges	Ruband à coifure	
3	pièces	Ruband noire	
3 1/2	pièces	Petit ruband	
2 1/2	pièces	Petit ruband	
2	pièces	Petit rose	
2	pièces	Petit rose	
3	rouleaux	Ruband	
4 1/2	grosses	Lavelle etroitte	
5	grosses	Lavelle noire	
1	grosse	Lavelle large	
4	pièces	Galon fil rouge	
1		Garniture de bareau	
3		Rasade noire	
1	paire	Grande culotte	cotton
3	paires	Soullier homme	
3	paires	Soullier enfant	
25	paires	Soullier femme	
15	paires	Claque	
4 1/4	verges	Futenne	
4 3/4	verges	Toille bleu	

LOUIS TURGEON

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matériau
1 3/4	verge	Drap vert	
9 2/3	verges	Flanelle verte	
31 3/4	verges	Toille platte	
11	verges	Basin	
12 1/2	verges	Basin	
14	verges	Basin mousselinne	
9	verges	Basin fin	
13	verges	Cotton	
13 3/4	verges	Cotton	
2 2/3	verges	Cotton	
5	verges	Cotton rayer rouge	
4 1/2	verges	Cotton bleu	
2	verges	Mousseline claire	
10 1/3	verges	Cotton carotté	
12	verges	Flanelle blanche	
5 3/4	verges	Indienne rayer	
2 1/3	verges	Flanelle jaune	
6 1/2	verges	Cotton raye bleu	
9	verges	Toille etroitte	
6 1/2	verges	Velour olive	
5 2/3	verges	Futenne olive	
6 3/4	verges	Futenne	
2 2/3	verges	Indienne fond brun	
5	verges	Indienne gris	
12	verges	Indienne viné	
3 2/3	verges	Indienne brun	
3 1/2	verges	Indienne carotté	
9 3/4	verges	Indienne rouge	
1 1/3	verge	Indienne fond brun et vert	
5 2/3	verges	Indienne fond pivelé	
3 1/3	verges	Indienne	

LOUIS TURGEON

Quantité	Unité de mesure	Objet	Matériau
5 1/2	verges	Indienne carotté	
3	verges	Indienne carotté	
5	verges	Mousseline carotté	
3 3/4	verges	Toille d'Hirlande	
4	verges	Toille à careaux	
8 1/4	verges	Cotille	
7	verges	Drap vert foncé	
1 3/4	verge	Drap noire	
5 1/3	verges	Ratinne bleu	
3 1/2	verges	Armoisin	
8		Mouchoires soye rouge	
2		Mouchoires filoselle	
1		Challe	
4	pièces	Galon	
2	paires	Bas cotton blanc	
7		Papiers d'épingle	
1 3/4		Fil blanc	
1/2	pièce	Ruband noire	
1	paquet	Gros fil blanc	

Autres titres parus dans la série Dossiers*

1. Bibliographie pour la conservation et la restauration de lieux et de bâtiments historiques
2. Mandeville, site archéologique préhistorique
3. Anticosti – Esquisse d'aménagement du village de Port-Meunier
4. Église de Sainte-Rose – Inventaire architectural
5. Le Domaine des Soeurs grises – Montréal
6. Liste des monuments historiques du Québec 1975
7. Trésor de l'église Sainte-Luce, comté de Rimouski
8. Pabos – Site archéologique historique
9. Anticosti - Le four à chaux de la Baie Sainte-Claire
10. La maison André B. Papineau – Ville de Laval
11. Pointe-aux-buissons – Site archéologique préhistorique
12. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1974
13. Inuit du Nouveau-Québec – Bibliographie
14. Le forgeron Émile Asselin
15. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1975
16. Archives du diocèse de Saint-Jean-de-Québec
17. Montréal au XIX^{e} siècle – Répertoire des rues
18. Matériel ostéologique – Cap-Chat (DgDq-1)
19. La chalouperie Godbout (boutique et instrumentation – Saint-Laurent, Ile d'Orléans
20. Monuments et sites historiques du Québec 1976
21. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
22. Baie James – Archéologie, bilan 1972-1976
23. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1976
24. Hôtel-Dieu de Québec – Catalogue des peintures
25. Inventaire des bâtiments du vieux Montréal
26. Les maisons Guéroult et Vanfelson à Québec
27. La maison Dupont-Renaud à Québec
28. Monuments et sites historiques du Québec 1977
29. Lexique montagnais-français
30. Saguenay–Lac-Saint-Jean – Guide bibliographique
31. Activités archéologiques 1976
32. Archéologie du lac des Commissaires
33. Votre maison... son histoire
34. Découvrons Saint-Jean – Ville historique

---

* Ces documents peuvent être consultés au Centre de documentation du ministère des Affaires culturelles à l'adresse suivante :
225, Grande-Allée Est, sous-sol, Québec

35. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1977
36. Répertoire des moulins à eau du Québec
37. Répertoire des artisans-potiers québécois 1655-1916
38. Monuments et sites historiques du Québec 1978
39. Inuktituorutit – Grammaire purement esquimaude
40. Les dépendances agricoles à l'Ile d'Orléans
41. Saint-Rémi-de-Napierville – Les croix en fer forgé du cimetière
42. Bibliographie annotée sur le caribou
43. Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude
44. Repentigny – Répertoire des immeubles traditionnels
45. Les collections archéologiques de la place Royale – La faïence
46. Les collections archéologiques de la place Royale – Le grès français
47. L'atelier céramique Charles Belleau
48. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
49. Activités archéologiques 1977-1978
50. Les biens cultures du Québec classés ou reconnus au 1er janvier 1981
51. Les collections archéologiques de la place Royale – Les terres cuites grossières des latrines des maisons Estèbe et Boisseau
52. Les collections archéologiques de la place Royale – Le verre des latrines de la maison Perthuis
53. La préhistoire du lace Kanaaupscow (réservoir LG-2, Baie James)
54. Les schèmes d'établissement cris
55. Les terres cuites grossières des latrines de la maison Perthuis
56. Les postes de traite de fourrures sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais
57. Le creamware
58. L'Habitation de Champlain
59. Datations au 14^{C} des sites archéologiques du Québec
60. Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan
61. Le site de Chicoutimi : un campement préhistorique au pays des Kakouchaks (du Saguenay–Lac-Saint-Jean)
62. Le site de Chicoutimi : un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay–Lac-Saint-Jean
63. Des Paléoindiens aux Iroquois en Gaspésie : six mille ans d'histoire
64. Le Bic : Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne

Autres titres de la série Dossiers
en vente aux Publications du Québec

65. Les jeux et les jouets de Place-Royale (6,95 $)
66. Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 15,95 $; tome 3 : 8,50 $; ensemble : 29,95 $)
67. Les pipes à fumer de Place-Royale (12,95 $)
68. La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820 et 1860
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 11,95 $; tome 3 : 10,95 $; ensemble : 29,95 $)
69. L'organisation sociale à Place-Royale 1820-1860 (8,50 $)
70. La fonction résidentielle de Place-Royale 1820-1860
(tome 1 : 11,95 $; tome 2 : 8,50 $; tome 3 : 9,50 $; tome 4 : 6,50 $;
ensemble : 32,95 $)
71. La quincaillerie d'architecture de Place-Royale (11,95 $)
72. Guide d'enquête orale (9,95 $)

Cette étude explore le phénomène du commerce à Place-Royale, depuis l'installation des Britanniques, en 1760, jusqu'en 1820. Pour ce faire, elle s'appuie sur les données fournies par les inventaires de commerçants, sur les vestiges architecturaux et sur la collection archéologique de Place-Royale.

Le lecteur y trouvera des renseignements qui témoignent de l'activité commerciale de l'époque, que ce soit au sujet des produits et denrées de consommation courante ou à propos des personnages qui faisaient partie intégrante des rouages quotidiens du commerce. L'étude décrit aussi le réseau de hangars mis en place pour l'entreposage, souligne l'importance du crédit et met en lumière le rôle capital des quais et de la place comme lieux d'échanges et de transactions.

Deux annexes présentées dans le second tome de l'ouvrage complètent la synthèse: un répertoire sélectif d'artefacts reliés à la fonction commerciale et un fichier descriptif des inventaires sélectionnés.

Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires culturelles

ISBN 2-551-14846-4

$10.50